

La véritable maniere d'instruire les sourds et muets, confirmée par une longue expérience / Par M. l'Abbé *, Instituteur des Sourds et Muets de Paris. Premiere [-troisieme] partie.**

Contributors

L'Epée, Charles-Michel de, 1712-1789.

Publication/Creation

Paris : Nyon, Snr, 1784.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/js9atakv>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



113. L'ÉPÉE, Charles Michael, abbé de l'. *La véritable manière d'instruire les sourds et muets*, confirmée par une longue expérience. 12 leaves, 343 pp., 2 leaves. 8vo. Old calf. Paris, 1784.

Frs. 50.—

The most important work on deaf mute instruction in the 18th century.

The Abbé Charles-Michael de l'Epée (1712-89) founded the first school for deaf-mutes in Paris (1755) and published many writings on the subject the most important being his treatise of 1784. The main feature of his hitherto unparalleled success was his intense and lifelong devotion to his pupils, living among them, identifying himself with them, and sparing neither trouble nor expense for their maintenance ». (Garrison). Very fine copy.



Coll L 6490
C.

33127/A

F XII. d₁₈

M. de L'ÉPÉE

GRP

Yss afyr

12 leaves

4

343 pp

2 leaves

LA VÉRITABLE MANIERE

D'INSTRUIRE

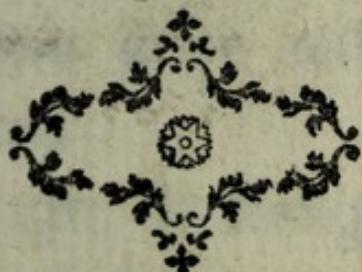
LES SOURDS ET MUETS,

CONFIRMÉE PAR

UNE LONGUE EXPÉRIENCE,

PAR M. l'Abbé ^{de l'épée} ***, Instituteur des
Sourds & Muets de Paris.

PREMIERE PARTIE.



A P A R I S;

Chez NYON l'aîné, Libraire, rue du Jardinet.

M. D C C. LXXXIV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



LA VERTU S'EMENT

DE LA TÉAVER

L'Opéra de la Ville de Bréleure
au Public, et spécialement
la seconde édition de celle du
printemps 1776, sous ce titre :
La vertu d'Amour des Femmes
par le voix de Signer M. de
dunes, & dont il a été pris
d'exemplaires.

Il interdit de la Religion &
l'humilité n'importe pour une
classe aisante, malheureuse
d'hommes templiers à moins
que les éduits en dépende toute
la condition des peines, tant d'out
de trahison pour à less lettres



A V E R T I S S E M E N T

D E L' A U T E U R.

L'OUVRAGE que je présente au Public n'est proprement qu'une seconde édition de celui qui a paru en 1776, sous ce titre : *Institution des Sourds & Muets par la voie des Signes méthodiques*, & dont il ne reste plus d'exemplaires.

L'intérêt que la Religion & l'humanité m'inspirent pour une classe vraiment malheureuse d'hommes semblables à nous, mais réduits en quelque sorte à la condition des bêtes, tant qu'on ne travaille point à les retirer

a ij

iv AVERTISSEMENT.

des ténèbres épaisse dans les-
quelles ils sont ensevelis, m'im-
pose une obligation indispensable
de venir à leur secours, autant
qu'il m'est possible.

C'est uniquement pour rem-
plir ce devoir essentiel que je
vais exposer les moyens dont je
me suis servi pour préparer un
nombre d'entr'eux à des Exer-
cices publics, dans lesquels des
enfans qu'on avoit regardés jus-
qu'alors comme des demi-auto-
mates, ont donné des preuves
non douteuses d'une intelligence
supérieure à celle de la plupart
des jeunes personnes de leur âge.

On verra d'une maniere sen-
sible comment on doit s'y pren-
dre pour faire monter par la fe-
nêtre ce qui ne peut entrer par

AVERTISSEMENT.

la porte , c'est-à-dire , pour insinuer dans l'esprit des Sourds & Muets , par le canal de leurs yeux , ce qu'on ne peut y introduire par l'ouverture de leurs oreilles .

Puissent ces moyens tomber entre les mains de tous ceux qui touchés de compassion à la vue de leur état triste & déplorable , concevront la résolution généreuse & chrétienne de s'appliquer à leur instruction , qui n'est point une œuvre aussi difficile & aussi pénible qu'on le suppose ordinairement .

On ne trouvera point dans cette seconde édition tout ce qui étoit renfermé dans la première , & il s'en faut même de beaucoup : c'est pour cela

vij AVERTISSEMENT.

qu'elle ne porte point le même titre. Cette suppression ne vient cependant d'aucun défaut essentiel que j'aie apperçu, ni qu'on m'ait reproché dans la précédente. Je donnerois encore aujourd'hui cet Ouvrage tel qu'il a paru en 1776, si je me trouvois maintenant dans la même position où j'étois, lorsque je publiai mon Institution méthodique ; mais depuis cette époque les choses ont entièrement changé de face, & ce qui étoit alors absolument nécessaire, deviendroit aujourd'hui totalement inutile. lorsque je consentis pour la premiere fois à me charger de l'instruction de deux sœurs jumelles Sourdes & Muettes,

qui n'avoient pu trouver aucun Maître depuis la mort du Pere Vianin, Prêtre de la Doctrine Chrétienne, j'ignorois qu'il y eût dans Paris un Instituteur qui depuis quelques années s'étoit appliqué à cette œuvre, & avoit formé des Disciples. Les éloges donnés par l'Académie à ses succès lui avoient acquis de la réputation dans l'esprit de ceux qui en avoient entendu parler, & sa méthode, avec le secours de laquelle il réussissoit à faire parler plus ou moins clairement les Sourds & Muets, avoit été regardée comme une ressource à laquelle on devoit de justes applaudissements. Il n'en étoit pas l'auteur : elle

viiiij A V E R T I S S E M E N T.

avoit été pratiquée plus de cent ans avant lui par M. Wallis en Angleterre, M. Bonnet en Espagne, & M. Amman, Médecin Suisse en Hollande, qui même avoient donné sur cette matière d'excellens Ouvrages ; mais il avoit profité de leurs lumières, & ses talens à cet égard méritoient l'estime & les témoignages d'approbation qu'ils lui attiroient.

Le genre d'études que j'avois suivies de tout temps, & les occupations auxquelles je m'étois livré jusqu'alors, ne m'ayant point mis à portée de connoître aucun de ces illustres Auteurs, je ne pensai pas même à désirer, & encore moins à entreprendre de faire parler mes deux Éleves.

Le seul but que je me proposai fut de leur apprendre à penser avec ordre, & à combiner leurs idées. Je crus pouvoir y réussir en me servant de signes représentatifs assujettis à une Méthode dont je composai une espece de Grammaire.

M. Pereire Instituteur des Sourds & Muets, & le plus savant de ses Disciples, que je ne connoissois ni l'un ni l'autre, en furent bientôt informés. Ils regarderent l'exécution de ce projet comme impossible, & l'idée que j'en avois conçue & que j'essayais de mettre en pratique, comme devant être plus nuisible qu'utile à l'avancement de mes Élèves.

X^e AVERTISSEMENT.

La réputation que M. Pereire s'étoit acquise donnant dans l'esprit du Public un certain crédit à ce préjugé, il étoit nécessaire que je le combattisse, lorsque je fis imprimer ma Méthode uniquement pour l'avantage des Sourds & Muets, présens & à venir, me regardant comme chargé par la Providence de rendre à cette espèce de malheureux tous les services qui dépendroient de moi.

J'attaquai donc le faux principe de ces Messieurs, & j'entrepris même de montrer que le système dont M. Pereire se servoit pour l'instruction de ses Disciples, & qu'il appelloit *la Dactylogie*, c'est-à-dire la science du mouvement & de la position des doigts, pouvoit conduire par de-

grés à faire parler des Sourds, mais qu'elle étoit absolument inutile pour leur apprendre à faire un usage légitime de leur faculté de penser.

M. Pereire fut mettre alors dans les Papiers publics qu'il répondroit à mes difficultés aussi-tôt qu'il en auroit le loisir; mais quoiqu'il ait encore vécu quelques années, après avoir contracté cet engagement, il ne l'a point exécuté, & je ne crois pas même qu'il en ait formé sérieusement la résolution. Le plus scyavant de ses Disciples est resté pareillement dans le silence. Tout ce que j'ai dit sur cet article dans la première édition de ma Méthode, & dont on ne me contestera pas

xij A V E R T I S S E M E N T.

sans doute la nécessité, grossiroit donc aujourd’hui très-inutilement le volume de la seconde.

2°. Mais j’avois à combattre d’autres Adversaires plus redoutables, je veux dire, un nombre de Théologiens, de Philosophes (raisonnables) & d’Académiciens de différens pays, qui soulenoient qu’il étoit impossible d’assujettir les idées métaphysiques à des signes représentatifs, & par conséquent qu’elles resteroient toujours au-dessus de l’intelligence des Sourds & Muets.

Il a fallu beaucoup de temps & de raisonnemens, des Exercices publics & même en plusieurs Langues sur des matieres abstraites, des Leçons journalieres auxquelles des Scavans de toutes les par-

ties de l'Europe ont assisté , mais principalement des explications claires & précises sur la métaphysique de tout Verbe régulier, données sur le champ & sans aucune préparation par les Sourds & Muets pour convaincre toute personne raisonnante , 1°. que comme il n'est aucun mot qui ne signifie quelque chose , il n'est aussi aucune chose , quelqu'indépendante qu'elle soit de nos sens , qui ne puisse être expliquée clairement par une analyse composée de mots simples , & qui en dernier ressort n'aient besoin d'aucune explication.

2°. Que cette analyse peut également se faire de vive voix ou par écrit vis-à-vis de ceux qui ont les oreilles duement organi-

XIV AVERTISSEMENT.

sées, parce que, soit en entendant, soit en lisant les mots simples dont elle est composée, ils se rappellent les signes qu'on leur a fait depuis leur enfance, & sans lesquels ils n'auroient pas plus entendu les mots qu'on prononçoit ou qu'on lisoit, que si on les eût prononcés ou lus en Allemand, en Grec ou en Hébreu.

3°. Que cette même analyse ne peut se faire vis-à-vis des Sourds & Muets que par écrit, mais que son effet est également infaillible, parce qu'en lisant les mots simples dont elle est composée, ils se rappellent aussi facilement que nous la signification qu'on leur a donné de ces mots, & qui leur est devenue aussi familière qu'à nous par l'usage que

nous en faisons continuellement avec eux, & qu'ils en font eux-mêmes avec nous.

S'il est encore quelques Savans qui contestent ou qui révoquent en doute ces principes, parce qu'ils n'ont pas daigné venir à quelque une de nos opérations, je les invite à nous faire cet honneur; mais je ne crois pas devoir charger notre seconde édition de tout ce que nous avons dit dans la première, pour combattre une opinion à laquelle il paroît aujourd'hui qu'on a en quelque sorte généralement renoncé. Il y a donc plus de la moitié de notre premier Ouvrage (qu'il a paru convenable de supprimer, & d'y substituer quelques nou-

XVJ AVERTISSEMENT.

vieux moyens dont une expé-
rience de huit ans nous a fait con-
noître l'avantage pour l'instruc-
tion des Sourds & Muets.

Cette nouvelle Méthode con-
tiendra trois Parties.

J'expliquerai dans la Première
les différens degrés par lesquels
on réussit à former l'esprit des
Sourds & Muets, & à les rendre
capables de perfectionner eux-
mêmes leur instruction en lisant
de bons Livres.

Dans la seconde, ayant appris
par la lecture des Ouvrages de
MM. Bonnet & Amman, & par
mes propres réflexions, comment
on doit s'y prendre pour ensei-
gner aux Sourds & Muets à par-
ler, je répéterai presque mot-à-
mot ce que j'ai dit sur ce sujet

dans mon Institution méthodique.
Cette répétition est absolument
nécessaire pour tous ceux qui vou-
dront à présent, ou dans la suite,
instruire des Sourds & Muets.

Une dispute sérieuse qui s'est
élevée entre l'Instituteur des
Sourds & Muets de Leipzig &
celui de Vienne en Autriche,
conjointement avec moi, sera le
sujet de la troisième Partie.

J'espere que les Sçavans de dif-
férens pays verront avec plaisir
les pieces de ce procès littéraire,
qui ont été fournies de part &
d'autre en latin, & le jugement
qu'en a porté la Société académi-
que de Zurich en Suisse, qui n'a
pas dédaigné de s'occuper de cet
objet dans plusieurs de ses séan-
ces, & à laquelle j'avois déféré la

xvij AVERTISSEMENT.

décision de cette controverse, ne voulant pas que l'Instituteur de Leipzig eût à se plaindre de ce qu'on lui auroit donné des François pour Juges. Les Académies ou Sociétés littéraires de Leipzig, (même) de Vienne, d'Upsal & de Pétersbourg, ont été pareillement consultées, mais elles n'ont point fait de réponse.

Les pieces qui composent cette troisieme Partie sont vraiment intéressantes pour le bien des Sourds & Muets, parce qu'elles sont très-propres à fixer dès-à-présent & pour la suite celle des deux Méthodes (de Leipzig ou de Paris), que devront embrasser tous ceux qui entreprendront de les instruire.

T A B L E

DES TITRES contenus dans cet Ouvrage.

AVERTISSEMENT de l'Auteur.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER. *Comment on doit s'y prendre pour commencer l'Instruction des Sourds & Muets,* Pag. 1

CHAP. II. *Comment on doit continuer l'instruction des Sourds & Muets,* 15

ARTICLE PREMIER. *Sur la déclinaison des noms,* 16

Paragraphe premier. Sur les articles & les signes qui leur conviennent, ibid.

§. II. *Sur les Cas, les Nomb. les genres & les Signes qui leur conviennent,* 18

ART. II. *Difference des noms substantifs & adjéctifs & des signes qui leur conviennent,* 20

ART. III. *Des noms adjéctifs qui se terminent en able ou en ible, & des signes qui leur conviennent.* 23

xx TABLE DES TITRES, &c.

ART. IV. <i>Des Noms Adjectifs mis au Positif, ou au Comparatif, ou au Superlatif, ou à l'Excessif, & des signes, qui leur conviennent,</i>	25
ART. V. <i>Des Adjectifs substantifiés, qu'on appelle qualités abstraites, & des signes qui leur conviennent,</i>	27
ART. VI. <i>Des Noms de nombre & des signes qui leur conviennent,</i>	28
CHAP. III. <i>Sur les Temps de l'Indicatif du Verbe être,</i>	30
CHAP. IV. <i>Des Pronoms,</i>	32
ART. I. <i>Des Pronoms personnels, des Conjonctifs, & des Possessifs, & des signes qui leur conviennent,</i>	ibid.
ART. II. <i>Des Pronoms démonstratifs & des signes qui leur conviennent,</i>	38
ART. III. <i>Des Pronoms interrogatifs & des relatifs, & des signes qui leur conviennent,</i>	40
ART. IV. <i>De quelques mots qui sont appellés par M. Restaut, des Pronoms impropres, & des signes qui leur conviennent,</i>	48
CHAP. V. <i>Des Verbes,</i>	52
ART. I. <i>De l'application qu'on doit faire des signes aux temps des Verbes,</i>	53

TABLE DES TITRES, &c. xxij

ART. II. <i>De l'application qu'on doit faire des signes aux modes des Verbes,</i>	58
ART. III. <i>Des Verbes Actifs, Passifs, Neutres & Réciproques,</i>	67
ART. IV. <i>Des Régimes des verbes,</i>	72
CHAP. VI. <i>Des Adverbes,</i>	77
CHAP. VII. <i>Des Prépositions,</i>	79
CHAP. VIII. <i>Des Conjonctions,</i>	86
CHAP. IX. <i>Comment on fait rendre compte aux Sourds & Muets de tout ce qu'on a expliqué jusqu'à présent,</i>	97
CHAP. X. <i>De la fécondité des Signes méthodiques d'après le signe de l'Infinitif d'un Verbe,</i>	100
CHAP. XI. <i>Comment on peut expliquer aux Sourds & Muets les opérations spirituelles qui sont le premier objet de la Logique,</i>	106
CHAP. XII. <i>Comment on fait entendre aux Sourds & Muets les premières vérités de la Religion,</i>	114
CHAP. XIII. <i>Maniere d'apprendre aux Sourds & Muets les Mysteres mêmes de notre Religion,</i>	121
CHAP. XIV. <i>Qu'il n'est aucune Idée métaphysique dont on ne puisse donner aux Sourds & Muets une explication très-claire par le moyen de l'analyse,</i>	

xxij TABLE DES TITRES, &c.

& avec le secours des Signes méthodiques,

126

CHAP. XV. Comment on peut faire comprendre en quelque degré à des Sourds & Muets ce que c'est que d'entendre, auribus audire,

139

CHAP. XVI. Reflexions sur une Méthode & un Dictionnaire à l'usage des Sourds & Muets,

142

T A B L E
D E S T I T R E S contenus dans la
seconde Partie.

OBSERVATION préliminaire, *P.* 155

CHAP. I. Comment on peut réussir à apprendre aux Sourds & Muets à prononcer les voyelles & les syllabes simples,

164

CHAP. II. Observations nécessaires pour la lecture & la prononciation des Sourds & Muets,

191

ART. I. Comment on apprend aux Sourds & Muets à prononcer de même des syllabes, qui s'écrivent différemment,

192

ART. II. <i>Sur les Syllabes composées de deux consonnes & d'une voyelle,</i>	194
ART. III. <i>Sur les Syllabes qui finissent par une n.</i>	197
ART. IV. <i>Sur les Mots qui se terminent en al, ou en el, ou en il,</i>	198
Coroll. des trois Art. précédens,	199
CHAP. III. <i>Comment on peut apprendre aux Sourds & Muets à entendre par les yeux, & sans qu'on leur fasse aucun signe manuel,</i>	207

T A B L E
 DES TITRES contenus dans la
 troisième Partie.

AVERTISSEMENT,	Pag. 219
<i>CONTROVERSLA inter Surdorum & Mu-</i>	
<i>torum Instit in judicium celeberrimæ</i>	
<i>Turicensis Academiæ deducenda,</i>	230
<i>PISTOLA ad Lipsiensem Surdorum &</i>	
<i>Mutorum Institutorem Gallico sermone</i>	
<i>scripta ab Institutore Paris. &c.</i>	232
<i>SECUNDA Institutoris Parisiensis ad</i>	
<i>Lipsiensem Surdorum & Mutorum</i>	
<i>Institutorem Epistola,</i>	244

<i>RESPONSIO Lipsiensis Surdorum & Mutorum Institutoris ad præcedentem Epistolam,</i>	276
<i>TERTIA & ultima Parisiensis Institutoris ad Lipsiensem Epistola,</i>	281
<i>DECISIO Turicensis Gymnasii Doctorum Conventûs super controversiâ inter Surdorum & Mutorum Instit. &c.</i>	285
<i>AMPLISSIMO DD. RECTORI, & omnibus ac singulis Gymnasii Turicensis Doctoribus Parif. Surdorum, &c.</i>	308
<i>ORATIO à Ludovico-Francisco-Gabriele DE CLEMENS DE LA PUJADE, ab ipsâ nativitate, &c.</i>	317
<i>COPIE du Programme de l'Exercice des Sourds & Muets, &c. qui s'est fait le 13 août 1783,</i>	312

Fin de la Table.

LA



LA VÉRITABLE MANIERE
D'INSTRUIRE
LES SOURDS ET MUETS,
CONFIRMÉE PAR
UNE LONGUE EXPÉRIENCE.

PREMIERE PARTIE.

L'INSTRUCTION des Sourds & Muets n'est point une œuvre aussi difficile qu'on le suppose ordinairement. Il ne s'agit que de faire entrer par leurs yeux dans leur esprit ce qui est entré dans le nôtre par les oreilles. Ces deux portes ouvertes en tout temps présentent l'une & l'autre un chemin qui conduit au même

Partie I.

A

2 *La véritable maniere d'instruire
terme , lorsqu'on ne s'égare ni à
droite ni à gauche de celui des deux
dans lequel on s'est engagé.*

CHAPITRE PREMIER.

*Comment on doit s'y prendre pour
commencer l'Instruction des
Sourds & Muets.*

DANS quelque Langue que ce soit,
ce n'est point la prononciation des
mots qui fait entendre leur significa-
tion. En vain dans la nôtre nous
eût-on répété cent & cent fois les
noms de *porte* & de *fenêtre*, &c. &c.
&c. nous n'y aurions attaché aucune
idée , si on n'eut pas montré en même-
temps les objets qu'on vouloit dési-
gner par ces noms. Le signe de la
main ou des yeux a été le seul moyen
par lequel nous avons appris à unir

L'idée de ces objets avec les sons qui frappoient nos oreilles. Toutes les fois que ces mêmes sons se faisoient entendre, ces mêmes idées se présentoient à notre esprit, parce que nous nous souvenions des signes qu'on nous avoit faits en les prononçant.

C'est une route précisément semblable qu'il s'agit de tenir avec les Sourds & Muets. On a commencé dès le premier jour de leur instruction à leur apprendre un Alphabet manuel, tel que celui dont les écoliers se servent dans les Collèges pour converser avec leurs compagnons d'une extrême-
té de la classe à l'autre. Les Sourds & Muets ne confondent pas plus les différentes figures de chacune de ces lettres qui frappent fortement leurs yeux, que nous ne confondons les différens sons qui se font entendre à nos oreilles.

Nous écrivons donc, je dis nous,

4 *La véritable maniere d'instruire*
parce que nous sommes souvent aidés
dans nos opérations avec les Sourds
& Muets, par d'autres personnes ;
nous écrivons en gros caractères avec
du crayon blanc sur une table noire
ces deux mots *la porte*, & nous la
montrons. A l'instant ils appliquent
cinq ou six fois leur alphabet manuel
sur chacune des lettres qui composent
le mot *porte*, (ils l'épelent avec leurs
doigts) & en font entrer dans leur
mémoire le nombre & l'arrangement ;
aussi-tôt ils l'effacent & l'écrivent eux-
mêmes avec leur crayon, en caractères
plus ou moins formés, (peu nous im-
porte) ensuite ils l'écriront autant de
fois que vous leur présenterez ce
même objet.

Il en est de même de toute autre
chose qu'on leur montre & dont on
écrit le nom d'abord sur la table, en
gros caractères, & ensuite en carac-
tères ordinaires sur autant de diffé-

rentes cartes qu'on leur met entre les mains, & que leurs compagnons s'amusent à leur faire deviner les unes après les autres, en se moquant d'eux lorsqu'ils s'y trompent. L'expérience nous apprend que tout Sourd & Muet qui a quelque activité dans l'esprit, apprend de cette maniere en moins de trois jours plus de quatre-vingt mots.

Prenez alors chacune des cartes sur laquelle un de ces mots est écrit & présentez-la à ce nouveau disciple, il portera tour-à-tour son doigt sur chacune des parties de lui-même, dont la carte présentée contiendra le nom : mêlez & brouillez les cartes tant qu'il vous plaira, il ne se trompera sur aucune ; ou s'il vous plaît d'écrire vous-même quelques-uns de ces noms sur la table, il portera pareillement son doigt sur chacun des objets dont vous aurez écrit les noms, & par ce

6 *La véritable maniere d'instruire*

moyen vous prouvera clairement qu'il comprend la signification de chacun d'eux.

Ce sera ainsi qu'en très-peu de jours le Sourd & Muet entendra non-seulement la signification de tous les mots qui expriment les noms des différentes parties qui nous composent depuis la tête jusqu'aux pieds , mais encore de ceux qui représentent tous les objets qui nous environnent , & qu'on peut leur montrer à mesure qu'on en écrit les noms sur la table & sur les cartes qu'on lui met entre les mains.

Cependant on ne se borne point dès-lors à cette espece d'instruction , toute amusante qu'elle soit pour les Sourds & Muets. Dès le premier ou les premiers jours , on leur fait écrire en leur conduisant la main , où l'on écrit pour eux le présent de l'indicatif du verbe porter , & on le leur

explique par signes en cette maniere.

Plusieurs Sourds & Muets étant autour de la table , je place le Candidat à côté de moi sur ma droite. Alors je mets l'*index* de ma main gauche sur le mot *je*, & pendant ce même temps je me montre moi-même avec l'*index* de ma main droite , en m'en frappant moi-même doucement sur ma poitrine à diverses reprises. Ensuite je vais poser l'*index* de ma main gauche sur le mot *porte* , & prenant un gros Livre *in-4°*. je le porte successivement sous mon bras, dans les pans de ma robe , sur mon épaule, sur ma tête & sur mon dos, le tout en marchant , & avec l'extérieur d'un homme qui se sent chargé : aucun de ces mouvemens n'échappe à l'attention du Sourd & Muet.

Je reviens à la table : & pour faire entendre la seconde personne , je mets l'*index* de ma main gauche sur le mot

8 *La véritable maniere d'instruire*
tu ; en même-temps je porte l'*index*
de ma main droite sur la poitrine du
Sourd & Muet, & je l'en frappe dou-
cement plusieurs fois , en lui faisant
observer que je le regarde , & qu'il
doit aussi me regarder. Je mets ensuite
mon doigt sur le mot *portes* , (2^e per-
sonne) & je lui donne le Livre *in-4°*.
en lui faisant signe de faire à son tour
ce qu'il m'a vu faire à moi-même le
premier : il se met à rire , prend le
Livre & exécute très-bien sa com-
mission.

Il s'agit alors de la troisieme per-
sonne du singulier : je mets l'*index*
de ma main gauche sur *il* , & avec
l'*index* de ma main droite je montre
quelqu'un qui est à un de mes côtés,
ou derriere moi , en faisant observer
que je ne le regarde pas , (parce que
je parle de lui , mais non à lui.) Je lui
donne de même ou je lui fais donner ,
sans le regarder , le Livre *in-4°* . : il

le porte en toutes les manieres expliquées ci-dessus, & vient le remettre sur la table. Alors je tire avec le crayon une ligne horisontale sous les trois personnes du singulier, parce que l'explication en est finie.

Nous procédons ensuite à celle des personnes du pluriel. Je mets l'*index* de ma main gauche sur le mot *nous*, & je porte l'*index* de ma main droite premierement sur moi-même, & ensuite sur tous ceux qui entourent la table, sans en excepter un seul ; enfin une seconde fois sur moi-même pour montrer que je n'oublie personne, & nous nous mettons tous à porter la table.

Nous passons alors à la seconde personne du pluriel, & mettant mon *index* gauche sur le mot *vous*, je montre avec ma main droite la personne qui est à ma gauche, & successivement tous ceux qui entourent

10 *La véritable maniere d'instruire*

la table jusques & y compris le Sourd & Muet qui est à ma droite ; mais au lieu de me montrer moi-même , je me retire à l'écart : les autres portent la table , & je fais observer que je suis à mon aise , n'étant chargé d'aucun fardeau.

Il ne nous faut plus que la troisième personne du pluriel. Etant revenu à la table , je mets mon *index* gauche sur *ils* , & avec ma main droite je montre tous ceux qui entourent la table , en commençant par celui qui est à ma gauche , jusqu'à celui qui est à la main droite du Sourd & Muet : quant à lui je le retire : nous nous mettons tous deux à l'écart , restant à notre aise pendant que les autres soutiennent & portent le poids de la table .

Il est inutile de dire combien cette opération amuse notre nouveau Sourd & Muet. Cependant voici une petite

difficulté. Il faut qu'il fasse lui-même ce qu'il m'a vu faire sur chacune des personnes du singulier & du pluriel. Il commence donc, & dès la première opération il se trompe, sans que ce soit sa faute. Ayant l'*index* de sa main gauche sur *je*, il m'apporte celui de sa main droite sur ma poitrine, parce qu'il a cru que je m'appellois *je*, ayant vu que sur ce mot je m'étois montré moi-même plusieurs fois.

Pour corriger cette erreur, je fais venir tout de suite cinq ou six de ceux qui faisoient tout-à-l'heure partie du *nous*, du *vous* & du *ils*, mais dont chacun, dès qu'il est vis-à-vis de la table, se montre lui-même en ayant le doigt sur *je*, montre ensuite celui qu'il regarde & devant lequel il se retourne, en ayant le doigt sur *tu*, & enfin un troisième qu'il ne regarde point, & devant lequel il ne se retourne pas, en ayant le doigt sur *il*.

12 *La véritable maniere d'instruire*
alors notre Sourd & Muet sçait comme
les autres s'appeller lui-même *je*, & le
reste ne souffre plus de difficulté.

C'est ainsi, que pour ne point faire
perdre de temps au Sourd & Muet,
nous avons avec lui dès les premiers
jours un langage qui signifie quelque
chose. Il faut nécessairement qu'il nous
comprene, s'il n'est pas comme le
cheval & le mulet, qui sont sans in-
telligence; & dès-lors il entend ce qu'il
écrit, lorsque d'après ce modele du
présent du verbe *porter*, on lui fait
conjuguer *je tire*, *tu tires*, &c. *je*
traîne, *tu traînes*, &c.

En un mot dès ces premiers jours
il entend toute phrase qui n'est com-
posée que d'une des six personnes du
présent d'un verbe de la première
conjugaison, suivie de son régime,
telles que sont celles-ci : *je tire la*
table; *tu traînes la chaise*; *il présente*
le fauteuil; *nous regardons le miroir*;

vous pousser la porte ; ils ferment la fenêtre, parce que tous ces verbes expriment des actions dont les signes se faisissent en un instant, & qu'en prenant à témoin les yeux des spectateurs, ce signe annonce que ces opérations sont présentes.

Il n'est point encore temps de donner une explication détaillée des verbes. Ce que nous venons de dire du présent de l'indicatif du verbe *porter*, n'est qu'une espece d'anticipation que nous regardons comme très-utile, parce qu'elle nous fournit plus de moyens de développer l'intelligence des Sourds & Muets, que si nous commencions par les déclinaisons des noms substantifs & adjéctifs & des pronoms, selon l'usage des méthodes ordinaires. D'ailleurs elle les amuse davantage, eu égard au nombre de petites phrases qu'elle leur fait entendre, & cette considération doit

14 *La véritable maniere d'instruire*
être d'un grand poids dans l'instruc-
tion des Sourds & Muets qu'il s'agit
d'attirer à l'étude par le plaisir qu'ils
trouvent en s'y appliquant. Mais quoi-
qu'alors nous nous bornions à ce pré-
lude, les Sourds & Muets, sous la
conduite des Maîtres & Maîtresses
dans les pensions desquels ils demeu-
rent, ou même en s'amusant à gri-
fonner avec leurs compagnons, font
entrer peu-à-peu dans leur mémoire
les autres temps de ce premier verbe.
C'est un fond dont ils ne connoissent
pas la valeur, mais nous ne serons pas
long-temps sans y bâtir.



CHAPITRE II.

Comment on doit continuer l'Instruction des Sourds & Muets.

LES Sourds & Muets ont déjà dans l'esprit (comme on vient de le voir) l'idée d'un certain nombre de noms substantifs. Ils ont vu que tous les noms qu'ils ont sur leurs cartes ont devant eux, ou un *le*, ou un *la*, ou une *l'* avec une apostrophe. Il faut donc leur donner des modeles de ces trois especes de déclinaissons, & les obliger d'en faire eux-mêmes plusieurs, qu'on leur indique sur chacun de ces modeles.

Cette opération n'est pas à beaucoup près aussi amusante, que les deux précédentes ; mais le Sourd & Muet, qu'on instruit, a déjà conçu pour son Instituteur une espece d'attache & un certain respect, qui le détermine aisément à entreprendre & à exécuter,

16 *La véritable maniere d'instruire*
autant qu'il lui est possible, tout ce que
nous lui présentons pour son instruc-
tion.

ARTICLE PREMIER.

Sur la déclinaison des noms.

EN faisant apprendre au Sourd &
Muet les déclinaisons des noms, on
doit lui faire observer la différence de
leurs articles, de leurs cas, de leurs
nombres & de leurs genres, & en
même - temps lui fournir des signes,
qui distinguent chacune de ces pro-
priétés qui conviennent aux noms.

PARAGRAPHE PREMIER.

Sur les articles & les signes qui leur conviennent.

VOICI de quelle maniere nous
procérons sur cet article. Nous fai-
sons observer au Sourd & Muet les
jointures de nos doigts, de nos mains,
du poignet, du coude, &c., &c.,

& nous les appellons articles ou jointures. Nous écrivons ensuite sur la table, que *le*, *la*, *les*, *de*, *du*, *des*, joignent les mots, comme nos articles joignent nos os ; (les Grammairiens nous pardonneront, si cette définition ne s'accorde pas avec la leur) dès-lors le mouvement de l'*index droit*, qui s'étend & se replie plusieurs fois en forme de crochet, devient le signe raisonné, que nous donnons à tout article. Nous en exprimons le genre en portant la main au chapeau, pour l'article masculin *le*, & à l'oreille, où se termine la coiffure d'une personne du sexe, pour l'article féminin *la*. L'article pluriel *les* s'annonce par le mouvement répété des quatre doigts d'une ou de deux mains en forme de crochet. L'apostrophe s'indique en faisant en l'air une apostrophe avec l'*index droit*. Il faut y ajouter le signe de masculin, si l'apostrophe est suivie

18 *La véritable maniere d'instruire
d'un nom substantif masculin, & au
contraire le signe de féminin, si le
nom substantif qui suit, est un nom
féminin.*

De, du, de la, des sont des articles
au second cas. Il faut donc ajouter au
signe d'article le signe de second, &
ensuite le signe de singulier ou de plu-
rier, de masculin ou de féminin. Nous
avons soin de faire observer que le *de*,
du, *des* de l'ablatif, n'est point un ar-
ticle, mais une préposition, qui a son
signe particulier, à proportion de l'u-
sage auquel on l'emploie.

§. I I.

*Sur les cas, les nombres & les genres, &
sur les signes qui leur conviennent.*

EN apprenant ses déclinaisons, le
Sourd & Muet apperçoit clairement
la distinction des cas, soit dans le sin-
gulier, soit dans le pluriel. Il faut lui en
faire apprendre les noms par la dacty-

lologie, nominatif, génitif, datif, &c., sans se mettre en peine de lui expliquer pourquoi on leur a donné ces noms. Mais ils ont chacun les signes qui leur sont propres. Premier, second, troisième degré, &c. par lesquels on descend du premier cas, qu'on appelle le *nominatif*, jusqu'au sixième, qu'on nomme l'*ablatif*, sont des signes beaucoup plus intelligibles, que ceux qu'on pourroit appliquer à ces différents noms, après même en avoir donné la définition. Nous dirons (page 28) comment premier, second, troisième, &c., se distinguent d'un, deux, trois, &c.

Quant au signe du mot *cas*, il s'exprime de cette maniere : on fait rouler l'un sur l'autre les deux *index* en déclinant, c'est-à-dire, en descendant depuis le premier jusqu'au sixième.

Pour désigner le singulier, on élève

20 *La véritable maniere d'instruire*
le pouce droit en haut. Le pluriel s'annonce en remuant plusieurs doigts.

On doit faire remarquer aux Sourds & Muets , que le pluriel se termine toujours par un *s* , lors même qu'il n'y en a point au singulier.

Les deux genres se différencient en portant la main au chapeau ou à la cornette , comme nous l'avons dit ci-dessus.

A R T I C L E I I.

*Difference des noms substantifs & adjectifs
& des signes qui leur conviennent.*

POUR montrer la différence sensible de ces deux especes de noms , il faut prendre neuf cartes ou neuf petits morceaux de papiers. On écrit sur l'une de ces cartes le nom de *Pierre*, & on place cette carte à sa main gauche. On écrit ensuite sur chacune des autres cartes un nom adjectif , tel que *grand*,

petit, riche, pauvre, fort, foible, sçavant, ignorant, & on met ces huit cartes à sa main droite.

Pierre vient donc à entrer, & on voit que c'est un grand homme ; on prend la carte sur laquelle est écrit *grand*, & on la met sur son nom. Il est venu en carosse & il est richement habillé, on prend la carte sur laquelle est écrit *riche*, & on la met également par-dessus. On fait encore la même chose des deux autres cartes, où sont écrits ces mots *fort* & *sçavant*, lorsque Pierre paroît fort, & qu'on nous dit qu'il est sçavant.

Pierre, qui est le nom substantif, se trouve sous ces quatre qualités, *stat sub*, & telle est la véritable notion d'un nom substantif, auquel on surajoute les qualités qu'on croit lui convenir. Quant au nom adjetif, c'est celui qui exprime quelques - unes des qualités qu'on ajoute au nom substantif. La

22 *La véritable maniere d'instruire*

main gauche , qui est dessous , est le signe du nom substantif , & la main droite qu'on vient appliquer sur elle , est le signe général de tout adjectif.

Les noms adjectifs pouvant être également surajoutés à des noms substantifs masculins , ou féminins , ont deux genres , le genre masculin & le genre féminin. Il faut en donner quelques modeles au Sourd & Muet , & l'obliger d'en décliner un certain nombre d'après ces modeles. On doit lui apprendre 1°. que l'adjectif masculin doit toujours être surajouté au nom substantif masculin , & au contraire l'adjectif féminin au nom substantif féminin ; 2°. que le nom adjectif doit être mis au singulier , lorsque le nom substantif est au singulier , & au contraire qu'il doit être mis au pluriel , lorsque le nom substantif est au pluriel .

A R T I C L E I I I.

Des noms adjectifs qui se terminent en able & en ible, & des signes qui leur conviennent.

LES noms adjectifs qui se terminent en *able* ou en *ible*, & qui dérivent des verbes, signifient une qualité qui doit ou une qualité qui peut être attribuée à un sujet.

Dans le premier cas, on ajoute au signe qui représente cette qualité le signe de nécessaire, & dans le second cas on y ajoute le signe de possible.

Lorsque ces noms adjectifs doivent se traduire en latin par le futur du participe passif qui se termine en *an-dus-a-um* ou en *endus-a-um*, il signifie une qualité qui doit être attribuée au sujet dont il s'agit. Voici comme elle se rend par signes. Un premier signe exprime l'action signifiée par le verbe, comme *aimer, adorer, respecter*; un se-

24 *La véritable maniere d'instruire*
cond signe annonce que c'est un adjectif dont il s'agit. Un troisieme signe fait entendre, que cet adjectif doit nécessairement être attribué au sujet de la phrase. Par exemple, *adorer* est l'action d'un verbe, *adoré* en est l'adjectif; mais *adorable* est un nom adjectif qui doit nécessairement être attribué à Dieu qui est le sujet de la phrase.

Lorsque ces adjectifs se rendent en latin par des mots, qui se terminent en *bilis*, *is*, *e*, ils signifient plus ordinairement une qualité, qui peut, & non qui doit nécessairement être attribuée à son sujet; alors un premier signe exprime l'action du verbe, par exemple *élire*; le second signe qui annonce un adjectif signiferoit *élu*; mais le troisième signe qui représente une simple possibilité donne le mot *éligible*.

Pour exprimer la nécessité, on frappe plusieurs fois & fortement avec le bout de son *index* droit sur une table; c'est

ce

ce que fait toute personne , qui dit qu'une chose lui est due. Pour exprimer la possibilité on regarde à sa droite un *oui* , & à sa gauche un *non* , lequel des deux arrivera , on n'en sait rien : on ne l'apprendra que par l'événement. Lorsque ces Noms adjectifs en *able* ne dérivent point d'un Verbe , mais d'un Nom substantif , comme *charitable* , ils n'annoncent ni nécessité ni possibilité , mais seulement une qualité inhérente au sujet dont on parle.

A R T I C L E I V.

Des Noms Adjectifs mis au Positif, ou au Comparatif, ou au Superlatif, ou à l'Excessif, & des signes, qui leur conviennent.

LES Noms Adjectifs sont ou Positifs , comme *grands* , ou Comparatifs , comme *plus grands* , ou

Partie I.

B

26 *La véritable maniere d'instruire*
Superlatifs, comme *très-grands*, ou
Excessifs, comme *trop grands*.

Pour exprimer *grands*, nous élevons notre main droite à une certaine hauteur, & nous y ajoutons le signe d'Adjectif. Si nous voulons dire *plus grand*, après nous être arrêtés un certain temps à la hauteur de ce premier signe, nous élevons notre main à un degré supérieur : cela signifie *plus grand*. S'agit-il de *très-grand*, nous faisons successivement deux pauses ; la première, après la hauteur du Positif ; la seconde, après celle du Comparatif, & ensuite nous nous élevons encore davantage. Enfin pour l'Excessif nous faisons un dernier signe, qui annonce notre mécontentement & notre impatience de cette quatrième grandeur. Nous reviendrons sur cet article à l'occasion du *que*, qui se trouve après les Comparatifs.

A R T I C L E V.

Des Adjectifs substantifiés, qu'on appelle qualités abstraites, & des signes qui leur conviennent.

LES Noms qui expriment des qualités, comme *bon*, *grand*, *sage*, *scavant*, supposent nécessairement dans le discours des Noms substantifs exprimés ou sous-entendus, auxquels on les applique, mais si l'on considère les qualités qu'ils expriment, sans en faire l'application à aucun Nom substantif, alors ces qualités pouvant elles-mêmes recevoir d'autres qualités, deviennent des especes de Noms substantifs, comme la *bonté*, la *grandeur*, la *sagesse*, la *science*.

Voici de quelle maniere nous exprimons ces sortes d'Adjectifs substantifiés. Si nous voulons, par exemple, dicter à un Sourde & Muet ce mot *la grandeur*, nous faisons d'abord le signe

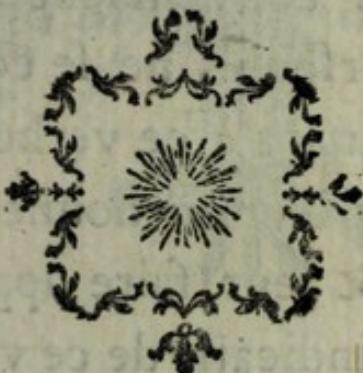
28 *La véritable maniere d'instruire*
de l'article féminin *la*, ensuite le signe
de grand, qui est un Nom adjectif, mais
nous y joignons aussi-tôt le signe de
substantif, qui annonce que cet ad-
jectif est substantifié, & qu'il peut
recevoir lui-même d'autres adjectifs.
Nous en donnons plusieurs exemples,
d'après lesquels les Sourds & Muets
ne s'y trompent point, soit en lisant
dans un livre, soit en écrivant sous
notre dictée.

A R T I C L E V I.

*Des Noms de nombre & des signes qui
leur conviennent.*

LES Noms de nombre se divisent en
cardinaux & ordinaux. Ils ont chacun
les signes qui leur sont propres : pour
dire *trois* nous tenons trois doigts
élevés perpendiculairement, mais pour
dire *troisième* nous les tenons couchés
& les faisons avancer horizontalement

en droite ligne vis-à-vis de nous, en ordre de procession ou de bataille, ce qui indique que *troisième* est à la file des autres, & le rang qu'il y tient. Pour le nombre cardinal nous n'avons besoin que du premier signe; mais pour le nombre ordinal , après avoir fait ce premier signe , il faut y joindre le second, sans qu'il soit nécessaire d'avertir que c'est un Adjectif parce que la chose parle d'elle-même.



CHAPITRE III.

Sur les Temps de l'Indicatif du Verbe être.

LORSQUE les Sourds & Muets ont bien saisi la différence des Noms adjéctifs d'avec les Noms substantifs , il faut leur montrer , que c'est le Verbe substantif *je suis* , *tu es* , *il est* , &c. ; qui sert à unir les uns avec les autres , lorsqu'ils se conviennent , ou à les séparer , lorsqu'ils ne se conviennent pas , en ajoutant à ce verbe une négation. Il faut leur en donner plusieurs exemples & leur faire apprendre les temps de l'indicatif de ce verbe , pour multiplier les petites phrases , qu'ils puissent entendre jusqu'à ce que la connoissance entiere des verbes , ainsi que des autres parties du discours les mette en état de comprendre tout ce

qui est nécessaire pour leur instruction.

Le signe de ce Verbe est tout naturel. En posant, pour ainsi dire, les deux mains on montre la situation d'une personne qui est, ou debout, ou assise, ou à genouils, &c.



CHAPITRE IV.

Des Pronoms.

POUR exprimer par signe ce que c'est qu'un Prouom, nous faisons un rond avec un crayon sur la table, & nous y mettons une tabatiere ; nous la poussons ensuite hors de ce rond & nous y substituons une autre chose. Un Prouom est un mot qui se met à la place d'un autre nom, & le signe commun à tous est l'action que nous venons de faire ; mais chacun a son signe particulier à proportion de ce qu'il signifie.

ARTICLE PREMIER.

Des Pronoms personnels, des Conjunctifs, & des Possessifs, & des signes qui leur sont propres.

LES Pronoms *je, moi, me, mon, ma, mes, le mien, la mienne, les miens,*

les miennes, ont chacun leur signe distinctif; & si cela n'étoit pas, il seroit impossible que les Sourds & Muets écrivissent, *currente calamo*, sous la dictée des signes méthodiques.

Il n'est personne qui ne s'apperçoive, que tout Orateur qui parle de lui-même, en disant, *je pense*, *je desire*, fait avec sa main droite une espece de demi-cercle en l'approchant de sa poitrine, c'est le signe de *je*, mais si l'on dit telle chose est à *moi* ou pour *moi*, on met sa main sur sa poitrine, comme un Prêtre, qui fait un serment en justice, & on se frappe soi-même très-doucement à plus d'une reprise. Nous faisons tous naturellement ce signe, lorsque dans un partage, nous disons à quelqu'un: voilà ce qui est pour *vous* & ceci est pour *moi*: ces deux Pronoms sont *personnels*, mais le second fixe davantage les yeux sur la personne, qui parle d'elle-même.

Nous faisons le même signe pour exprimer *me*; mais sur le champ, nous portons l'*index* de la main droite sur celui de la main gauche, pour faire entendre que ce Pronom est *conjunctif*, c'est-à-dire qu'il se met toujours avec un Verbe, dont il est le régime direct ou indirect.

Mon, ma, mes, sont des Pronoms possessifs & de vrais Adjectifs. Ils s'expriment en se montrant soi-même d'une main, & de l'autre le nom Substantif; c'est-à-dire la chose qu'on dit être à soi. On y joint le signe d'Adjectif, & ceux du nombre & du genre qui conviennent.

Le mien, la mienne, les miens, les miennes, ne different de *mon, ma, mes*, en genre de signes, qu'en ce que l'article qui les précéde annonce, que ce sont des Pronoms, qui ne se mettent jamais avec le Nom substantif, auquel ils se rapportent. On fait donc

le signe d'article & ensuite les mêmes signes, que pour *mon, ma, mes.*

D'après cette explication il est aisé de comprendre comment on doit exprimer par signe tous les autres Pronoms, soit personnels, soit conjonctifs, soit possessifs.

Tu, toi, indiquent la seconde personne d'un Verbe à laquelle on adresse la parole, ils sont Pronoms personnels : en ajoutant à ce premier signe, les signes de conjonctif ou de possessif, & les signes de nombre & de genres qui conviennent, on rendra très-clairement par signes les Pronoms, *te, ton, ta, tes, le tien, la tienne, les tiens, les tiennes.*

Il & elle, lui & soi, indiquent la troisième personne d'un Verbe, de laquelle on parle, ils sont Pronoms personnels ; en ajoutant à ce premier signe les signes de conjonctif ou de possessif, & ceux de nombre & de

genres qui conviennent , on rendra très-clairement par signe les Pronoms , *se , son , sa , ses , le sien , la sienne , les siens , les siennes.*

— Les Pronoms *lui & soi* qui sont personnels , servent aussi de Pronoms conjonctifs : *je lui donnerai* : on doit s'aimer *soi-même* d'un amour réglé.

Il en est de même des Pronoms *nous & vous* : dans cette phrase *nous vous donnerons* , *nous* est personnel & *vous* est conjonctif : dans cette autre phrase *vous nous donnerez* , c'est *vous* qui est personnel , & *nous* qui est conjonctif.

Pour faire entendre ces sortes de phrases aux Sourds & Muets , nous écrivons d'abord *nous donnerons à vous & vous donnerez à nous* ; mais ensuite nous remettons ces deux Datifs *à vous & à nous* à la place qu'ils occupent dans notre langage.

Ils , elles , eux , sont les Pronoms personnels de la troisième personne du

pluriel : *leur* est conjonctif dans cette phrase : *je leur donnerai* ; il signifie je donnerai à eux , mais il est possessif dans celle - ci : *ils mangent leur pain sec.*

Le Pronom *leur* possessif se met au singulier , lorsque la chose aimée , ou possédée , ou &c. ; par plusieurs est unique , comme dans cet exemple : *les Parisiens aiment leur Roi & leur Archevêque* ; mais on met *leurs* au pluriel lorsqu'il s'agit de plusieurs objets aimés , ou possédés , ou &c. , par plusieurs , comme dans cet autre exemple : *les Parisiens aiment leurs Curés.*

Dans le premier cas on indique tous ceux dont on parle en promenant sa main devant eux , on fait ensuite le signe de possessif & on y ajoute celui de singulier ; mais dans le second cas , après le signe de possessif , on ajoute celui de pluriel.

Le, la, les, qui sont des articles ,

38 *La véritable maniere d'instruire*
quand ils sont devant des Noms substan-
tifs , sont des Pronoms conjonctifs ,
lorsqu'ils sont le régime d'un Verbe ,
& qu'on peut les traduire par *lui* , *elle* ,
eux , *elles* , comme dans ces exemples :
je le connois , *je la respecte* , *je les estime* ,
je les honore. Un premier signe indique
les personnes dont on parle , un second
signe annonce la conjonction avec le
Verbe , dont ils sont le régime.

A R T I C L E I I.

Des Pronoms démonstratifs & des signes qui leurs sont propres.

LES Pronoms démonstratifs se mon-
trent du bout du doigt qu'on approche
de la chose même à laquelle ils se
rapportent , ou qu'on montre avec
l'*index* , sans en approcher. On met *ce*
avec un Nom substantif masculin , qui
commence par une consonne ; mais
on met *cet* , lorsque le Nom substantif

commence par une voyelle , ou par une *h* ; cette se met avec un singulier féminin ; ces convient également aux pluriels des deux genres.

Celui , celle , ceux , celles ne se mettent jamais avec le Nom substantif auquel ils se rapportent , ils distinguent entre deux ou plusieurs objets , celui ou ceux dont on veut parler , ils le montrent de loin ou de près , il n'importe , & ils ajoutent à ce premier signe celui des Pronoms personnels , comme s'il y avoit *cet il* , ou *cette elle* , *ces ils* , ou *ces elles* , avec les signes du nombre & du genre qui leur conviennent.

Ceci signifie *cette chose* : *cela* signifie aussi *cette chose* ; mais quand ils se trouvent dans une même phrase , *ceci* signifie simplement *cette chose* que je montre en premier , & *cela* signifie *cette autre chose* que je montre en second , ou quelquefois tout le contraire , parce que

40 *La véritable maniere d'instruire*
ceci se dit ordinairement d'une chose
plus proche , & cela se dit d'une chose
plus éloignée.

A R T I C L E I I I .

*Des Pronoms interrogatifs & des relatifs ,
& des signes qui leur sont propres.*

LES Pronoms interrogatifs ou relatifs *qui , que , quel , quelle , quels , quelles , lequel , laquelle , lesquels , lesquelles* ont chacun leur signe distinctif.

Ils sont interrogatifs , lorsqu'ils sont précédés d'un *D* , qui signifie *demande* , ou suivis d'un point interrogant.

Alors ce mot *qui* signifie *quelle personne* ? On regarde tous les assistans , & on demande , par un geste interrogatif , que nous faisons tous naturellement en pareil cas : quel est celui ou celle qui a fait ou dit , &c. *Que* , signifie *quelle chose* ? On regarde des choses en général , & on demande par un

geste interrogatif : quelle est celle , (présente ou absente ,) sur laquelle la réponse doit tomber. *Quoi* signifie aussi *quelle chose*. *Quel* se met avec un Nom substantif masculin au singulier. On fait donc le geste interrogatif , & on y ajoute les signes de masculin & de singulier : après ce premier exemple , *quel ? quelle ? quels ? quelles ?* n'ont pas besoin d'explication. *Lequel , laquelle , lesquels , lesquelles* , suivis d'un point interrogant , s'expriment de la même maniere , mais sont précédés du signe d'un article ; & comme ils annoncent deux ou plusieurs objets dont on vient de parler , & entre lesquels il faut choisir , on doit les regarder pour examiner ce qu'on croira devoir répondre.

Lorsque ces mêmes Pronoms sont seulement relatifs , on met sur eux l'*index droit* , & on le porte à l'instant sur le Nom substantif , ou sur le Pronom

42 *La véritable maniere d'instruire*
qui en tient lieu , & auquel ils se rap-
portent.

Le *que* demande dans notre Langue une attention particulière pour ne pas confondre les signes qu'on doit y appliquer à proportion de ce qu'il signifie.

Nous reconnoissons donc dans notre Langue , 1°. un *que* interrogatif & conjonctif : *que demandez-vous ?* 2°. un *que* relatif & conjonctif : *le Dieu que j'adore.* Ces deux *que* sont conjonctifs , parce qu'ils sont unis avec un Verbe dont ils sont le régime direct. Le *que* seroit un régime indirect dans cette autre phrase : *c'est à vous que je donne , c'est-à-dire , à qui je donne.* 3°. Un *que* , qui est une simple conjonction. Je veux *que* vous appreniez. 4°. Un *que* comparatif d'égalité étant joint avec *aussi* : *il est aussi sage que vous.* 5°. Un *que* comparatif de supériorité & d'infériorité : *il est plus grand que moi.* 6°. Un *que* exclusif : *je ne veux que du*

pain. 7^o. Un que admiratif: *que Dieu est grand!*

Il faut donc des signes aussi différents que la signification de ces mots est elle-même différente. Nous avons donné ci-dessus les signes du *que* interrogatif & du *que* relatif & conjonctif. Le *que* qui est une simple conjonction, qui se trouve entre deux Verbes, se représente en faisant de l'*index* droit & du gauche deux crochets, qui se joignent ensemble, comme on joindroit deux agrafes. Mais en dictant aux Sourds & Muets, il faut observer que cette conjonction gouverne, (c'est-à-dire veut après soi,) tantôt un indicatif, & tantôt un subjonctif, & par conséquent leur donner le moyen de choisir celui de ces deux modes qu'ils doivent employer en écrivant sous la dictée par signes.

Ce *que* entre deux Verbes gouverne le subjonctif, lorsque l'action exprimée

par le premier des deux Verbes influe, en quelque maniere que ce puisse être, sur l'action qui doit être exprimée par le second Verbe, comme dans cet exemple : *je veux que vous apprenniez votre leçon*; il est visible que ma volonté influe comme cause dans l'action que vous faites en apprenant votre leçon; mais il gouverne l'indicatif, lorsque l'action exprimée par le premier des deux Verbes n'influe en rien sur l'action qui doit être exprimée par le second Verbe, comme dans cet autre exemple : *Pierre dit que vous apprennez votre leçon*. L'action de Pierre, qui me dit que vous apprenez, n'influe en rien sur l'action que vous faites en apprenant, elle n'en est qu'une simple affirmation.

C'est pourquoi si le second Verbe doit être au subjonctif, comme dans le premier de ces deux exemples, il faut, en dictant, faire pour le *que*, le

signe de conjonction ; pour le Pronom *vous*, le signe personnel qui lui est propre, & pour le mot *apprennez*, 1°. le signe général qui convient à toutes les parties de ce Verbe ; 2°. le signe de présent ; 3°. le signe qui convient au mode conjonctif , comme on le verra en son lieu. Mais si le second Verbe doit être à l'indicatif, comme dans le second exemple, puisque nous ne donnons aucun signe au mode de l'indicatif, n'en ajoutant aucun autre, après avoir fait le signe de *présent*, le Sourd & Muet comprend qu'il doit mettre ce second Verbe à l'indicatif.

Le *que* joint avec aussi & comparatif d'égalité , signifie *comme* : il se représente en courbant les quatre doigts des deux mains, & les approchant deux ou trois fois l'une de l'autre dans cette situation. Nous avons dit la différence que nous mettons dans nos signes entre le positif & le compa-

46 *La véritable maniere d'inſtruire*
ratif des Noms adjectifs. Cela étant,
ſ'il s'agit d'exprimer par signes cette
phrase : *Pierre eſt plus grand que moi.*
Je montre Pierre , & je fais avec ma
main droite le ſigne de *grand*, & je
m'arrête à ce positif; mais ensuite je
m'élève à un degré ſupérieur : voilà
le ſigne de *plus grand*. J'exprime le
que , en mettant ma main gauche plus
bas , & me montrant moi-même , pen-
dant que ma main droite eſt plus éle-
vée , & qu'elle montre *Pierre*.

Ce ſeroit l'opération toute contraire,
ſ'il falloit expliquer par signes cette
phrase : *Pierre eſt plus petit que moi.* Je
montrerois Pierre avec ma main
droite , & je ſerois le ſigne de l'ad-
jectif *petit*: Après m'y être arrêté un
instant , je descendrois d'un degré plus
bas , ce qui ſignifieroit plus petit ,
j'exprimerois le *que* en mettant ma
main gauche plus haut , & me mon-
trant moi-même pendant que ma main

droite seroit plus basse , & qu'elle montreroit *Pierre*.

Le *que* exclusif s'exprime de cette maniere. J'envoie un Sourd & Muet dans un des coins du cabinet où nous faisons notre leçon, pendant que nous sommes tous autour de la table , & je fais avec la main un signe qui exprime sa séparation d'avec nous : il est donc *seul* , & tel est le signe qui exprime ce Nom adjectif; mais j'adverbifie cet adjectif , en mettant ma main sur mon côté , comme on met un adverbe à côté d'un Verbe , pour le modifier. Cette action indique le mot *seulement*. Or, je ne veux que du pain , ou je veux seulement du pain , c'est précisément la même chose. Ces deux mots *ne* & *que* , quoique séparés l'un de l'autre , doivent être expliqués par un seul signe ; mais lorsqu'on les dicte , il faut leur donner à chacun le signe qui leur est propre.

Le *que* admiratif est suivi d'un point d'admiration ! & c'est le signe qui lui convient. Nous le faisons tous naturellement, en disant : *que cela est beau !*

Nous employons encore dans notre Langue le mot *que* dans une autre espèce de phrase : *si François vient, & que sa page ne soit point écrite, je le renverrai.* Le *que* de cette phrase tient la place d'un second *si* : c'est comme si je disois, si François vient, & si sa page n'est point écrite, je le renverrai. Je montre donc, par signes, que ce *que* est comme un second *si*, & doit être exprimé comme le *si*, par un signe dubitatif.

A R T I C L E I V.

De quelques mots qui sont appellés par M. Restaut, des Pronoms impropres, & des signes qui leur conviennent.

Nous trouvons à tout moment dans nos Leçons & dans nos dictées ces

ces mots : *quelques*, *plusieurs*, *tous*. Voici de quelle maniere nous les expliquons par signes.

Nous prenons une bourse de jettons, & nous en tirons successivement un, deux, trois, quatre, huit, dix, douze, & nous les comptons chaque fois; ensuite nous en prenons, l'un après l'autre un petit nombre, & nous les montrons chaque fois, sans les compter: voilà ce que nous appellons *quelques*.

Après cette opération, nous en prenons autant que la main en peut contenir, & nous appellons cela *plusieurs* ou *beaucoup*. Enfin, nous les renversons dans un chapeau ou dans une autre bourse, & nous appellons cela *tous*. Il n'est pas nécessaire avec nos Eleves de revenir plus d'une fois à cette opération.

Nous rencontrons aussi à chaque instant : *rien*, *aucun*, *aucune*, *chaque*, *chacun*, *chacune*.

Partie I.

C

Pour exprimer, par signes, le mot *rien*, nous mettons plusieurs choses dans un chapeau, nous les ôtons ensuite l'une après l'autre jusqu'à la dernière, & nous montrons ensuite aux Sourds & Muets qu'il n'en reste pas une seule. Alors nous leur disons que ces paroles il n'y a pas une seule chose dans ce chapeau, ou il n'y a rien dans ce chapeau, signifient la même chose.

Le signe de *rien* est connu de tout le monde. On prend l'extrémité de ses deux dents de devant entre ses doigts, & aussitôt on retire sa main avec précipitation : les Sourds & Muets connoissent tous ce signe, avant même que de venir à nos instructions.

Si nous voulons dire *aucun*, nous faisons le signe de rien, nous y joignons le signe d'un adjectif masculin ; & pour *aucune*, celui d'un adjectif féminin.

Chaque se représente de cette ma-

niere. Il y a cinquante Sourds & Muets à la Leçon , il faut qu'à leur tour ils viennent l'un après l'autre faire les signes de quelqu'une de nos demandes & réponses. Cette action successive de tous sans exception l'un après l'autre , est le signe de *chaque*.

Mais j'ai été content de tous , & j'ai donné à *chaque un* , après son explication , quatre chataignes : voilà le signe de *chacun* , en coupant ce mot en deux. On y joint le genre masculin ou féminin.

Nos Lecteurs pourront être surpris de la basseſſe de nos exemples ; mais je les supplie de se souvenir que ce font des Sourds & Muets que nous instruisons.



CHAPITRE V.

Des Verbes.

Nous avons vu , que les Sourds & Muets avoient appris par mémoire les différens temps du Verbe *porter* , sans en comprendre la valeur ; mais il s'agit de leur faire entendre toute la métaphysique des Verbes , sans la connoissance de laquelle leur instruction seroit toujours très-défectueuse.

Cette entreprise paroît bien difficile à exécuter : elle est cependant très-simple.

Les Verbes sont composés de personnes , de nombres , de temps & de modes. La différence que les signes mettent entre les personnes , ainsi qu'entre les nombres , a été expliquée à l'occasion du Présent de l'indicatif du Verbe *porter* ; il n'est plus nécessaire

que d'aider tant soit peu le langage naturel des signes , auquel les Sourds & Muets sont accoutumés dès leur enfance , pour leur faire comprendre l'application qu'ils en doivent faire aux temps & aux modes.

ARTICLE PREMIER.

De l'application qu'on doit faire des signes aux temps des Verbes.

LE Sourd & Muet , avant que de venir à nos instructions avoit comme nous l'idée du passé , du présent & de l'avenir , & il ne manquoit pas de signes pour en faire sentir la différence.

Vouloit - il exprimer une action présente , il faisoit un signe naturel , que nous faisons tous en pareil cas , sans nous en appercevoir , & qui consiste à prendre les yeux des Spectateurs à témoin de la présence de

notre opération , ou si la chose fe faisoit , mais non sous ses yeux , il mettoit ses deux mains à plat sur la table , & la frappoit doucement pluſieurs fois de suite , comme nous le faissons nous-mêmes en semblable occaſion : il retrouve ces mêmes signes dans nos Leçons pour indiquer le Présent d'un Verbe.

S'agissoit - il de faire entendre , qu'une action étoit passée ? Il jettoit au hasard deux ou trois fois sa main du côté de son épaule : nous nous servons du même signe pour caractériser les temps passés d'un Verbe. Enfin , s'il desiroit annoncer une action future , il faisoit avancer sa main droite directement devant lui : c'est encore ce même signe , que nous lui donnons pour repréſenter le futur d'un Verbe. Mais il est temps , que l'art commence à venir au secours de la nature.

Nous lui avons appris à écrire de lui-même , perpendiculairement l'un sur l'autre , les noms des sept jours de la semaine. Nous lui difons de les écrire dans le même ordre , & ensuite nous mettons à droite & à gauche de son écriture ce qui se trouve ici avant & après ces mêmes mots sous différens titres.

P R É S E N T.

Aujourd'hui . . . Dimanche, Je ne range rien.

I M P A R F A I T.

Hier . . . Lundi, . Je rangeois mes Livres.

P A R F A I T.

Avant-hier . . . Mardi, . J'ai rangé ma chambre.

P L U S Q U E - P A R F A I T.

Avant-avant-hier . . Mercredi, J'avois rangé mon cabinet.

F U T U R.

Demain . . . Jeudi, . Je rangerai mes papiers.

F U T U R.

Après-demain . . Vendredi, Je rangerai mes tiroirs.

F U T U R.

Après après-demain Samedi, . Je rangerai mes armoires.

Hier, avant-hier & avant-avant-hier s'expriment par le nombre de fois qu'on a dormi, depuis le jour dont on parle. *Demain, après-demain, & après après-demain* se représentent par le nombre de fois qu'on dormira jusqu'au jour dont il s'agit.

Alors nous apprenons au Sourd & Muet à gêner sa liberté. Il jettoit indifféremment sa main vers son épaule, pour exprimer une chose passée ; nous lui disons, qu'il ne faut la jettez qu'une fois, quand il s'agit de l'Imparfait ; deux fois, quand il est question du Parfait ; & trois fois, pour le Plusque-Parfait : ce qui est vraiment analogue aux choses signifiées, le Plusque-Parfait annonçant une action plus anciennement passée, que le Parfait, & celui-ci faisant la même chose à l'égard de l'Imparfait.

Nous faisons observer plusieurs fois au Sourd & Muet dans les conjugai-

sions la différence des terminaisons de chacun des mots qui composent les temps , en lui mettant le doigt sur chacune de ces différences. Nous lui faisons aussi remarquer qu'il y a dans notre Langue huit temps de l'Indicatif , qu'on met à côté l'un de l'autre sur une même ligne horizontale , avec chacun leur titre ; la table , sur laquelle on le fait écrire , étant partagée , pour cela , en huit quarrés égaux qui sont ineffaçables.

On lui montre , que de ces huit temps , il y en a quatre , qui sont intitulés *Parfait* en cette maniere.

1^e *Parfait.* 2^e *Parfait.* 3^e *Parfait.* 4^e *Parfait.*
J'ai aimé. J'aimai. J'ai eu aimé. J'eus aimé.

Les signes qui doivent les exprimer , se présentent tout naturellement : après avoir porté la main à son épaule , ce qui est le signe commun à tout Parfait , on fait le signe de premier , ou de second , ou de troisième , ou de qua-

58. *La véritable maniere d'instruire*
trieme , comme nous l'avons dit en
parlant des Noms de nombres , ce qui
annonce au Sourd & Muet , quel est
le Parfait , dont on parle , & celui
qu'il doit écrire si on lui dicte ; aussi
ne s'y trompe-t-il point.

Nous ne laissons pas ignorer au
Sourd & Muet l'usage de ces différens
Parfaits , dont les uns expriment un
temps passé , mais indéfini ; comme
j'ai aimé , les autres définissent ce
temps passé ; comme *j'aimai*.

Il y en a qui expriment , mais d'une
maniere indéfinie un passé qui est an-
térieur à un autre , qui s'est passé de-
puis ; comme *j'ai eu aimé* : d'autres
expriment ce passé d'une maniere dé-
finie ; comme *j'eus aimé*.

ARTICLE II.

*De l'application qu'on doit faire des
signes aux modes des Verbes.*

LES modes ou manieres de conjuguer

un Verbe signifient la même chose. Ces modes sont , l'Indicatif , l'Impératif , le Subjonctif & l'Infinitif : nous y joignons le Participe , parce qu'il a un présent , un passé & un futur , comme d'autres modes.

Pour ne point multiplier les signes sans nécessité , nous n'en donnons point à l'Indicatif , parce qu'il suffit , qu'aucun signe n'indique un autre mode , pour que le mot du Verbe dont il s'agit , soit à l'Indicatif.

Mais le Sourd & Muet a remarqué le signe de la main & des yeux , qu'on lui faisoit toujours , & qu'il faisoit lui-même en cas de besoin , pour exprimer un commandement , il retrouve avec nous ce signe , pour indiquer l'Impératif. Cependant au lieu de ce signe , on joint les mains , pour indiquer le Supplicatif , quand il s'agit de quelque grâce , qu'on demande.

Nous trouvons très - souvent dans

60 *La véritable maniere d'instruire*
le discours deux Verbes joints ensemble par un *que*, mais dont le premier signifie une maniere d'être ou d'agir, qui influe directement ou indirectement sur celle qui doit être exprimée par le second. Le premier annonce en quelque sorte la cause, dont le second exprimera l'effet. Cette liaison entre la cause & l'effet, qui s'exprime dans notre Langue par la conjonction *que*, & dans d'autres Langues par le terme qui convient à chacune d'elle, a fait inventer un Mode, c'est-à-dire une maniere de conjuguer différente de celle dont on se sert pour exprimer une simple affirmation. Ce Mode n'a dans notre Langue, que quatre temps: *scavoir*, le présent, l'imparfait, le parfait & le plusque-parfait, dont tous les Pronoms personnels sont toujours précédés par un *que*, & chacune de leurs personnes a sa terminaison qui lui est propre.

Mais il est bon d'observer que le Verbe qui précède le *que*, annonce toujours une futurition (je demande grace pour ce terme), absolue ou conditionnelle, comme on peut s'en convaincre par les exemples suivans : *pour bien répondre le jour de votre exercice public, il faudroit que vous apprisiez bien : ou il faudra, que vous ayez bien appris : ou il auroit fallu que vous eussiez bien appris les cahiers qu'on vous a mis entre les mains.* Il est visible dans ces trois exemples, que l'action d'apprendre est toujours annoncée, comme devant ou ayant dû précéder le bon effet, qu'elle produira, ou qu'elle produiroit, ou qu'elle auroit produit, en supposant l'accomplissement de la condition.

D'après ce que nous venons de dire, il est facile d'indiquer les signes, dont on doit se servir en dictant ou en expliquant les personnes grammaticales

62. *La véritable maniere d'instruire*
de ce Mode ; exemple : je veux que
vous écriviez, pour dicter ce mot *que*,
il faut faire le signe général de con-
jonction, pour le mot *vous*, le signe
de ce Pronom personnel, & pour le
mot *écriviez*, 1°. le signe général,
qui convient à toutes les parties du
Verbe *écrire* ; 2°. le signe du pré-
sent ; 3°. le crochet des deux *index* en
forme d'agraffe, qui, se trouvant im-
médiatement après le signe de présent,
ne signifie plus une simple *conjonction* ;
mais un *mode conjonctif*.

Nous avons trois Temps, qui dans
notre Langue ne sont point du sub-
jonctif, & qui sont appellés par M.
Restaut *futur passé*, *conditionnel pré-
sent*, *conditionnel passé* ; nous les met-
tons avec le Subjonctif, afin de nous
accorder, en faisant ce qu'on appelle
les *parties*, en termes scolastiques,
avec la disposition de la Grammaire
Latine, qui les y place ; *amarem*,

Signifiant également dans cette Langue que j'aimasse ou j'aimerois. Nous avertissons cependant, que dans notre Langue ils ne sont point de ce mode, & nous les caractérisons par des signes qui leur sont propres.

Voici de quelle maniere nous les expliquons. Nous écrivons sur la table : *Je parts de l'endroit où est ma fenêtre & je vais à ma porte ; lorsque je serai à ma porte, j'aurai donné à M. qui est au milieu entre les deux, cette tabatiere que je tiens en ma main.* Lorsque je parts, la donation est future : elle devient présente, lorsque que je donne ; mais elle est passée, lorsque je suis à ma porte. Nous faisons donc le signe qui convient à l'action de donner, & ensuite le signe du Futur & celui du Passé. Nous supprimons celui du Présent comme étant inutile, parce que le seul bon sens dicte, qu'entre le Futur & le Passé, il a fallu que le Présent s'y trouvat.

Nous donnons le signe de Futur-imparfait au temps , que M. Restaut appelle un conditionnel Présent , & voici pourquoi :

J'ai ordonné à un Sourd & Muet d'apprendre telle leçon : je lui ai dit , que je reviendrois dans deux heures , pour la lui faire réciter , & je lui ai promis de lui donner un Livre , s'il la récitoit bien. Je reviens donc deux heures après , ayant le Livre entre les mains & je le montre aux Assistans , en leur disant , que je le lui donnerai s'il sçait bien sa leçon. J'arrive jusqu'à lui ; mais il ne la sçait point. Je lui montre mon Livre & je le remets avec ostentation dans ma poche , en lui disant qu'il ne l'aura pas , parce qu'il est un paresseux. La volonté que j'avois de donner , est arrêtée par le défaut de la condition , & il me semble , que le frein qui m'arrête , & qui est antérieur à mon expression , doit avoir pour signe l'Imparfait.

Par la même raison nous donnons le signe de Futur Plusque-Parfait , au temps que M. Restaut appelle un conditionnel Passé (j'aurois donné), parce qu'il y avoit de même une futurition éventuelle ou conditionnelle , lorsque je suis parti dans l'intention de donner , si je trouvois la condition remplie ; & , en effet , si elle l'eut été , la donation seroit déjà au Plusque-Parfait , lorsque j'en parle , après avoir fait quelques autres actions depuis la paresse de mon Disciple , qui m'a empêché de lui donner le Livre que je lui avois promis conditionnellement .

Le Sourd & Muet voit souvent exprimer l'action , qu'un Verbe signifie , sans désigner aucune personne , qui agisse ou qui doive agir : l'action de chercher & le défaut de trouver la personne ou les personnes , qui agissent ou qui doivent agir , devient le signe de l'*Infinitif* ou plutôt *Indéfini* ,

devant lequel on ne met aucune personne , ni du singulier , ni du pluriel.

On a soin de faire observer , qu'en François l'Infinitif se termine toujours en *er* , ou en *ir* , ou en *oir* , ou en *re* : en *er* , c'est la premiere conjugaison , en *ir* , c'est la seconde , en *oir* , c'est la troisieme , en *re* , c'est la quatrieme .

Nous avons dit ci-dessus , comment on exprime par signes , premier , second , &c. Le mot de Conjugaison signifie l'assemblage ou la suite de toutes les personnes , les nombres , les temps & les *modes* d'un Verbe. On fait apprendre ces quatre Conjugaisons aux Sourds & Muets , à mesure qu'ils avancent dans l'instruction .

En faisant , comme si je tirois par devant un fil , ou un petit morceau d'étoffe de chaque côté de mon habit , j'exprime la nature du Participe , qui tient partie du Verbe (*partem capit*) & partie du Nom. Il est réellement un

Nom adjetif, puisqu'il exprime une qualité qu'on peut attribuer à un Nom substantif; mais en même temps, il a les mêmes régimes que le Verbe, dont il est le Participe, & dont il exprime l'action.

A R T I C L E III.

Des Verbes Actifs, Passifs, Neutres & Réciproques.

Le Verbe actif est celui qui représente une personne grammaticale d'un Verbe, comme agissante hors d'elle-même. Le Verbe passif est celui qui représente une de ces personnes, non comme agissante, mais comme recevant l'action d'une autre. Pour faire sentir aux Sourds & Muets cette différence, nous portons un de ces Enfans dans un fauteuil. Notre action est sensible, & nous la leur faisons remarquer. L'enfant qui est porté, ne fait

aucun mouvement : ses bras & ses mains , ses jambes & ses pieds , sont pendans & demeurent immobiles comme s'ils étoient paralytiques : ce sont les deux signes par lesquels nous distinguons ces deux especes de Verbes.

Quant aux Verbes neutres & aux Verbes réciproques , l'explication par signes en est plus difficile. Nous ne la mettons ici , que pour les Maîtres qui instruiront des Sourds & Muets devenus capables d'en saisir l'explication grammaticale. Nous dirons plus bas , à quoi nous nous en tenons pour le commun des Sourds & Muets.

Le mot *neutre* signifie , ni l'un ni l'autre. Le Verbe neutre n'est donc , ni actif ni passif. Il n'est point actif puisqu'il ne représente point une personne agissante hors d'elle-même , & dont l'opération se rapporte à un objet qui lui soit étranger. Il n'est point passif parce qu'il ne représente point une

personne , comme recevant l'opéra-
tion d'une puissance étrangere. Il re-
présente seulement une situation , un
état , une qualité , une habitude , ou
une opération intérieure , comme *je
dors , je déjeune , je dîne , je soupe , je
tremble , &c. &c.*

Ces Verbes ont chacun leur signe
particulier à proportion de ce qu'ils
signifient : ce n'est point ici le lieu de
les exposer : ils se trouveront dans le
Dictionnaire à l'usage des Sourds &
Muets.

Le signe commun à tous ces Verbes
consiste à les représenter comme n'é-
tant ni actifs , ni passifs , en faisant à
droite & à gauche le signe de néga-
tion , qui annonce qu'il ne s'agit point
d'une opération qui sorte au-dehors
de la personne dont on parle , ni
d'une opération qu'elle reçoive d'au-
cune puissance étrangere , mais d'une
opération qui se passe en elle-

70 *La véritable maniere d'instruire*
même, & qui se borne à elle-même.

Il faut en donner un exemple. Si je veux expliquer par signe ces mots *je tremble*, il faut faire 1°. le signe de *je* (premiere personne du singulier) ; 2°. le mouvement d'une personne qui tremble ; 3°. le signe du présent d'un Verbe ; 4°. le signe d'une négation à droite & à gauche , *point actif* , *point passif*. (Je crois devoir répéter ici ce que j'ai dit ailleurs , que tous ces signes s'exécutent dans un instant).

Les Verbes réciproques sont ceux qui mettent leurs Pronoms personnels *je* , *tu* , *il* , suivis de leurs Pronoms conjonctifs *me* , *te* *se* , au singulier ; & *nous* , *vous* , *ils* , suivis de leurs Pronoms conjonctifs *nous* , *vous* , *se* , au pluriel avant l'expression particulière à chaque personne du Verbe , comme *je me promene* , *tu te reposes* , *il se délasse* . *Nous nous promenons* (le second *nous*

est un Pronom conjonctif). *Vous vous reposez* (le second *vous* est aussi conjonctif) *ils se délassent*.

Les signes particuliers de chacun de ces Verbes se trouveront dans le Dictionnaire des Verbes à l'usage des Sourds & Muets. Les signes communs à tous consistent dans les signes que nous avons donnés des Pronoms personnels & des Pronoms conjonctifs, soit au singulier, soit au pluriel. (Nous avons soin d'avertir que ces Verbes, dans leurs temps passés, ne se conjuguent point avec le Verbe auxiliaire *avoir*, mais avec le Verbe auxiliaire *être*).

Avec le commun de nos Sourds & Muets, comme nous ne pensons point à en faire des Grammairiens, nous appellons Verbe actif tout Verbe, qui exprime une action ou opération, soit intérieure, soit extérieure, soit spirituelle, soit corporelle, en un mot,

72 *La véritable maniere d'instruire*
toute opération qui n'est point pure-
ment passive , parce qu'elle n'est point
produite en nous ou sur nous par une
puissance étrangere.

A R T I C L E I V.

Des Régimes des verbes.

CET article est un de ceux qui peuvent mettre plus de confusion dans l'esprit des Sourds & Muets , si leurs Maîtres n'y donnent pas une attention singuliere , soit en dictant les Leçons , soit en les expliquant.

Nous appellons régimes des Verbes les cas Grammaticaux , auxquels on doit mettre les Noms ou les Pronoms , qui , après les Pronoms personnels , entrent avec le Verbe dans la composition des phrases.

Il y a deux sortes de Régimes , sçavoir le Régime direct & le Régime indirect.

Le

Le Régime direct est celui auquel se rapporte & se termine l'action exprimée par le Verbe, & qui suffit seule avec le Pronom personnel & le Verbe, pour former une phrase entière. Ainsi, dans cet exemple : *je respecte la vertu*, *je* est le Pronom personnel, *respecte* est le Verbe, *la vertu* est le Régime, c'est-à-dire le nom substantif, auquel se rapporte & se termine l'action exprimée par le Verbe. Il en seroit de même de cet autre exemple : *je déteste le vice.*

Dans ces deux exemples, *la vertu* & *le vice*, qui sont les Régimes directs des Verbes qui les précédent, sont à l'accusatif, c'est-à-dire au quatrième cas grammatical, parce que tout Verbe actif exige, que le Nom substantif auquel son action se rapporte & se termine, soit mis après lui à l'accusatif. Mais voici ce qui peut mettre de la confusion dans l'esprit des Sourds & Muets.

Partie I.

D

Lorsque le Régime direct du Verbe est un Nom substantif, il doit se mettre après les Verbes, comme dans les deux exemples ci-dessus; mais lorsque le Régime direct auquel se rapporte & termine l'action exprimée par le Verbe, est un Pronom relatif ou conjonctif, il doit se mettre avant le Verbe, comme dans ces deux exemples *je vous honore*, *ils nous regardent*, d'où il arrive, que ces deux Pronoms *nous* & *vous* se trouvant immédiatement avant les Verbes *honorent* & *regardent*, si on n'a pas soin de faire observer au Sourd & Muet, à qui l'on dicte, que ces deux Pronoms sont conjonctifs & non personnels, il écrira *je vous honorez*, & *ils nous regardons*: dès-lors il n'y aura plus de sens dans ces deux phrases; mais si, en dictant, on fait sur ces deux mots le signe de Pronoms conjonctifs, il comprendra, que les deux Pronoms personnels sont

ceux qui précédent *vous* & *nous*, & alors il écrira *je vous honore*, *ils nous regardent*. Pour éviter toute confusion dans les explications publiques, il faut toujours, que celui qui tient la baguette la mette 1^o. sur le Pronom personnel *je*, 2^o. sur le Verbe *honore*, 3^o. sur le Pronom conjonctif *vous*, & de même 1^o. sur le Pronom personnel *ils*, 2^o. sur le Verbe *regardent*, 3^o. sur le Pronom conjonctif *nous*, comme s'il y avoit *je honore vous*, *ils regardent nous*.

Le Régime indirect présente encore plus de difficulté. Nous appelons Régime indirect un Nom ou un Pronom, par lequel on exprime une chose à laquelle l'action signifiée par le Verbe ne se rapporte point directement. C'est une seconde idée qu'on ajoute à une première, & sans laquelle la phrase avoit son intégrité.

Ce second Régime ou Régime in-

76 *La véritable maniere d'instruire*
direct ne se met jamais à l'accusatif ;
parce que l'action signifiée par le Verbe
ne s'y rapporte pas directement. Il se
met avant le Verbe (excepté à l'im-
pératif) & par conséquent donne lieu
à la même difficulté dont nous venons
de parler, comme on peut le voir dans
cet exemple : *je vous présente le livre*,
~~si sur ce mot~~ *vous* on ne fait pas le
signe de conjonctif ; mais il faut de plus
avertir , qu'il n'est point le Régime
direct du Verbe , & pour cela il faut
ajouter le signe de datif , c'est-à-dire
du troisième cas , dont on supprime
dans notre langage la préposition *à* ,
mais qu'on ne doit pas supprimer dans
les signes , ni en dictant , ni en expli-
quant. Il faut dans l'explication , qu'on
porte la baguette sur cette phrase ,
comme s'il y avoit *je présente à vous*
le livre , & ne pas y omettre la prépo-
sition *à*.

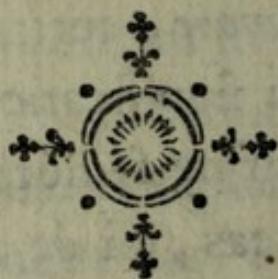
C H A P I T R E V I .

Des Adverbes.

LES Verbes reçoivent des Adjectifs aussi bien que les Noms substantifs, mais en la maniere qui leur est propre. Ces Adjectifs sont appellés des Adverbes, parce qu'ils se mettent avant ou après les Verbes, pour en augmenter ou en diminuer la signification. Par exemple, je dis : *j'ai frappé*; mais j'ajoute, *fortement*, cet Adjectif augmente la signification du Verbe. Au contraire, si j'ajoute *foiblement*, cet autre Adjectif en diminue la signification : cette espèce d'Adjectif ne se décline point. Il n'a point de cas, ni de nombre, ni de genres.

Voici comme nous le représentons par signes; s'agit-il de ce mot *grandement*? nous élevons notre main droite à une

hauteur convenable : ensuite nous l'appliquons sur notre main gauche : c'est le signe de l'Adjectif : cela signifie *grand* ; mais aussi-tôt pour adverbifier cet Adjectif , nous transportons notre main droite sur notre côté , parce qu'un Adverbe se met à côté d'un Verbe pour le modifier , comme notre main droite est alors sur notre côté. Ce troisième signe , joint aux deux précédens , signifie *grandement* : cet exemple doit suffire pour tous les autres Adverbes , qui dérivent des noms Adjectifs.



CHAPITRE VII.

Des Prépositions.

LES Prépositions sont ainsi appellées, parce qu'elles se mettent avant les mots qu'elles régissent.

Chacune a son signe particulier conforme à sa signification ; mais le signe général qui leur convient à toutes , se fait en courbant les doigts de la main gauche , & faisant marcher cette main dans cette situation de gauche à droite sur la ligne même qu'on lit ou qu'on écrit , parce qu'alors on y rencontre les Prépositions , avant que de trouver le mot , auquel elles se rapportent , ou plutôt qu'elles régissent.

Ne croyant pas devoir nous en tenir sur cet article à ce signe général , nous allons donner les signes de celles qui se rencontrent le plus souvent dans le discours.

80. *La véritable maniere d'instruire*

Avec s'exprime par signes en courbant ses deux mains vis-à-vis l'une de l'autre , & montrant qu'il y a entre elles , deux ou plusieurs choses ensemble : les deux mains ont alors la figure d'une parenthese ().

Avant & après : nous écrivons ce mot *midi* : toutes les heures de la matinée sont *avant* lui : toutes celles qui le suivent sont *après* : il est au milieu entre les unes & les autres.

Devant & derriere : tout ce que je puis regarder directement en face , est *devant* moi : tout ce que je ne peux voir sans retourner la tête de l'autre côté , est *derriere* moi.

Dans & en n'ont pas le même signe. *Dans* exprime une situation déterminée. Nous fermons les quatre doigts de la main gauche , & nous y faisons entrer l'*index* de la main droite , où nous mettons notre main dans une de nos poches. Mais *en* n'exprime qu'une

Situation indéterminée quant au lieu , comme il travaille *en chambre* , sans dire en laquelle : alors nous tenons notre *index* droit perpendiculairement élevé au-dessus de la table , & nous le posons successivement sur différens endroits sans nous arrêter à aucun.

Chez moi , dans ma maison ; *chez* vous , dans votre maison ; *chez* lui , dans sa maison.

Contre ; nous faisons venir directement à plusieurs fois les deux *index* l'un contre l'autre , comme pour se battre. Lorsque ce mot signifie *près* , comme dans cet exemple , sa maison est *contre* le bois , nous approchons notre main de l'objet dont il s'agit.

Depuis & *dès* ne s'expriment point par signes de la même maniere. *Dès* annonce le commencement d'une chose & n'en annonce pas la continuation. *Depuis* annonce le commencement & la continuation ; aussi peut - on y

82 *La véritable maniere d'instruire*
ajouter le mot *toujours*, qu'on ne peut
pas mettre après le mot *dès*. Pour ex-
primer *dès* par signes, on montre le
temps où une chose a commencé; mais
la main ne continue pas de courir en
avant. Pour exprimer *depuis*, la main
continue de courir ou jusqu'à nous, ou
jusqu'au temps où la chose a fini.

Pendant marque la durée d'un temps:
j'ai travaillé *pendant* huit heures, c'est-
à-dire j'ai employé huit heures au tra-
vail. Nous faisons donc, 1°. le signe
d'heure qui est très-connu des Sourds
& Muets, qui en voient la différence
sur les cadrants des pendules, dont nous
leur disons, que la sonnerie frappe nos
oreilles, comme le petit marteau des
montres à répétition frappe leurs doigts;
2°. en faisant cheminer notre main sur
le cadran, nous montrons que ces heu-
res s'avancent; 3°. nous nous arrêtons
après la huitième; 4°. nous ajoutons
le signe de Préposition.

Entre & parmi. Pour expliquer par signes le premier de ces deux mots, notre main gauche étant dans une situation horizontale, nous séparons avec notre main droite le premier doigt d'avec le second, le second d'avec le troisième, & le troisième d'avec le quatrième. *Parmi* signifie à la lettre *au milieu*. Nous représentons un grand peuple, au milieu duquel il y a des grands & des petits, des riches & des pauvres, des savans & des ignorans, des aveugles, des boiteux, &c. &c.

Par: Ce mot a différentes significations qu'il seroit trop long d'expliquer. Nous en exprimons le signe très-simplement, en faisant passer notre main droite à travers le pouce & l'*index* de notre main gauche.

Pour: Ce mot est tantôt une Préposition & tantôt une Conjonction. Il annonce une destination, que nous

84 *La véritable maniere d'instruire*
exprimons par signes , en mettant notre
index droit sur notre front , que nous
regardons comme le siége de notre
esprit , & le portant tout de suite sur
l'objet dont il est question dans la
phrase.

Proche & près : Pour exprimer par
signes le premier de ces deux mots ,
nous approchons notre main de notre
côté , en laissant une certaine distance
entre l'une & l'autre ; mais pour ex-
primer *près* nous laissons moins de dis-
tance.

Sans : Préposition exclusive , qui se
dit de ce qui n'accompagne point quel-
que chose/ou quelque personne. Nous
disons donc *j'irai sans vous*, *j'irai*, *vous*
point: il est sans argent, *lui*, *argent point*:
vous êtes sans force, *vous*, *force point*.

Selon. Ce mot signifie *comme* : *selon*
Saint Paul ; je dis en second *comme* Saint
Paul a dit en premier : *selon mes for-*
ces; *comme mes forces me le permet-*
tront.

Sur & sous. Je mets ma main sur la table & je fais un mouvement semblable à celui d'une personne , qui en effaceroit un mot : cela signifie *sur* : je fais la même chose sous la table : cela signifie *sous*.

Voici, voilà. C'est comme si on disoit , *voyez ceci, voyez cela.*

Je ne suis point assez présomptueux, pour croire que j'ai toujours rencontré bien juste dans tous & chacun de ces signes. J'aurai une singuliere obligation à ceux de nos Lecteurs , qui voudront bien m'en communiquer de plus expressifs.



CHAPITRE VIII.

Des Conjonctions.

LES Conjonctions sont ainsi nommées, parce qu'elles servent à joindre (*con-jungunt*) ou un Verbe avec un autre Verbe, comme dans cet exemple, *il faut que vous étudiez*, ou la seconde partie d'une phrase avec la première, comme dans cet autre exemple: *je vous donnerai un Livre, lorsque vous apprendrez bien vos leçons.* Le signe général est la jonction des deux *index* en forme de crochet.

Voici les signes particuliers de celles dont l'usage est le plus fréquent.

Afin que: C'est le but qu'on se propose, le terme auquel on tend. Quoique cette Conjonction ne soit composée que de deux mots nous y emploïons trois signes. 1^o. Le signe de

la Préposition *à*. 2°. le signe qui convient au mot *fin*: nous barrons le passage pour qu'on n'aille pas plus loin. 3°. Le signe de la Conjonction *que*.

Ainsi: lorsque ce mot est seul, il est un Adverbe qui signifie *de cette maniere*; mais lorsqu'il est joint avec un *que*, il est une Conjonction, qui signifie *comme vous venez de le voir, de le lire, de l'entendre, ou comme vous allez le voir, le lire ou l'entendre*. Tous ces mots ont leurs signes naturels, qui n'ont pas besoin d'explication.

Aussi: Lorsque ce mot est seul, il signifie *encore ou de même*; mais lorsqu'il est joint avec un *que* après un Nom adjetif, il signifie *comme, pareillement, dans le même degré*. Comme dans cet exemple. *Il est aussi fort que vous*: cela signifie *il est fort comme vous, il l'est pareillement; il l'est dans le même*

'degré. Voici de quelle maniere cela se représente par signes : on a les deux mains sur la table , & d'abord on n'en regarde qu'une seule ; mais ensuite on jette les yeux sur l'autre , & on les approche l'une de l'autre jusqu'à ce qu'elles se touchent immédiatement , & qu'on voie de près la ressemblance de l'une avec l'autre.

Cependant : Ce mot a deux significations bien différentes l'une de l'autre.

1°. Il signifie *pendant ce temps*. Nous avons donné le signe de *pendant* & le signe de *ce* : il ne reste plus à donner que le signe de *temps* : nous le représentons comme des heures qui s'ensuivent sans cesse. *Fugit irreparabile tempus.*

Mais 2°. ce même mot signifie néanmoins : un exemple en fera sentir la valeur. *Vous me dites bien des raisons , pour me faire croire , qu'une chose est*

fauſſe, & néanmoins comme j'ai vu le contraire de mes propres yeux, je persiste à penser & à dire qu'elle est vraie. Ce mot néanmoins signifie donc : tout ce que vous me dites est à mon égard moins que rien, pour me faire croire que cette chose est fauſſe : le signe de moins s'exécute en mettant le bout de son pouce droit sur l'articulation qui joint le petit doigt à la main, & le faisant cheminer jusqu'à ce qu'il arrive à la partie supérieure de ce petit doigt : que rien, nous avons donné les signes de ces deux mots.

Donc est un mot qui annonce de l'exigence. On frappe donc plusieurs fois & fortement sur la table avec l'extrémité de l'*index* droit, & on y ajoute le signe d'Adverbe, mais d'un Adverbe qui lie ce qu'on va dire avec ce qu'on a dit précédemment.

Alors est un Adverbe qui signifie *à cette heure* ; mais lorsqu'il est joint avec *que*, en cette maniere *lorsque*, il signifie *à l'heure que* : on la montre cette heure d'une maniere déterminée ou indéterminée , selon le sens de la phrase.

Pourquoi : Lorsque ce mot est interrogatif, il signifie *dans quelle vue ? ou pour quelle raison ?* Mais lorsqu'il se trouve dans le cours d'une phrase , il signifie c'est pour cette vue ou cette raison. Le mot de *raison* ne se prend point ici pour la faculté de raisonner, mais pour l'usage légitime qu'on en a fait , avant que de prononcer un jugement.

Parce que : Ce mot signifie lisez (ou écoutez) ce qui va suivre , & vous y trouverez la raison de ce que vous venez de lire (ou d'entendre) ; ce signe s'exécute en promenant sa

main sur les mots qui suivent le *parce que*.

Car: Ce mot signifie à-peu-près la même chose que *parce que*, avec cette différence que le *car* paroît tenir un moment en suspens, & annoncer une preuve, qui demandera plus d'attention. Voici comment cela s'exécute. On montre avec son *index* gauche la partie de la phrase qui précède le *car*, & avec son *index* droit la partie de la phrase qui le suit, ajoutant un troisième signe, qui fait partir l'*index* droit du front & des yeux, & donne à entendre qu'il faut de l'attention.

Mais signifie quelque chose qui arrête. *J'avangois ou j'avancerois*; cependant quelque chose m'arrête: ce signe se fait naturellement par tout le monde, & tient quelque chose de la retenue, ou de la surprise, ou de l'admiration.

Puisque : ce mot signifie *posé que*. On fait le signe de poser quelque chose sur la table, & ensuite le signe du *que* relatif & conjonctif.

Quoique : Ce mot signifie ordinairement, quelque chose qui soit arrivée, ou qui arrive maintenant, ou qui puisse arriver dans la suite ; quelque chose qu'on ait dit ou fait, qu'on dise ou qu'on fasse maintenant ; qu'on puisse dire ou faire dans la suite, cela ne m'a point empêché, ne m'empêche point, ou ne m'empêchera point de, &c.

Il est très-facile dans notre Langue d'exprimer cette Conjonction par le signe *de quoi* interrogatif ou dubitatif, & le signe du *que* relatif ou conjonctif, en y ajoutant un signe du passé, du présent ou du futur, selon que la phrase l'exige.

(Dans toute Langue cette Conjonc-

tion répond à ces paroles *nonobstant tout, &c.*).

Pourvu que. Cette Conjonction signifie une condition qui peut être dépendante ou indépendante de la volonté ; comme dans ces deux exemples : *je vous aimeraï , pourvu que vous soyez sage.* Nous sortirons demain , *pourvu qu'il fasse beau temps.* Dans l'un & l'autre cas, elle signifie la même chose que le *si* dubitatif , & peut être exprimée par le même signe qui est connu de tout le monde. On tient ses mains un peu élevées & tournées l'une vis-à-vis de l'autre : on les balance entre un *oui* & un *non futur* , & l'on ne sait sur lequel des deux s'arrêter.

Dans notre Langue cette Conjonction est très - facile à dicter par signes aux Sourds & Muets , en la séparant en trois mots , *pour vu que* , ce qui revient à ceux-ci : *après avoir vu que*.

Quand: Ce mot est souvent interrogatif, il signifie alors *en quel temps?* Voici comment il s'exprime par signes; on tourne la tête en arrière, ensuite on porte les yeux sur soi-même, & en troisième lieu sur des objets plus ou moins éloignés: cela signifie passé, présent, futur: alors on demande par un geste interrogatif, *lequel des trois.* Ce même mot au milieu d'une phrase n'a pas ordinairement une signification différente de *lorsque*; mais il faut lui donner un signe différent, afin que les Sourds & Muets auxquels on dicte, ne se trompent pas sur celui des deux, qu'on veut qu'ils choisissent. On fait donc le signe de passé, présent, futur, comme ci-dessus, & on met le doigt sur celui de ces trois temps dont on parle.

Ou sans accent. On présente deux choses à quelqu'un & on lui dit: *pre-*

nez l'une ou l'autre, mais non toutes les deux, regardez & choisissez.

Où, avec un accent & interrogatif, signifie *en quel lieu?* Les deux premiers mots ont été ci-dessus expliqués par signes ; on montre ensuite différens lieux.

Où, avec accent & non interrogatif, signifie *dans lequel, ou auquel.* Ces mots ont été suffisamment expliqués.

Ni : ce mot s'exécute par signes, en faisant en même temps avec les deux mains le signe de négation.

Je demande grace sur ce septième article, comme je l'ai demandé sur le sixième. Il est très-possible que je me sois trompé sur quelques-uns de ces signes, & plus encore, que je n'aie pas toujours choisi les meilleurs & les plus expressifs. Je prie les Personnes qui s'en appercevront, de vouloir bien m'en donner avis, & je profiterai

96 *La véritable maniere d'instruire*
de leurs lumieres, autant qu'il me sera
possible pour l'Instruction des Sourds
& Muets. C'est uniquement pour leur
rendre service, que j'ai entrepris cet
Ouvrage: en m'avertissant de ce qu'on
aura trouve de defectueux, on me
fournira un moyen de leur étre plus
utile.



CHAPITRE

CHAPITRE IX.

Comment on fait rendre compte aux Sourds & Muets de tout ce qu'on a expliqué jusqu'à présent.

On a de la peine à se persuader que des Sourds & Muets saisissent toutes les différences grammaticales qu'on a expliquées jusqu'ici , & qu'ils retiennent très-exactement la multiplicité des signes qui y correspondent : on demande même si cela est possible.

Oui , sans doute : & lorsqu'une chose est faite , il n'est plus question de demander si elle est possible. *Ab actu ad posse valet consecutio.*

Or , des milliers de Personnes de tout état , qui ont assisté à nos Exercices publics , ou qui sont venues à

Partie I.

E

98 *La véritable maniere d'instruire
nos Leçons ordinaires, en ont été &
en sont tous les jours témoins oculaires.*

Nous avons un grand carton qui contient d'un côté, les noms des huit sortes de mots qui peuvent entrer dans le discours , & qui exprime à quelle partie de l'oraison appartient chacun des mots qu'on juge à propos de présenter 'aux Sourds & Muets. L'autre côté explique pourquoi le mot qu'on a présenté appartient à la partie du discours dans laquelle on l'a placé.

Voici la copie de ce carton.

PREMIER TABLEAU Pag. 98

qui exprime à quelle Partie du Discours un tel mot appartient.

- 1°. Il est (ce mot) à la PREMIERE.... à la SECONDE.... à la TROISIÈME... PERSONNE.
- 2°. du SINGULIER du PLURIEL.
- 3°. DU PRÉSENT... de l'IMPARFAIT... du PARFAIT... du PLUSQUE-PARFAIT... du FUTUR.
- 4°. De l'INDICATIF... de l'IMPÉRATIF... du SUBJONCTIF.
- 5°. De *** qui est un Verbe ACTIF.... PASSIF.... NEUTRE, c'est-à-dire, ni Actif ni Passif.
en er. en ir. en oir. en re.
- 6°. De la PREMIERE. de la SECONDE. de la TROISIÈME. de la QUATRIÈME CONJUGAISON.
- 7°. Il est au PRÉSENT. au PARFAIT de l'INFINITIF { ACTIF. } de *** qui est un Verbe, &c.
Ligne 6.
 { PASSIF. }
- 8°. C'est le PRÉSENT. le PARFAIT. du PARTICIPE ACTIF de *** qui est un Verbe, &c. *Ligne 6.*
- 9°. C'est le PRÉSENT. le PARFAIT du PARTICIPE PASSIF de *** qui est un Verbe, &c. *Ligne 6.*
- 10°. Il est au NOMINATIF. au GÉNITIF. au DATIF. à l'ACCUSAT. au VOCAT. à l'ABLAT. { Singulier. }
 { Pluriel. }
- 11°. De *** qui est un Nom SUBSTANTIF Masculin... de *** qui est un Nom SUBSTANTIF Fem.
- 12°. Il est au NOMINATIF. GÉNITIF. DAT. ACCUSAT. VOCAT. ABLAT. { Singulier masculin. }
 { Pluriel féminin. }
- 13°. De *** qui est un Nom ADJECTIF.
- 14°. Il est au NOMINATIF. GÉNITIF. DAT. ACCUSAT. VOCAT. ABLAT. { Singulier masculin. }
 { Pluriel féminin. }
- 15°. De *** qui est un PRONOM PERSONNEL. INTERROGATIF. RELATIF. DÉMONSTRATIF.
 POSSESSIF.
- 16°. C'est une PARTICULE, c'est-à-dire un petit mot qui tient lieu de Pronom.
- 17°. C'est le COMPARATIF de *** qui est un Nom Adjectif... C'est le COMPARATIF de *** qui est un Adverbe.
- 18°. C'est le SUPERLATIF de *** qui est un Nom Adjectif... C'est le SUPERLATIF de *** qui est un Adverbe.
- 19°. C'est un ADVERBE, c'est-à-dire un Adjectif qu'on joint à un Verbe, & qui n'a point de Cas, ni de Nombre, ni de Genre.
- 20°. C'est une CONJONCTION, c'est-à-dire une Particule indéclinable qui sert à lier les différentes parties d'une Phrase.
- 21°. C'est une PRÉPOSITION, c'est-à-dire une Particule indéclinable qui se trouve devant les mots qu'elle régit.

D'après ce premier Tableau, le Sourd & Muet tenant sa baguette à sa main, si on lui présente ces mots : *Nous avions compris*; il mettra sa baguette, N°. 1, sur ces mots la Première... Personne : N°. 2, sur ce mot Pluriel : N°. 3, sur ce mot Plusque-Parfait : N°. 4, sur ce mot Indicatif : N°. 5, sur ces mots Verbe actif : N°. 6, enfin sur ces mots Quatrième Conjugaison.

Ensuite il retournera son Carton du côté du second Tableau qui exprime pourquoi un tel mot appartient à telle partie du Discours.

SECOND TABLEAU

qui exprime pourquoi un tel mot appartient à telle Partie du Discours.

- 1°. Il (ce mot) est à la PREMIERE PERSONNE..... Parce que c'est de moi-même que je parle.
- 2°. Il est à la SECONDE PERSONNE..... Parce que c'est à elle que je parle.
- 3°. Il est à la TROISIÈME PERSONNE..... Parce que c'est d'elle dont je parle.
- 4°. Il est au SINGULIER..... Parce que je parle d'une seule personne ou d'une seule chose.
- 5°. Il est au PLURIEL..... Parce que je parle de plusieurs personnes ou de plusieurs choses.
- 6°. Il est au PRÉSENT..... Parce que je parle d'une chose présente.
- 7°. Il est à l'IMPARFAIT..... Parce que je parle d'une chose nouvellement passée, ou représentée comme telle par l'arrangement du Discours.
- 8°. Il est au PARFAIT..... Parce que je parle d'une chose passée.
- 9°. Il est au PLUSQUE-PARFAIT Parce que je parle d'une chose qui étoit passée ayant une autre qui s'est passée depuis.
- 10°. Il est au FUTUR..... Parce que je parle d'une chose future.
- 11°. Il est à l'INDICATIF..... Parce que je parle directement, & sans liaison d'un Verbe avec un autre Verbe.
- 12°. Il est à l'IMPÉRATIF..... Parce que je parle d'un commandement ou d'une priere.
- 13°. Il est au SUBJONCTIF..... Parce que je parle indirectement, & que je joins un Verbe avec un autre Verbe.
- 14°. Il est à l'ACTIF..... Parce que je parle d'un sujet agissant.
- 15°. Il est au PASSIF..... Parce que je parle non d'un sujet agissant, mais d'un sujet sur lequel on agit.
- 16°. Il est à l'INFINITIF..... Parce que je parle sans désigner aucune personne, ni aucun nombre.
- 17°. Il est au PRÉSENT de l'INFINITIF... Parce que ... (voyez ligne 6.) ... Il est au PARFAIT de l'INFINITIF ... Parce que (voyez ligne 8.)
- 18°. Il est appellé PARTICIPE ... Parce qu'il tient du Verbe & du Nom. Il a un régime comme les Verbes, mais il s'applique sur les Noms Substantifs comme les Noms Adjectifs.
- 19°. Il est au PRÉSENT du PARTICIPE ... Parce que ... (voyez ligne 6.) ... Il est au PARFAIT du PARTICIPE ... Parce que ... (voyez ligne 8.)
- 20°. Il est à l'ACTIF..... Parce que ... (voyez ligne 14.)
- 21°. Il est au NOMINATIF..... Parce qu'il commence la phrase, & se rapporte à un Verbe qui doit parler de lui.
- 22°. Il est au GÉNITIF..... Parce qu'il est entre deux Noms Substantifs, dont le second, exprimé par un *de*, forme le Génitif.
- 23°. Il est au DATIF..... Parce que *a*, *au*, *aux* est le caractère du Datif.
- 24°. Il est à l'ACCUSATIF..... Parce qu'il est le régime d'un Verbe ou d'une Préposition qui gouverne l'Accusatif.
- 25°. Il est au VOCATIF..... Parce que je lui adresse la parole.
- 26°. Il est à l'ABLATIF..... Parce qu'il se trouve après un Verbe Passif, ou une Préposition qui gouverne l'Ablatif.

Le Sourd & Muet qui d'après ce second Tableau, doit continuer de rendre compte de ces paroles : *Nous avions compris*, dont on lui a demandé de faire les parties, promenera sa baguette sur le N°. 1, sur le 5, sur le 9, sur le 11 & sur le 14.

En voyant cette opération , pourra-t-on encore s'imaginer que le Sourd & Muet n'a point saisi la différence de la position grammaticale du mot qu'on lui a présenté , d'avec toutes les autres qui appartiennent au même Verbe ? Mais il sera en état de faire la même chose de toute autre personne , de tout autre nombre , de tout autre temps , de tout autre mode , & de quelque conjugaison que ce soit.

C'est cette opération qui a convaincu plusieurs Académiciens & des Scavans de tous Pays , que les Sourds & Muets entendoient parfaitement la méthaphysique des Verbes , & qu'ils étoient capables d'instruction aussi bien que ceux qui entendent & qui parlent. Les réponses à deux cent questions en trois Langues différentes , (ce qui fait en tout six cent ,) dans des Exercices publics , & nommément dans celui du treize août dernier , en

présence de SON EXCELLENCE MON-
SEIGNEUR LE NONCE DU PAPE, & de
quelques-uns de ses illustres Confreres
dans l'Episcopat , ne paroissoient point
à nos Sçavans aussi convaincantes ,
parce qu'elles pouvoient être l'effet de
la mémoire , sans être accompagnées
de l'intelligence.

CHAPITRE X.

De la fécondité des Signes méthodiques d'après le signe de l'Infinitif d'un Verbe.

UNE même opération ou disposi-
tion de l'esprit , ou du cœur , ou du
corps , &c. peut s'exprimer , tantôt
par un Verbe , tantôt par un Nom ,
soit substantif , soit adjetif , & quel-
quefois par un Adverbe.

Puisque c'est la même opération ou

disposition, il faut nécessairement un même signe radical auquel on ajoute d'autres signes qui indiquent pour les Verbes la différence de leurs personnes, de leurs nombres, de leurs temps & de leurs modes; & pour les Noms, soit substantifs, soit adjectifs, celle de leurs cas, de leurs nombres & de leurs genres. qui enfin caractérisent les noms Adjectifs substantifiés ou adverbifiés.

Ce signe radical est celui de l'infinitif du Verbe. J'en donne pour exemple le Verbe *aimer* dans toutes ses parties, soit actives, soit passives, & tous les mots qui en dérivent: *savoir*, *l'amitié*, *l'amour*, *aimé*, *aimée*, *aimable*, *amabilité*, *ami*, *amie*, *amiablement*, *amical*, *amicalemēt*, *amateur*.

Tous ces mots ont le même signe radical, qui est le Présent de l'infinitif du Verbe *aimer*. Il s'exécute en regardant l'objet dont il s'agit, & mettant fortement sa main droite sur sa bouche,

pendant que la gauche est sur le cœur : on rapporte ensuite la main droite avec une nouvelle force sur le cœur , conjointement avec la main gauche , & on ajoute le signe de l'infinitif.

Il ne faut pas que le Sourd & Muet à qui je dicte une leçon ou une lettre , se trompe dans le choix d'aucun de ces mots , qui sont au nombre de plus de deux cent quarante , en y comprenant toutes les personnes , les nombres , les temps & les modes du Verbe actif & du Verbe passif , les cas , les nombres & les genres des Noms substantifs & adjetifs , & les Adverbes.

S'il s'agit de quelque partie du Verbe , je fais d'abord le signe du Pronom personnel qui emporte avec lui-même celui du nombre , ensuite le signe radical , & les signes de temps & de mode , selon l'exigence du mot dont il s'agit. Quand le Verbe est à l'actif , il n'est pas nécessaire d'en avertir ;

mais lorsqu'il est au passif, il faut absolument en faire le signe, que nous avons indiqué, (pag. 67). Si je veux dicter l'*amitié*, je fais d'abord le signe d'*apostrophe*, en le traçant en l'air avec mon doigt, & le signe de l'article qui l'accompagne. Je fais ensuite le signe radical, & c'en est assez pour faire comprendre que c'est ce Nom substantif que je demande.

Si c'est *l'amour* que je veux faire écrire, je fais les mêmes signes que pour l'*amitié*, mais j'y ajoute une plus grande activité, tant sur la bouche que sur le cœur, parce que l'*amour* est plus ardent que l'*amitié*, (même dans le sens de religion, dans lequel nous le prenons toujours).

Ces deux mots *aimé* & *aimée* sont deux Adjectifs, l'un au masculin, l'autre au féminin : il faut ajouter l'un de ces deux signes au signe radical & au signe d'Adjectif. Est-il question de

ce mot *aimable*, je fais le signe radical, ensuite le signe d'Adjectif, mais comme c'est un Adjectif qui se termine en *able*, & qui dérive d'un Verbe, il faut ajouter à ce signe celui de possible ou de nécessaire, comme nous l'avons dit, (page 23).

En substantifiant cet Adjectif, comme nous l'avons dit, (pag. 27,) cela fait *amabilité*.

Le terme d'*ami* est corrélatif : il suppose deux personnes qui ont de l'amitié l'une pour l'autre. Si je suis moi-même un des deux amis, je me montre moi-même & je fais le signe radical : j'indique ensuite du bout du doigt la personne qui est mon ami, ou son nom. Après cela, je fais une seconde fois le signe radical, en retournant le bout de mon doigt vers moi-même, pour montrer que l'amitié de cette personne se rapporte à moi, comme mon amitié se rapporte à elle.

S'agit-il de ce mot *amiablement*? Je fais le signe radical & le signe d'Adjectif (possible ou nécessaire, selon le sens de la phrase,) j'y joins un signe qui annonce qu'il n'y a pas de contestation: après cela j'apporte ma main sur mon côté droit, pour faire entendre que c'est un Adjectif adverbifié, comme nous l'avons dit, page 78.

Faut-il dicter ce mot *amical*? Je fais le signe radical, j'y joins un souris gracieux, & quelques petits soufflets d'amitié que je donne à un enfant, & ensuite le signe d'Adjectif. En faisant les mêmes signes, & y ajoutant le signe d'Adverbe, cela fait *amicalement*.

L'*amatœur* est un homme qui se connaît en Peinture ou en Sculpture, ou, &c. & qui se plaît à en voir. Je montre les objets aimés, & je fais le signe radical.

Ce que je viens de dire peut s'appliquer également à tous les infinitifs

CHAPITRE XI.

*Comment on peut expliquer aux
Sourds & Muets les opérations
spirituelles, qui sont l'objet de
la Logique.*

D'APRÈS ce qu'on vient de lire dans les deux Chapitres précédens, il est aisé de comprendre, qu'avec les Sourds & Muets je n'ai point à craindre, qu'ils confondent l'une avec l'autre aucune des parties, qui entrent dans le discours. Il me suffit de donner par signes à chaque mot la signification qui lui est propre, pour qu'ils le placent d'eux-mêmes dans la case qui lui convient. (C'est ce que ne pourroient faire la très - grande partie de ceux

qui n'ont pas fait leurs études). Ils sont donc en état de nous suivre dans tout ce que nous leur proposons clairement & méthodiquement.

Voici de quelle maniere nous leur expliquons les opérations spirituelles, qui sont le premier objet de la Logique :

Je regarde avec attention les différents rayons de ma bibliothéque , & les figures & les globes , qui sont placés au-deffus des tablettes supérieures ; & j'y fixe pareillement l'attention de nos Sourds & Muets. Ensuite fermant les yeux & ne voyant plus extérieurement aucun de ces objets , j'en retrace cependant la hauteur & la largeur , les différentes figures & leurs positions. Je fais observer plusieurs fois de suite , que ce ne sont plus les yeux de mon corps , qui les apperçoivent , mais que je les vois d'une autre maniere , comme s'il y avoit deux ouvertures

108 *La véritable maniere d'instruire*
au milieu de mon front , par lesquelles
ces objets vinsent encore se peindre
dans ma tête , mes yeux étant fermés.
Voilà ce que j'appelle *voir par les yeux*
de l'esprit , & il n'est aucun Sourd &
Muet , qui n'en fasse sur le champ l'é-
preuve au dedans de lui-même : bien-
tôt ils se plaisent à la multiplier & à
la diversifier.

C'est dans Paris , & chez moi , que
je donne mes Leçons , mais je me
transporte en esprit à Versailles (ma
patrie) , où j'ai fait venir les trois plus
anciennes de nos Sourdes & Muettes ,
pour y passer huit jours de suite. Elles
y sont aussi-tôt que moi , & se rappel-
lent toujours avec un nouveau plaisir
le séjour qu'elles y ont fait. Je monte
en esprit au Château , & je retrace ,
autant que je le puis , le grand escalier
& les premiers appartemens : aussi-tôt
les Sourdes & Muettes continuent le
tableau , mais sur-tout celui de la gal-

lérie, qui les a tellement saisies d'admiration, qu'elles ont changé (toutes trois) de couleur en y entrant.

Nous descendons ensuite en esprit dans le Parc. Elles vont de bosquet en bosquet, & n'oublient pas les effets des eaux , dont elles ont été étrangement surprises.

Je leur fais observer, que ce ne sont plus les yeux de leur corps qui voient ces différens objets : leur corps n'a point changé de place : il est vis-à-vis de la table , sur laquelle nous écrivons : c'est aux yeux de leur esprit, qu'ils font présens , comme si elles les voyoient encore , & je leur dis , que la peinture intérieure , qui fait l'objet de leur amusement, est ce que nous appellons une *idée ou la représentation d'un objet dans l'esprit.*

Vous avez maintenant dans l'esprit , leur dis-je encore , l'idée du Château de Versailles , l'idée des appartemens ,

110 *La véritable maniere d'instruire*

l'idée des bosquets , &c. Toutes ces choses sont matérielles & sensibles : vous les avez vues de vos yeux , mais ce qui vous les représente maintenant au-dedans de vous-mêmes , est ce que nous appellons votre imagination.

Vous avez vu , qu'il vous a fallu deux heures & demie , pour vous transporter de Paris à Versailles , & plusieurs jours de suite , pour vous amener de Lyon à Paris. Votre corps ne peut aller plus vite ; mais aussitôt qu'il vous plaît , votre esprit se promene dans les jardins de Versailles , ou sur les bords du Rhône , pendant que ce même corps est assis sur un siege , ou qu'il marche dans les rues de Paris : voilà ce qui s'appelle *penser* : vous pensez aux beautés de Versailles ; vous pensez au Fleuve , qui coule dans la ville de Lyon.

Vous dites en vous-mêmes , que le Parc de Versailles est beau : voilà ce

nous appellons un *jugement*. Il renferme deux idées : vous avez l'idée du Parc & l'idée de beauté : vous les unissez ensemble par un *oui* intérieur ; c'est ce que nous appellons un *jugement affirmatif* : au contraire , vous dites en vous-mêmes , que le boulevard de la Porte Saint-Martin n'est pas beau : voilà encore deux idées , l'idée de boulevard & l'idée de beauté ; mais vous les séparez par un *non* intérieur : c'est ce que nous appellons un *jugement négatif* , & lorsque vous écrivez sur la table ce que vous avez pensé en vous-mêmes , c'est ce que nous appelons une *proposition affirmative* , ou une *proposition négative*.

Je vous demande , si vous voulez retourner à Versailles , où il m'a paru que vous vous plafiez beaucoup & y demeurer toujours : vous me répondez , que vous le voulez bien , pourvu que j'y aille aussi moi - même & que j'y

112 *La véritable maniere d'instruire*
reste. Je vous demande pourquoi vous
y mettez cette condition , & vous me
répondez , que c'est , parce qu'il n'y a
personne à Versailles , qui instruise les
Sourds & Muets : voilà ce que nous
appellons un raisonnement. Il ren-
ferme plusieurs idées , que vous com-
parez les unes avec les autres de cette
maniere : Versailles est un beau lieu :
j'aime Versailles : je voudrois y de-
meurer ; mais je ne trouverois point
d'instruction des Sourds & Muets à
Versailles : j'aime mieux mon instruc-
tion que les beautés de Versailles : je
ne veux donc point y demeurer , si
celui qui nous instruit n'y vient point
aussi & n'y demeure pas.

La pensée & l'amour , disons-nous
aux Sourds & Muets , ne sont pas la
même chose. Vous pensez quelque-
fois à des choses que vous n'aimez
pas , & qu'au contraire vous haïssez.
Vous pensez à la paresse , à la dé-

obéissance , à la gourmandise , que vous appercevez dans quelque jeune personne , & vous n'aimez aucune de ces trois choses : ce qui pense au-de-dans de nous - mêmes s'appelle *notre esprit* : ce qui aime s'appelle *notre cœur* , & la réunion de l'un & de l'autre s'appelle *notre ame*.

L'idée d'une ame qui pense & qui raisonne , se présente à notre esprit sans aucune forme , ni aucune couleur , nous appellons cette idée une *simple perception*.

Vous avez donc un corps & une ame ; un corps qui mange , qui boit , qui dort , qui marche & qui se repose ; & une ame , qui pense , qui juge & qui raisonne. Votre ame ne peut , ni manger , ni boire , &c. ; votre corps ne peut , ni penser , ni juger , ni raisonner.

Ces opérations , comme on le voit , sont vraiment simples , & les Sourds

114 *La véritable maniere d'instruire*
& Muets les faisissent avec autant de
facilité que d'empressement.

CHAPITRE XII.

*Comment on fait entendre aux
Sourds & Muets les premieres
vérités de la Religion.*

Dès que la distinction de l'amé
d'avec le corps est clairement établie,
comme on vient de le faire dans le
Chapitre précédent ; l'ame des Sourds
& Muets duement avertie de sa supé-
riorité & de sa noblesse , qui la distin-
gue des bêtes , qui ne pensent & ne
raisonnent point , ne demande plus ,
qu'à nous suivre par - tout où nous
voudrons la conduire : elle vole dans
le ciel , revient sur la terre , & des-
cend dans les abîmes avec autant de
facilité que la nôtre.

Ils ont vu de leurs yeux qu'une maison ne se bâtissoit pas toute seule ; & qu'une montre ne pouvoit se faire elle-même ; ils ont admiré cette petite machine , & ont dit , sans qu'on leur suggerât ; qu'il avoit fallu beaucoup d'esprit pour l'inventer.

Mais lorsque nous leur montrons sur une sphère artificielle les mouvements périodiques de la terre , & des planettes autour du Soleil , & qu'ils en voient ensuite l'exécution en petit dans la sçavante horloge de M. Passe-mant , c'est alors que leur ame s'étend & s'élève avec des fentimens de joie & d'admiration , que toutes nos expressions ne peuvent rendre : bientôt leur surprise tient de l'extase , lorsque montant jusqu'aux étoiles fixes , nous leur annonçons quelle est leur distance de la terre & leur éloignement les unes des autres

C'est alors qu'ils comprennent

116 *La véritable maniere d'instruire*
qu'une machine aussi prodigieusement
immense , & qui renferme tant de
beautés plus ravissantes les unes que
les autres , ne peut être l'effet que
d'une Puissance infinie. Ils voient &
comptent l'usage que les Artisans
font de leurs outils pour la fabrica-
tion de leurs ouvrages , mais il n'est
pas nécessaire de leur dire qu'il a été
impossible d'en employer aucun pour
la fabrication de l'Univers.

Si nous leur écrivons , que celui
qui a fait toutes ces choses n'a ni
corps , ni figure , ni couleur , & qu'il
ne peut tomber sous nos sens ; à peine
daignent-ils fixer leurs yeux sur cette
proposition , parce que leur bon sens
leur dicte qu'il est impossible de con-
cevoir en lui des yeux , des oreilles ,
des pieds & des mains. C'est ce que
nous appellons être un *pur esprit* ,
dont les opérations ne peuvent être
empêchées ou retardées comme les

nôtres le sont par la pesanteur de nos corps.

Il est temps alors de leur annoncer que celui dont les ouvrages les transportent d'étonnement , est le Dieu devant lequel nous nous prosternons , que c'est un Esprit éternel, indépendant, immuable, infini, qui est présent par - tout , qui voit tout , qui peut tout , qui a créé toutes choses , & qui les gouverne toutes : il ne s'agit point ici de courir à grand pas ; mais si les démarches sont lentes , on est bien dédommagé de sa patience par les nuances successives de respect envers Dieu , dont on apperçoit le progrès dans le cœur de ces jeunes personnes , & qui est ordinairement proportionné aux connoissances qu'elles acquierent.

Donnons seulement un échantillon de la maniere de procéder dans l'explication de ces propriétés Divines.

Vous n'avez point toujours été dans

118 *La véritable maniere d'instruire
ce monde*, disons-nous aux Sourds &
Muets, vous n'existiez pas il y a trente
ans, vous êtes venu au monde comme
tous les enfans, dont vous apprenez
tous les jours la naissance : votre pere
étoit avant vous : votre grand-pere
étoit plus ancien : votre bisaïeul &
votre trisaïeul l'étoient encore davan-
tage : chacun d'eux à son tour a eu
son commencement : c'est Dieu qui
les a formés dans le sein de leurs
meres, & alors ils ont commencé
d'exister : il en a été de même de tous
les autres hommes qui sont nés &
qui sont morts depuis le commence-
ment du monde ; mais celui qui forme
tous les autres, n'a pu être formé par
aucun autre qui fût plus ancien que
lui : il n'a donc point eu de commen-
cement.

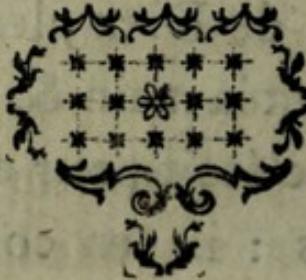
Ce n'est pas tout : vos peres & grands-
peres, bisaïeuls & trisaïeuls sont morts :
vous mourrez aussi quand il plaira à

Dieu : ils ont eu une fin dans ce monde ; vous en aurez pareillement une lorsque vous mourrez : on a mis leurs corps dans la terre lorsque leur ame s'en est séparée ; on y mettra aussi le vôtre ; mais Dieu ne mourra point : il n'aura jamais de fin : il a toujours été & il fera toujours ; voilà ce que signifie ce mot éternel.

L'indépendance & les autres perfections de Dieu s'expliquent de la même maniere , à *magis noto ad minus notum*. Il ne s'agit pas de faire des démonstrations philosophiques ou théologiques ; il est uniquement question de se faire entendre , & on y réussit par cette simplicité.

Jusqu'alors si on écrivoit sur la table le nom de Dieu , les Sourds & Muets levoient la main & montroient le ciel , mais c'étoit pour eux un signe vuide de sens : ils en conviennent , & ne cessent de le répéter ; il faut du

moins sçavoir que l'on a une ame ,
& que le rideau qui la cache elle-même à elle-même soit tiré avant qu'elle puisse découvrir le sceau de la Divinité , qui est naturellement empreint en elle d'une maniere ineffaçable. Maintenant ils comprennent , que la louange , l'adoration , l'action de graces lui sont dues. Ce que nous faisons dans nos temples n'est plus à leurs yeux un simple spectacle , tel qu'ils se le figuroient : ils comprennent , que nous y demandons , & ils y demandent avec nous tout ce qui nous est nécessaire aux uns & aux autres , tant pour l'ame que pour le corps.



CHAPITRE

CHAPITRE XIII.

*Maniere d'apprendre aux Sourds
& Muets les Mysteres mêmes
de notre Religion.*

VOICI maintenant de quelle maniere on peut apprendre aux Sourds & Muets les Mysteres mêmes de notre Religion.

Vous existez , leur disons - nous ; vous pensez & vous aimez. Votre existence n'est point votre pensée. Les bêtes existent & elles ne pensent pas. Elle n'est point non plus votre amour.

Votre pensée n'est point non plus votre amour , puisque vous pensez quelquefois à des choses , que vous n'aimez pas : elle n'est point non plus votre existence. Enfin , votre amour n'est ni votre existence , ni votre pensée.

Partie I.

F

Voilà donc en vous trois choses , qui sont distinguées l'une de l'autre , c'est-à-dire , que l'une n'est pas l'autre . Vous pouvez penser à l'une sans penser à l'autre : cependant ces trois choses sont inséparables , & font chez vous un seul moi , qui existe , qui pense & qui aime ; c'est une espece d'image , & comme une ressemblance de ce qui est en Dieu ; c'est ce qu'un grand Evêque du dernier siecle (Monsieur Bossuet) appelloit une Trinité créée .

Il y a en Dieu trois personnes , le Pere , le Fils & le Saint-Esprit . Le Pere n'est point le Fils , il n'est pas non plus le Saint-Esprit .

Le Fils n'est point le Pere ; il n'est pas non plus le Saint-Esprit .

Enfin le Saint-Esprit n'est ni le Pere , ni le Fils .

Ces trois Personnes sont distinguées l'une de l'autre , c'est-à-dire , que l'une n'est pas l'autre . Vous pouvez penser

à l'une sans penser à l'autre : cependant elles sont inséparables & ne font qu'un seul Dieu , un seul Esprit éternel , indépendant , immuable , &c. Voilà ce que nous devons croire , par ce que notre foi nous l'enseigne ; & après que nous avons montré cet enseignement dans les Divines Ecritures , ceux de nos Sourds & Muets , qui ne sont plus enfans , récitent avec goût le Symbole de saint Athanase tous les Dimanches à Prime , & tiennent fermement à tous les articles qu'il expose sur le Mystere de la Sainte Trinité.

La comparaison de l'ame & du corps , qui est un seul homme , *unus est homo* , comme il est dit dans ce même Symbole , sert à leur faire entendre , que Dieu & l'homme est un seul J. C. , *unus est Christus* , & répand un jour sur les vérités saintes , qui sont les suites nécessaires de cette union ineffable. Nous mangeons , nous buvons , nous dor-

124 *La véritable maniere d'instruire*
mons, nous marchons par notre corps:
nous pensons, nous jugeons, nous rai-
sonnons par notre ame. J. C., comme
Dieu, est éternel, indépendant, im-
muable, &c. J. C., comme homme,
a été conçu, il est né, il a souffert, il
est mort, &c.

(Dans l'Exercice du 13 Août, dont
nous avons parlé ci-dessus, huit Sourds
& Muets ont répondu en trois langues
à 86 questions sur les trois principaux
Mysteres de notre Religion).

Le Mystere de l'Eucharistie s'ex-
plique aussi de la maniere qui lui est
propre,

Les Sourds & Muets voient de leurs
yeux, que cinq ou six goutes d'eau ver-
sées dans une liqueur du plus beau rouge,
la changent aussi-tôt en blanc, comme
si c'étoit du lait : nous leur rappellons
ce qu'ils ont lu dans leur ancien Tes-
tament, que la verge de Moïse fut
changée en serpent, & que les eaux

d'un grand fleuve furent changées en sang ; & ce qu'ils ont vu dans l'Evangile, que J. C. par sa puissance changea l'eau en vin aux noces de Cana.

Nous leur disons qu'un changement plus miraculeux encore s'opere sur nos Autels par la vertu toute puissante des paroles de J. C. , que le Prêtre prononce en son nom. Le pain & le vin y sont changés au Corps & au Sang de J. C. C'est J. C. lui-même qui l'a dit : c'est l'Eglise qui nous l'enseigne ; nous devons le croire , quoique nous ne le comprenions pas.

(En 1773 , quelques - uns de nos Sourds & Muets ont fait un Exercice public sur le Sacrement de l'Eucharistie , dont le programme annonçoit entre plusieurs autres choses , qu'ils donneroient quatre preuves de la présence réelle du Corps & du Sang de J. C. sous les especes eucharistiques , & qu'ils répondroient aux objections

126 *La véritable maniere d'inſtruire*
principales, qu'on peut faire contre
cet article de notre Foi).

D'après les exemples contenus dans
ce Chapitre, on conviendra sans doute,
qu'il est possible de faire entendre aux
Sourds & Muets les Mysteres de notre
Religion, & qu'ils doivent même les
mieux entendre, que ceux qui ne les
ont appris, que dans leurs catéchis-
mes.

CHAPITRE XIV.

*Qu'il n'est aucune idée Métaphy-
ſique, dont on ne puiffe donner
aux Sourds & Muets une expli-
cation très-claire par le moyen
de l'analyſe, & avec le ſecours
des Signes méthodiques.*

IL n'est point de mot, qui ne signifie
quelque chose, & il n'est point de

chose , qui ne puisse être signifiée très-clairement par un ou plusieurs mots , soit qu'il s'agisse d'une chose dépendante des sens , ou d'une chose , qui en soit totalement indépendante .

Dans toute Langue il n'est aucun mot , dont les Sçavans ne fassent entendre la signification par l'analyse , en se servant d'autres mots , autant qu'il en est nécessaire , & qui rendent sensible ce qu'on ne comprenoit pas .

Ces autres mots peuvent se dire à quiconque a les oreilles duement organisées. Lorsqu'on les dit , & qu'ils ne sont pas entendus , c'est - à - dire compris , on les explique par d'autres mots ; & si ces derniers ne sont pas encore assez intelligibles , on en cherche d'autres qui le soient davantage : en un mot il n'en reste aucun , dont on soit obligé de dire , qu'il est impossible d'en exprimer la signification .

Avec les Sourds & Muets , c'est précisément la même opération , qui se fait par écrit jusqu'à ce qu'on soit parvenu à des mots , qui sont compris par signes , & qui répandent la lumiere sur ce qui étoit obscur. Il est rare que je sois obligé d'en venir à une seconde opération ; & si cela arrivoit souvent , ce seroit une preuve que je n'aurois pas des idées bien nettes , & que je ne sçaurois pas choisir mes expressions. J'ai donné dans mon Institution méthodique un exemple de ces sortes d'explications ; je pense qu'il sera très-utile de le répéter ici , en y ajoutant même quelques réflexions.

Il n'est peut-être point de mot plus difficile à expliquer par signes , que celui-ci *je crois*. Voici de quelle maniere je m'y prends pour y réussir. Après avoir écrit sur la table *je crois* , je tire quatre ligne ainsi disposées :

Je crois. Je dis *oui* par l'esprit. Je pense
que *oui*.
 Je dis *oui* par le cœur. J'aime à
penser que *oui*.
 Je dis *oui* de bouche.
 Je ne vois pas de mes yeux.

Ce qui signifie, mon esprit consent,
mon cœur adhère, ma bouche professe,
mais je ne vois point de mes yeux.
Je recueille ensuite ce qui est écrit sur
ces quatre lignes, & je le porte sur le
mot *je crois*, pour faire entendre que
tout cela y est renfermé.

S'agit - il après cette explication
de dicter par les signes méthodiques
ce mot *je crois*, je fais d'abord le signe
du Pronom personnel du singulier,
ainsi qu'il a été dit en son lieu : je
porte ensuite mon *index* droit sur mon
front, dont la partie concave est cen-
sée contenir mon esprit, c'est-à-dire
ma faculté de penser, & je fais le si-
gne de *oui* : après cela je fais le même
signe de *oui* en mettant mon doigt sur

la partie de moi-même , qu'on regarde ordinairement comme le siege de ce que nous appellons notre cœur dans l'ordre spirituel , c'est-à-dire de notre faculté d'aimer (quoiqu'il ait été dit plusieurs fois , que ces deux facultés sont spirituelles , & n'occupent point de place) : je fais ensuite le même signe de *oui* sur ma bouche en remuant mes levres. Enfin je mets ma main sur mes yeux , & en faisant le signe de *non* , je montre que je ne vois pas : il ne me reste plus que le signe du présent à faire , & on écrit *je crois* ; mais en l'écrivant on le comprend beaucoup mieux , que la plupart de ceux qui parlent & qui entendent : il est inutile de répéter ici que tous ces signes se font en un clin-d'œil.

D'après ce que je viens de dire & ce que j'ai expliqué précédemment sur la maniere d'employer différemment un même signe radical , il est

aisé de comprendre comment il faudra dicter toutes les personnes, les nombres, les temps & les modes du Verbe *croire*, soit à l'actif, soit au passif.

Quant aux mots qui en dérivent, *la foi* en est le Nom substantif, *la croyance* en est le Participe substantifié : *croyable* & *incroyable* sont deux Adjectifs en *able* : (voyez page 13) *incroyablement* est le second de ces deux Adjectifs qui est adverbifié. Le *Fidele* est celui qui a été baptisé & qui croit, l'*Infidele* celui qui n'a point été baptisé. En substantifiant cet Adjectif, cela fait l'*infidélité*. L'*Incrédule* est celui qui a été baptisé, mais qui ne croit plus : en substantifiant cet Adjectif, cela fait *incrédulité*.

Credibilis, is, e, est un mot latin reconnu par les meilleurs Auteurs, & qui signifie *croyable*; mais on ne le substantifie point en bon latin, on ne

132 *La véritable maniere d'inſtruire*
dit point *credibilitas*, tatis : au con-
traire en françois nous n'avons point
admis le mot *credible*; mais nos Théo-
logiens & nos Philosophes ont admis
le mot de *crédibilité*: s'il faut le dicter,
nous le représentons comme un Ad-
jectif substantifié tiré du mot latin *cre-
dibilis*: nous ajoutons par conséquent
le signe de *latin*.

Tel est l'usage de l'analyſe joint à
celui des Signes méthodiques, & voici
le jugement qu'en a porté un Sçavant
du premier ordre.

L'Inſtituteur des Sourds & Muets
de Paris « a fait (dit M. l'Abbé de
Condillac) » du langage d'action un
» art méthodique, aussi ſimple que
» facile, avec lequel il donne à fes
» Eleves des idées de toute eſpece,
» & j'ose dire des idées plus exactes
» & plus précifes que celles qu'on
» acquiert communément avec le fe-
» cours de l'ouïe. Comme dans notre

» enfance nous sommes réduits à juger
» de la signification des mots par les
» circonstances, où nous les enten-
» dons prononcer, il nous arrive sou-
» vent de ne la saisir qu'à-peu-près, &
» nous nous contentons de cet à-peu-
» près toute notre vie. Il n'en est pas
» de même des Sourds & Muets
» qu'instruit M***. Il n'a qu'un
» moyen pour leur donner les idées
» qui ne tombent pas sous les sens,
» c'est d'analyser & de les faire ana-
» lyser avec lui. Il les conduit donc
» des idées sensibles aux idées abs-
» traites par des analyses simples &
» méthodiques , & on peut juger
» combien son langage d'action a d'a-
» vantages sur les sons articulés de nos
» Gouvernantes & de nos Précep-
» teurs.

» J'ai cru devoir saisir l'occasion
» de rendre justice aux talents de ce
» Citoyen..... dont je ne crois pas

134 *La véritable maniere d'instruire*
» être connu, quoique j'aie été chez
» lui, que j'aie vu ses Eleves, &
» qu'il m'ait mis au fait de sa Mé-
» thode ». (M. l'Abbé de Condillac,
Cours d'Etude pour l'Instruction, &c.
Tome I^{er}. Prem. Partie, Chap. I^{er}.
page 11.

J'ajoute à mon tour que j'ai cru
devoir rapporter ce témoignage pour
l'avantage d'une Méthode, dont il
est bien à desirer que se servent tous
ceux qui voudront instruire des Sourds
& Muets.

CHAPITRE XV.

*Comment on peut faire comprendre
en quelque degré à des Sourds
& Muets ce que c'est que d'en-
tendre auribus audire.*

Voici de quelle maniere je m'y
prends, lorsque je veux expliquer

cet article aux Sourds & Muets.

Je demande qu'on apporte une grande terrine , & je la fais remplir d'eau: lorsque l'eau est bien reposée, j'y laisse tomber perpendiculairement une boule d'ivoire , ou quelqu'autre chose de semblable , que je tenois entre mes doigts : alors je fais observer le mouvement d'ondulation qui se fait dans l'eau , & qui feroit beaucoup plus sensible dans un bassin ou dans la riviere; mais les Sourds & Muets , qui l'ont souvent apperçu dans l'un & dans l'autre , se le rappellent très-aisément. Ensuite j'écris sur la table ce qui suit : *je jette la boule dans l'eau , l'eau s'écarte & va frapper les bords de la terrine.* Il n'est aucun de ces mots qui ne soit entendu des Sourds & Muets.

Après cela je prends un écran ou quelqu'autre chose de semblable , en l'agitant avec la main , je m'en sers pour faire voltiger de petits rideaux,

136 *La véritable maniere d'instruire*
des manchettes, des feuilles de papier,
&c. Je souffle aussi sur la main de quel-
qu'un, & j'appelle tout cela *air*: alors
j'écris de nouveau sur la table: *La*
chambre est pleine d'air comme la terrine
est pleine d'eau: je frappe sur la table,
& l'air s'écarte & va frapper les mu-
railles de la chambre, comme l'eau s'é-
carte, & va frapper les bords de la ter-
rine.

Je prends ensuite ma montre à ré-
veil, & plaçant l'aiguille à l'endroit
où elle doit être pour opérer la dé-
tente, je fais sentir à chacun des Sourds
& Muets le petit marteau qui frappe
son doigt avec beaucoup de vîtesse: je
leur dis alors que nous avons tous un
petit marteau dans l'oreille, & que
l'air en s'écartant pour aller frapper
les murailles de la chambre, rencontre
notre oreille, qu'il y entre, & qu'il
fait remuer ce petit marteau, comme
je fais remuer avec le souffle de ma

bouche le petit coin de mon mouchoir :
(c'est mon langage avec eux , je ne
dois point ici le rendre autrement .)
Ensuite je fais placer contre la mu-
raille une personne qui entend , & qui
me tourne le dos , & je la prie qu'aussi-
tôt qu'elle m'entendra frapper sur la
table , elle se retourne & vienne vers
moi . Je frappe donc , & elle exécute
ce dont nous sommes convenus : alors
je montre que l'air a rencontré son
oreille , qu'en y entrant il a fait re-
muer son petit marteau , & que c'a
été ce mouvement qu'elle a senti ,
qui l'a fait se retourner & venir vers
moi .

Après cela j'envoie la même per-
sonne dans une autre chambre ; je
frappe , & à l'instant elle arrive : je
déclare que la même opération s'est
faite dans son oreille , & lui a servi
d'avertissement pour venir nous trou-
ver . C'est ainsi que nous montrons la

propagation du son par le moyen de l'ondulation de l'air : (nous expliquons aussi pourquoi cette propagation est plus lente que celle de la lumiere.) Quant à ce qui se passe dans l'intérieur de l'oreille, MM. les Anatomistes voudront bien se ressouvenir que nous parlons à des Sourds & Muets , & qu'il n'est pas question de rechercher ici une exactitude physique.

Nous faisons comprendre aux Sourds & Muets , que s'ils n'entendent pas , c'est parce qu'ils n'ont pas ce marteau dans l'oreille , ou qu'il est trop enveloppé , pour que le mouvement de l'air puisse y faire impression , ou enfin , parce que s'il se remue , & qu'il frappe , la partie sur laquelle il agit est comme paralytique.

Toutes les fois que j'ai fait cette explication , elle a produit dans les Sourds & Muets des effets bien différens , les uns témoignant une grande

joie de sçavoir ce que c'étoit que d'entendre , & les autres se livrant à une tristesse profonde , de ce qu'ils n'avoient point ce marteau dans l'oreille , ou de ce qu'il y étoit enveloppé. Les deux premieres , qui ont assisté à cette Leçon , en ayant rendu compte chez elles , ne pouvoient contenir leur mauvaise humeur , lorsqu'elles apprirent que le Chat de la maison & le Serin avoient chacun leur petit marteau dans l'oreille.

D'après ce que je viens de dire , on comprendra facilement quelle est l'idée que les Sourds & Muets se forment de notre faculté d'entendre.

Lorsqu'ils sont tous dans mon cabinet , & que leurs yeux sont tournés vers un tableau qu'ils n'y avoient point encore vu , & qui attire toute leur attention , si je frappe du pied sur le parquet , en quelque nombre qu'ils puissent être , il n'en est pas un seul

qui ne se retourne vers moi , parce qu'ils ont senti à leurs pieds une secoufse qui les a suffisamment avertis que je voulois qu'ils me regardassent.

Quelques momens après je leur fais entendre qu'il y a dans mon anti-chambre une vingtaine de Personnes qui ne peuvent m'appercevoir , & que je ne vois pas non plus , mais que je vais faire entrer , pour leur donner le plaisir de voir ce même tableau. Je les appelle donc à haute voix , & sur le champ elles accourent pour sçavoir ce dont il s'agit. Alors les Sourds & Muets comprennent que ces Personnes ont éprouvé dans leurs oreilles une secoufse à-peu-près semblable à celle qu'ils ont ressentie à leurs pieds lors-que j'ai frappé sur le parquet.

Notre faculté d'entendre leur paroît donc être une disposition intérieure de nos oreilles , qui nous rend capables d'y recevoir des mouvemens , qui ne

peuvent pénétrer dans les leurs , parce que la porte en est fermée , ou parce qu'ils n'ont pas , soit le petit marteau , soit le tambour sur lequel il doit frapper ; & comme ils s'aperçoivent que le frappement du pied sur le parquet , excite plus ou moins de mouvement dans leurs pieds , selon qu'on a frappé plus ou moins fort , ils conçoivent aussi que le mouvement excité dans nos oreilles est plus ou moins fort , selon qu'on y a fait entrer l'air avec plus ou moins de violence : ils en ont l'idée à-peu-près comme de celle d'un vent qui souffle plus ou moins fortement.

Mais , comme on ne peut donner à un Aveugle de naissance une idée distincte de la différence des couleurs , on ne peut non plus donner à un Sourd & Muet une idée distincte de la différence des sons que la prononciation des différentes lettres produit dans nos oreilles.

CHAPITRE XVI.

Réflexions sur une Méthode & un Dictionnaire à l'usage des Sourds & Muets.

LA Langue Françoise nous est naturelle , c'est-à-dire que nous l'avons apprise dès notre première enfance , sans réflexion & sans étude , & dès l'âge de cinq ou six ans nous en fçavions assez pour entendre ce qu'on nous disoit , & pour répondre à ceux qui nous interrogeoient. Avec l'âge & le développement de la raison nous avons entendu plus de mots , & nous nous sommes accoutumés à nous en servir nous-mêmes. Mais tant que nous ne les avons appris que par une simple habitude , ce n'étoit point là proprement ce qu'on appelle fçavoir une Langue : aussi faisions-nous à tout

moment , soit en parlant , soit en écrivant , une multitude de fautes qui annonçoient notre ignorance d'une manière très-sensible.

Nous n'avons pu en secouer le joug qu'avec le secours d'une méthode qui nous apprit à discerner les personnes , les nombres , les temps & les modes de nos Verbes , & à connoître leurs régimes , comme aussi les cas , les nombres & les genres de nos Noms ; soit substantifs , soit adjectifs , & des Pronoms ; enfin , les différences entre les Adverbes , les Prépositions & les Conjonctions . Ce n'est pas tout : il a fallu encore que nous eussions de bons Dictionnaires François qui fixassent la juste valeur de chaque mot , pour nous apprendre à n'en faire usage que selon la signification qui convenoit au sujet dont nous parlions , ou sur lequel nous écrivions .

Lorsqu'il s'est agi d'apprendre quel-

144 *La véritable maniere d'instruire*
que Langue étrangere , nous avons eu
besoin d'une Méthode qui nous apprit
dans cette Langue ce que la Méthode
Françoise nous avoit appris dans la
nôtre : il nous a fallu aussi de bons
Dictionnaires qui nous guidassent dans
le choix des mots , soit pour traduire
de cette nouvelle Langue dans la nôtre ,
ou de la nôtre dans la sienne. Sans ce
double secours nous n'aurions jamais
scu , que d'une maniere très-imparfaite ,
la nouvelle Langue à l'étude de la-
quelle nous voulions nous appliquer.

La Langue naturelle des Sourds &
Muets est la Langue des signes : ils
n'en ont point d'autre , tant qu'ils ne
sont point instruits , & c'est la nature
même , & leurs différens besoins , qui
les guident dans ce langage.

Il importe peu en quelle Langue on
veuille les instruire : elles leur font
toutes également étrangeres , & celle
même du pays dans lequel ils sont nés ,
n'offre

n'offre pas plus de facilité que toute autre, pour réussir dans cette entreprise. Mais quelque soit la Langue qu'on désire leur apprendre, ils ont besoin d'une Méthode, pour en connoître les règles, & d'un bon Dictionnaire, pour en apprendre la juste valeur des mots.

C'est la connoissance de cette double nécessité, qui engage la plupart des Personnes qui viennent à nos Leçons, mais sur-tout les Etrangers, à me demander, si j'ai composé une Méthode à l'usage des Sourds & Muets; & sur ma réponse affirmative, la plupart s'informent où ils pourront se la procurer pour l'emporter dans leur pays: (aussi la premiere édition est-elle totalement épuisée, & le Libraire en a désiré une seconde) mais bien-tôt ils me demandent si j'ai aussi composé un Dictionnaire: je pourrois leur répondre que mes Sourds & Muets n'en

146 *La véritable maniere d'instruire*
ont pas besoin d'un qui soit ni écrit ni
imprimé , parce que dans toutes mes
Leçons je suis moi-même le Diction-
naire vivant , qui explique tout ce qui
est nécessaire pour l'intelligence des
mots qui entrent dans le sujet que nous
traitons , & que ce secours est pleine-
ment suffisant , comme le seroit celui
d'un Précepteur , sans la présence du-
quel son Eleve ne traduiroit jamais ,
& qui épargneroit à celui-ci la peine
de feuilleter les Dictionnaires , lui lais-
sant seulement à mettre l'ordre néces-
saire dans les phrases.

La preuve que cette espece de Dic-
tionnaire a toujours été suffisant pour
mes Sourds & Muets , résulte évidem-
ment de leurs opérations , puisque sur
mes signes qui n'expriment , ni aucune
lettre , ni aucun mot , mais seulement
des idées , ils écrivent tout ce qu'il
me plaît de leur dicter : certainement
ils ne pourroient le faire , s'ils n'avoient

pas dans leur esprit les mots qu'ils doivent choisir & les idées qu'ils signifient.

Mais depuis un certain temps , ayant eu à former des Maîtres, qui devoient s'en retourner très-promptement dans leur pays, il a été impossible qu'ils fussent aussi rompus sur l'usage des signes, que mes Disciples , qui , en ma place , leur servoient de Dictionnaires vivans, (j'ose les en prendre à témoins). Il a donc fallu , pour leur service , travailler à un Dictionnaire à l'usage des Sourds & Muets.

J'avoue qu'au premier instant, où l'idée s'en est présentée à mon esprit , l'exécution m'en a paru en quelque sorte impossible. Je voyois avec quelle promptitude nous faisions les signes , qui convenoient à chaque mot , dont il falloit exprimer la signification ; mais il me paroissoit , que la description de ces signes exigeroit un détail , qui en

¶ 48 *La véritable maniere d'instruire*
formeroit un ouvrage immense. Cependant, en examinant la chose à tête reposée, j'ai cru appercevoir, que trois ou quatre volumes *in - 4°*. suffiroient pour remplir ce dessein, & dès-lors je n'étois plus effrayé ; mais de nouvelles réflexions m'ont découvert très-clairement, que cet ouvrage ne seroit pas à beaucoup près aussi volumineux, ni aussi difficile que je me l'étois figuré d'une premiere vue, parce qu'il faudroit en retrancher tout ce qui n'est pas nécessaire pour l'instruction des Sourds & Muets.

¶ 1°. Plusieurs Scavans n'ont point fait difficulté de convenir avec moi, qu'il y avoit plus de trois mille mots de notre Langue, dont ils ignoroient la signification ; j'en ignore moi-même un plus grand nombre : on n'exigera pas sans doute que je les apprenne, pour les expliquer dans le Dictionnaire à l'usage des Sourds & Muets.

2°. Je n'y ferai point entrer non plus les noms de toutes les parties qui nous composent, ni ceux de tous les objets que nous avons continuellement sous les yeux : il suffit de les montrer.

3°. On n'y trouvera point les noms des quadrupedes, des volatiles, des poissons & des insectes, ni ceux des arbres, des fruits, des fleurs, des légumes, des herbes, des racines, ni ceux des instrumens ou des ouvrages de différens arts, ou métiers, &c. &c.

Les Sourds & Muets ne peuvent apprendre les significations de tous ces noms, que comme nous les avons ap- pris nous-mêmes. En vain nous auroit-on répété cent & cent fois les noms de ces différens objets, si on ne nous les eût pas montrés, ou en nature, ou peints, ou sculptés, ou gravés, nous n'y aurions attaché aucune idée plus distin^{te}, que si on les eût prononcés en une Langue étrangere : le mot de *cheval*

150 *La véritable maniere d'instruire*
ne nous auroit pas plus donné l'idée
distincte de cet animal , que si on eût
dit *equus* (en latin) ou *horse* (en an-
glois) ou *pferd* (en allemand).

Ce ne sont donc point des noms
qu'il faut dire ou écrire aux Sourds &
Muets : ce sont les objets mêmes , ou
leurs représentations qu'il faut leur
montrer. C'est pourquoi , dans toute
salle destinée pour l'instruction des
Sourds & Muets , on doit avoir des
tableaux ou des estampes bien faites ,
qui représentent ceux de ces objets ,
qu'il est plus intéressant de connoître :
c'est ainsi que nous les apprenons à
nos Eleves.

4°. Notre Dictionnaire des Verbes
est déjà fait , & il est entre les mains
de nos Sourds & Muets , & nous som-
mes à la moitié de celui des Noms ;
mais , d'après ce que nous avons expli-
qué (page 6) celui des Verbes nous
donne lieu de supprimer tous les Noms

substantifs & adjectifs, qui dérivent des infinitifs. Les Maîtres des Sourds & Muets auront la bonté d'y faire attention, lorsqu'il faudra leur expliquer par signes ces Noms substantifs ou adjectifs.

5°. On ne trouvera point dans ce Dictionnaire de nouveaux signes pour les mots composés, comme *satisfaire*, *introduire*, &c. &c. ni pour ceux qui expriment des idées complexes, comme *fréquenter*, *copier*, &c. &c. ou des idées métaphysiques, comme *croire*, *ambitionner*, &c. &c. mais on y trouvera par l'analyse les idées simples dont chacun de ces mots exprime la réunion, & qu'il faut décomposer dans le language des signes, comme elles sont décomposées par l'analyse. Ce sont des signes connus, qu'il faut réunir, & non de nouveaux signes, qu'il s'agisse de chercher. Ainsi, par exemple, *satisfaire* signifie faire assez, *introduire* signifie con-

152 *La véritable maniere d'instruire*

duire dedans, *fréquenter* signifie aller souvent dans le même endroit, *copier* signifie écrire ce qu'on voit dans un Livre, ou sur du papier, *croire* signifie, dire oui de l'esprit, du cœur & de la bouche, & non des yeux, *ambitionner* signifie désirer avec ardeur quelque chose de grand.

Après ces explications il est visible, qu'il n'y a point à chercher de nouveaux signes, mais seulement à servir de ceux qu'on connoît, en les réunissant les uns avec les autres, (ou pour parler plus correctement), les uns à la suite des autres.

Il en est de même d'une très-grande quantité de mots dans quelque Langue que ce soit. Pour les faire entendre aux Sourds & Muets, il n'est pas nécessaire d'inventer de nouveaux signes; il suffit de donner des explications analytiques, courtes & précises, qui ramènent leur esprit à des mots dont

ils ont cent & cent fois compris la signification par signes. Le Dictionnaire à leur usage contiendra donc beaucoup plus d'explications que de signes.

6°. Cet ouvrage n'étant fait que pour eux & pour faciliter les Opérations de ceux qui voudront bien se charger de les instruire , on ne devra point être surpris de n'y pas rencontrer tous les mots de l'explication desquels ils n'ont pas besoin , soit parce que ce sont des mots qui expriment les noms de différens objets , qu'il suffit de leur montrer , soit parce qu'il s'agit de mots dont la connoissance leur feroit aussi inutile , qu'elle l'est à la très-grande partie des hommes (je dis des hommes même suffisamment instruits) qui vivent & qui meurent , sans en avoir fçu la signification.

Le Dictionnaire à l'usage des Sourds.

154 *La véritable maniere d'instruire*
& Muets ne formera donc qu'un seul
volume portatif de moyenne grosseur.
Il n'est pas encore fini , mais j'espere
qu'il le sera bientôt. En attendant , on
pourra se servir du Dictionnaire por-
tatif de Richelet , de l'édition de
Wailly , auquel je dois convenir que
je suis redevable de plusieurs de mes
explications.

Fin de la premiere Partie.



LA VÉRITABLE MANIERE
D'INSTRUIRE
LES SOURDS ET MUETS,
CONFIRMÉE PAR
UNE LONGUE EXPÉRIENCE.

SECONDE PARTIE.

OBSERVATION PRÉLIMINAIRE.

APPRENDRE à des Sourds & Muets à parler, n'est point une œuvre qui demande de grands talens ; elle exige seulement beaucoup de patience. Tout Pere ou Mere, Maître ou Maîtresse, qui aura lu avec attention ce que je vais exposer sur cette matière , peut espérer de réussir dans cette entreprise , pourvu qu'il ne se

156 *La véritable maniere d'instruire*
rebute pas des premieres difficultés ;
qu'il éprouvera infailliblement de la
part de son Elève : il doit s'y atten-
dre , mais sur - tout ne se livrer à
aucuns mouvemens d'impatience , qui
déconcerteroient ce Novice , & lui fe-
roient bientôt abandonner une instruc-
tion , dont il ne connoît pas tout le
prix , & qui d'ailleurs n'offre rien d'a-
gréable dans ses premieres Leçons.

J'ai averti dans mon Institution mé-
thodique imprimée en 1776 , que je
n'étois point auteur de cette espece
d'Instruction , & lorsque je me chargeai
de deux Sœurs jumelles , Sourdes &
Muettes , il ne me vint pas même à l'es-
prit de chercher des moyens pour leur
apprendre à parler ; mais je n'avois
pas oublié , que dans une conversation
à l'âge de seize ans , avec mon Répé-
titeur de Philosophie , qui étoit un
excellent Métaphysicien , il m'avoit
prouvé ce principe incontestable , qu'il

n'y a pas plus de liaison naturelle entre des idées métaphysiques & des sons articulés , qui frappent nos oreilles , qu'entre ces mêmes idées & des caractères tracés par écrit qui frappent nos yeux.

Je me souvenois très-bien , qu'en bon Philosophe il en tiroit cette conclusion immédiate , qu'il feroit possible d'instruire des Sourds & Muets par des caractères tracés par écrit , & toujours accompagnés de signes sensibles , comme on instruit les autres hommes par des paroles & des gestes , qui en indiquent la signification . (Je ne pensois point à ce moment , que la Providence mettoit dès-lors les fondemens de l'œuvre , à laquelle j'étois destiné).

Je concevois d'ailleurs , que dans toute Nation les paroles & l'écriture ne signifioient quelque chose , que par un accord purement arbitraire entre les personnes du même pays , & que

158 *La véritable maniere d'instruire*
par-tout il avoit fallu des signes qui
donnassent aux paroles , comme à l'é-
criture , & à l'écriture aussi parfaite-
ment qu'aux paroles , la vertu de rap-
peller à l'esprit les idées des choses ,
dont on avoit prononcé ou écrit ,
écrit ou prononcé les noms , en les
montrant par quelque signe des yeux
ou de la main.

Plein de ces principes , fondés sur
une exacte Métaphysique , je commen-
çai l'Instruction de mes deux Eléves ,
& je reconnus bientôt qu'un Sourd &
Muet , guidé par un bon Maître , est
un Spectateur attentif , qui se donne à
lui - même , (*ipse sibi tradit spectator*)
le nombre & l'arrangement des lettres
d'un mot qu'on lui présente , & qu'il
le retient mieux que les autres enfans ,
tant qu'ils ne les ont pas entendus ré-
péter par un usage quotidien.

Je vis , d'ailleurs , par expérience ,
que dès le commencement de son inf-

truction, tout Sourd & Muet doué d'une certaine activité d'esprit, apprend en trois jours environ quatre-vingts mots, qu'il n'oublie point, & dont il n'est pas nécessaire de lui rappeler la signification. Le nombre & l'arrangement des lettres de chacun de ces mots est tellement gravé dans sa mémoire, que si quelqu'un en l'écrivant, fait une faute d'orthographe, aussi-tôt le Sourd & Muet l'en avertit.

Je jouissois donc avec plaisir de la facilité, que me présentoient l'écriture & les signes méthodiques, pour l'instruction des Sourds & Muets, & ne pensois aucunement à délier leur langue, lorsqu'un inconnu vint un jour d'Instruction publique, m'offrir un Livre Espagnol, en me disant, que si je voulois bien l'acheter, je rendrois un vrai service à celui qui le possédoit : je répondis, qu'il me seroit totalement inutile, parce que je n'en-

160 *La véritable maniere d'instruire*
tendois pas cette Langue ; mais en
l'ouvrant au hasard , j'y apperçus l'Al-
phabet manuel des Espagnols , bien
gravé en taille douce : il ne m'en
fallut pas davantage : je le retins , &
donnai au Commissionnaire ce qu'il
désiroit.

J'étois dès-lors impatient de la lon-
gueur de ma Leçon , mais ensuite ,
quelle fut ma surprise , lorsqu'ouvrant
mon Livre , à la premiere page j'y
trouvai ce titre , *arte para enseñar à
hablar los Mudos ?* Je n'eus pas besoin
de deviner que cela signifioit *l'art d'en-
seigner aux Muets à parler* , & dès ce
moment je résolus d'apprendre cette
Langue , pour me mettre en état de
rendre ce service à mes Elèves.

A peine étois-je en possession de cet
Ouvrage de M. Bonnet , qui lui a mé-
rité en Espagne les plus grands élo-
ges , comme j'en parlois volontiers
aux Personnes qui venoient à mes Le-

çons, un des Assistans m'avertit qu'il y avoit en latin sur cette même matière un très-bon ouvrage, composé par M. Amman, Médecin Suisse en Hollande, sous ce titre, *Dissertatio de loquela Sordorum & Mutorum*, & que je le trouvois dans la bibliothèque d'un de mes amis.

Je ne tardai point à me le procurer & conduit par la lumière de ces deux excellens guides, je découvris bien-tôt, comment je devois m'y prendre, pour guérir au moins en partie une des deux infirmités de mes Disciples : mais je dois rendre ici à ces deux grands hommes la justice qui leur est due. On dispute aujourd'hui à M. Bonnet le mérite de cette invention, parce qu'on trouve dans l'histoire, que quelques Personnes avant lui avoient fait parler des Sourds & Muets, & on accuse M. Amman de plagiat, comme n'ayant fait que co-

pier des Auteurs plus anciens.

Pour moi , pénétré de la plus vive reconnoissance envers mes deux Maîtres , je ne fais point difficulté de croire , que M. Amman ait inventé cet art en Hollande , M. Bonnet en Espagne , M. Wallis en Angleterre , & d'autres Scavans dans d'autres pays ; sans avoir vu les ouvrages les uns des autres ; j'ajoute même , qu'il n'est aucun habile Anatomiste , qui en réfléchissant pendant quelques jours sur les mouvemens qui se passent en lui dans l'organe de la voix , & les parties qui l'environnent , à mesure qu'il prononce fortement & séparemēt chacune de nos lettres , & se regardant avec attention dans son miroir , ne puisse devenir à son tour inventeur de cet Art , sans avoir lu précédemment aucun ouvrage sur cette matiere. Je donnerois volontiers cet exemple pour la justification de ces deux Auteurs.

J'ai voulu quelquefois parier avec des Scavans , que dans l'espace d'une demi heure , je les mettrois au fait de ma Methode , tant elle est simple. Après en avoir fait l'épreuve , quelques uns d'entr'eux sont convenus , qu'ils auroient perdu la gageure , s'ils l'eussent acceptée : pourquoi ne se trouvera-t-il pas quelqu'un en France ou ailleurs , qui sans avoir lu mon ouvrage , prendra la même route , dans laquelle il ne s'agit que de suivre la nature pas-à-pas ? Et ne seroit-on point injuste de lui en disputer l'invention ou de l'accuser de plagiat ? Monsieur Amman a très-bien repondu à ceux qui lui ont fait ce réproche.

Il est toujours permis de profiter des lumières de ceux qui ont écrit avant nous ; mais un Plagiaire est un homme méprisable , qui cherche à s'en faire honneur , comme s'il les eût tirées de son propre fond. Doit - on supposer

164 *La véritable maniere d'instruire
cette basseſſe dans des hommes d'un
mérite distingué?*

Je n'entrerai point dans le détail des explications , que nos deux Scavans Auteurs ont données , tant sur la théorie , que sur la pratique de la matière qu'ils traitoient. Leurs ouvrages sont deux flambeaux , qui m'ont éclairé ; mais dans l'application de leurs principes , j'ai suivi la route qui m'a paru la plus courte & la plus facile pour en faire usage.

CHAPITRE PREMIER.

Comment on peut réussir à apprendre aux Sourds & Muets à prononcer les voyelles & les syllabes simples.

LO RS Q U E je veux essayer d'apprendre à un Sourd & Muet à pronon-

cer quelque parole , je commence par lui faire laver ses mains , jusqu'à ce qu'elles soient vraiment propres. Alors je trace un *a* sur la table , & prenant sa main , je fais entrer son 4^e. doigt dans ma bouche jusqu'à la seconde articulation ; après cela je prononce fortement un *a* , & je lui fais observer , que ma langue reste tranquille & ne s'elevé point pour toucher à son doigt.

Ensuite j'écris sur ma table un *é*. Je le prononce de même plusieurs fois fortement , le doigt de mon Disciple étant toujours dans ma bouche : je lui fais remarquer , que ma langue s'elevé , & pousse son doigt vers mon palais : alors retirant son doigt , je prononce de nouveau cette même lettre , & lui fais observer , que ma langue s'élargit & s'approche des dents canines , & que ma bouche n'est pas si ouverte. Je lui montrerai dans la

166 *La véritable maniere d'instruire
suite ce qu'il devra faire pour pro-
noncer nos différens é.*

Après ces deux opérations je mets moi-même mon doigt dans la bouche de mon Eleve & je lui fais entendre , qu'il doit faire avec sa langue , comme j'ai fait avec la mienne. La prononciation de l'*a* ne souffre ordinairement aucune difficulté. Celle de l'*é* réussit de même le plus souvent ; mais il se trouve quelques Sourds & Muets , avec lesquels il faut recommencer deux ou trois fois cette espece de mécanisme , sans en témoigner aucune impatience.

Lorsque le Sourd & Muet a prononcé ces deux premières lettres , j'écris & je montre un *i* ; ensuite je remets son doigt dans ma bouche & je prononce fortement cette lettre. Je lui fais observer , 1°. que ma langue s'eleve davantage , & pousse son doigt vers mon palais , comme pour l'y at-

facher , 2^o. que ma langue s'élargit davantage , comme pour sortir entre les dents des deux côtés , 3^o. que je fais comme une espece de souris , qui est très-sensible aux yeux.

Après cela , retirant son doigt de ma bouche , & mettant le mien dans la sienne , je l'engage à faire ce que je viens de faire moi-même : mais il est rare , que cette opération réussisse dès la première fois , & même dès le premier jour , quoique faite à plusieurs reprises ; il se trouve même quelques Sourds & Muets , qu'on ne peut jamais y amener , que d'une maniere très-imparfaite. Leur *i* garde toujours trop de ressemblance avec l'*é*. Je ne parle point ici de l'*y* qui se prononce comme un *i*.

Il n'est plus nécessaire de remettre les doigts dans la bouche. En faisant comme un *o* avec mes levres & y ajoutant une espece de petite moue ,

168 *La véritable maniere d'instruire*
je prononce un *o*, & le Sourd & Muet
le fait à l'instant sans aucune difficulté.

Je fais ensuite avec ma bouche,
comme si je soufflois une lumiere ou
du feu, & je prononce un *u*. Les
Sourds & Muets sont plus portés à pro-
noncer un *ou*. Pour corriger ce défaut
je fais sentir au Sourd & Muet, que
le souffle que je fais sur le revers de
sa main en prononçant un *ou* est chaud,
mais qu'il est froid en prononçant un *u*.
La lettre *h* n'ajoute qu'une espece de
soupir aux voyelles qu'elle précéde :
l'usage apprendra quels sont les mots
où l'on doit supprimer cette aspira-
tion ; avant que d'aller plus loin, je
dois avertir tout Instituteur des Sourds
& Muets d'éviter l'inconvénient, dans
lequel je suis tombé moi-même, lors-
que j'ai formé la résolution d'ap-
prendre aux Sourds & Muets à parler.
Ayant lu avec attention, & entendu
très-clairement

très clairement les principes de mes deux Maîtres , MM. Bonnet & Amman , j'ai entrepris de les expliquer par demandes & par réponses & de les faire apprendre à mes Eléves , j'enfilois mal-à-propos une route trop longue & trop difficile. J'enseignois & je perdois mon temps : il ne devoit être question que d'opérer.

Les Instituteurs des Sourds & Muets n'ont besoin que d'être avertis de ce qui se passe naturellement en eux , lorsqu'ils prononcent des lettres & des syllabes , parce qu'ils les ont articulées dès l'enfance , sans faire attention à ce mécanisme. Après cet avertissement il n'est point nécessaire de leur donner des principes , pour leur apprendre ce qu'ils doivent faire pour parler , puisqu'ils le font d'eux-mêmes à chaque instant ; & ce qu'ils éprouvent en parlant , suffit pour leur faire comprendre ce qu'ils doivent tâcher

170 *La véritable maniere d'instruire
d'exciter dans les organes de leurs
Disciples.*

Il en est de même des Sourds & Muets. Il est inutile d'entrer avec eux dans un grand détail de principes : ce seroit les fatiguer à pure perte. Sous la conduite d'un Maître intelligent, qui opere lui-même & les fait opérer, ils n'ont besoin que de leurs yeux & de leurs mains, pour appercevoir & sentir ce qui se passe dans les autres, lorsqu'ils parlent, & qui doit pareillement s'opérer en eux, pour proférer des sons, comme le reste des hommes.

J'ai cru cette épisode nécessaire, afin que tous ceux qui seront touchés de compassion pour les Sourds & Muets, ne s'imaginent point, qu'il faille des lumières supérieures pour leur apprendre à parler.

Je ne dois point oublier non plus un article important & qui demande

quelque attention de la part de ceux qui veulent instruire des Sourds & Muets. Il arrive quelquefois que dans les premières Leçons qu'on leur donne, pour leur apprendre à parler, ils disposent leurs organes, comme ils nous voient disposer les nôtres, pour prononcer telle ou telle lettre. Cependant lorsque nous leur faisons signe de la proférer à leur tour, ils restent sans voix, parce qu'ils ne se donnent aucun mouvement intérieur, pour faire sortir l'air hors de leurs poumons. Si on n'est pas sur ses gardes, cet inconvénient fait aisément perdre patience.

Pour y remédier, je mets la main du Sourd & Muet sur mon gosier à l'endroit, qu'on appelle le nœud de la gorge, & je lui fais sentir la différence palpable qui s'y trouve, lorsque je ne fais que disposer l'organe pour prononcer une lettre, & lorsque je la prononce en effet. Cette différence

172 *La véritable maniere d'instruire*
est aussi très - sensible dans les flancs ,
au moins dans certaines lettres ,
comme dans le *q* & dans le *p* en les
prononçant fortement. Je lui fais aussi
éprouver sur le dos de sa main la
différence du frappement de l'air ,
lorsque je prononce ou que je ne pro-
nonce pas. Enfin , mettant son doigt
dans ma bouche , sans toucher à ma
langue , ni à mon palais , je lui fais
encore appercevoir cette différence
d'une maniere très-sensible.

Si tous ces moyens ne réussissoient
pas , je conseillerois volontiers de lui
serrer fortement le bout du petit doigt:
alors il ne sera pas long-temps , sans
faire sortir quelque son de sa bouche ,
pour se plaindre.

Je reviens à notre prononciation.

J'écris sur ma table *pa* , *pé* , *pi* , *po* ,
pu , & voici pourquoi je commence
par ces syllabes , c'est parce que dans
tout art il faut commencer par ce qu'il

y a de plus facile pour arriver par degrés à ce qui est plus difficile. Je montre donc au Sourd & Muet que j'enfle mes joues, & que je ferre fortement mes levres : ensuite faisant sortir l'air de ma bouche avec une espece de violence, je prononce *pa* : il l'imité aussi-tôt. La plupart même des Sourds & Muets le sçavent prononcer avant que de s'adresser à nous, parce que les mouvemens qu'on fait pour prononcer cette syllabe, étant purement extérieurs, ils s'en sont apperçus plusieurs-fois, & se sont accoutumés à les faire par imitation.

Mais ayant appris à prononcer *é*, *i*, *o*, *u*, par la premiere opération dont j'ai rendu compte, ils disent tout de suite *pé*, *pi*, *po*, *pu*, il n'y a que le *pi* qui est souvent obscur & qui le reste plus ou moins long-temps.

J'écris *ba*, *bé*, *bi*, *bo*, *bu*, parce que le *b* n'est qu'un adoucissement du *p*.

Pour faire entendre cette différence au Sourd & Muet , je mets ma main sur la sienne ou sur son épaule & je la presse fortement , en lui faisant observer que mes levres se preffent de même fortement l'une contre l'autre lorsque je dis *pa*. Après cela je presse plus doucement la main ou l'épaule , & je fais remarquer la pression plus douce de mes levres en disant *ba*. Le Sourd & Muet pour l'ordinaire fait cette différence il prononce *ba* , & tout de suite *bé* , *bi* , *bo* , *bu*.

Après le *p* & le *b* , la consonne qui est la plus facile à prononcer est le *t*. J'écris donc *ta* , *té* , *ti* , *to* , *tu* , & je prononce *ta*. En même-temps je fais remarquer au Sourd & Muet que je mets le petit bout de ma langue entre mes dents de devant supérieures & inférieures , & que je fais avec le bout de ma langue une espece de petite éjaculation qu'il lui est aisé de sentir ,

en y approchant l'extrémité de son petit doigt. Il n'en est presqu'aucun qui sur-le-champ ne prononce *ta*, & ensuite *té*, *ti*, *to*, *tu*.

J'écris alors *da*, *dé*, *di*, *do*, *du*, parce que le *d* n'est que l'adoucissement du *t*, & pour faire sentir la différence entre l'un & l'autre, je frappe fortement avec le bout de mon *index* droit le milieu du dedans de ma main gauche, & je le fais ensuite plus faiblement : cette différence nous donne le *da*, *dé*, *di*, *do*, *du*.

Après les lettres dont nous venons de parler, la lettre qui se prononce plus aisément est la lettre *f*.

J'écris *fa*, *fé*, *fi*, *fo*, *fu*, & je prononce fortement *fa*. Je fais observer au Sourd & Muet que je pose mon ratelier supérieur sur ma levre inférieure, & je lui fais sentir sur le dos de sa main le souffle que je fais en prononçant cette syllabe. Aussi-tôt il

la prononce lui-même pour peu qu'il ait d'intelligence.

Va, vé, vi, vo, vu, n'en est que l'adoucissement, qui souffre quelquefois un peu de difficulté, mais avec de la patience on en vient aisément à bout.

Tout ce que nous venons de dire n'est en quelque sorte qu'un jeu, & pour peu que les Sourds & Muets aient d'attention & de capacité, il ne leur faut pas une heure entière pour l'apprendre & l'exécuter assez clairement. Cependant ils sçavent déjà treize lettres (en comptant l'*h* & l'*y*), qui font plus de la moitié de notre Alphabet. Ce qui suit devient plus difficile & demande plus d'attention de la part des Eleves, aussi le succès n'en est-il pas également prompt.

J'écris *sa, sé, si, so, su*, & je prononce fortement *sa*. Alors je prends la main du Sourd & Muet & je la

mets dans une situation horizontale à trois ou quatre pouces au-dessous de mon menton. Je lui fais observer 1°. qu'en prononçant fortement une *s*, je souffle sur le dos de sa main d'une maniere très-sensible, quoique ma tête & par conséquent ma bouche ne soit pas inclinée pour y souffler ; 2°. que cela arrive ainsi, parce que le bout de ma langue touchant presque aux dents incisives supérieures, ne laisse qu'une très-petite issue à l'air, que je chasse fortement & l'empêche de sortir en droiture : d'un autre côté, cet air fortement poussé ne pouvant retourner en arrière, il est obligé de descendre perpendiculairement sur le dos de la main qui est au-dessous de mon menton, où il produit une impression très-sensible ; 3°. que ma langue presse assez fortement les dents canines supérieures.

Il arrive souvent qu'un Sourd &

Muet attentif à ce qu'il me voit faire moi-même, & mettant sa main sous son menton, prononce tout d'un coup *ſa* & sur le champ *ſé*, *ſi*, *ſo*, *ſu*. Nous avertissons que le *c* avec un *é* ou un *i* se prononce comme *ſé*, *ſi*, & que même avec un *a*, un *o* ou un *u*, il se prononce comme *ſa*, *ſo*, *ſu*, lorsqu'on met au-dessous du *ç* une cédille, c'est-à-dire une petite virgule.

Le *z̄a*, *z̄é*, *z̄i*, *z̄o*, *z̄u*, est l'adoucissement du *ſa*, *ſé*, *ſi*, *ſo*, *ſu*: on y amene quelquefois le Sourd & Muet dès le premier instant, mais il en est d'autres pour lesquels il faut y revenir plus d'une fois.

Le *ſa*, *ſé*, *ſi*, *ſo*, *ſu*, nous conduit au *cha*, *ché*, *chi*, *cho*, *chu*, qui présente d'abord plus de difficulté. Je l'écris & je prononce fortement *ch̄a* en faisant observer au Sourd & Muet la moue que nous faisons tous naturellement, lorsque nous prononçons

fortement ce mot pour faire peur à un *chat*, ensuite je mets son doigt dans ma bouche & je lui fais remarquer , 1°. l'impulsion forte que je donne à l'air en prononçant cette syllabe , comme en prononçant la lettre *s*; 2°. que le milieu de ma langue touche presque à mon palais ; 3°. qu'elle s'étend & vient comme frapper mes dents molaires ; 4°. qu'elle laisse à l'air assez de passage pour sortir directement de ma bouche , & n'être point obligé de descendre perpendiculairement comme il le fait, lorsque je prononce la lettre *s*. Le Sourd & Muet apperçoit très-clairement cette différence , parce qu'en mettant sa main vis-à-vis de ma bouche , l'air vient la frapper directement , lorsque je prononce la syllabe *cha*.

Je mets alors mon doigt dans sa bouche & lui faisant faire ce que j'ai fait moi-même , il prononce *cha* &

180 *La véritable maniere d'instruire*
ensuite *ché*, *chi*, *cho*, *chu*; mais
pendant un temps plus ou moins long,
il revient toujours au *sa*, *sé*, *si*, *so*, *su*,
tant qu'il n'a pas lui-même son doigt
dans sa bouche, pour diriger les opé-
rations de sa langue. Ce n'est que par
l'habitude qu'il apprend à se passer de
ce moyen.

Ja, *jé*, *ji*, *jo*, *ju*, est l'adoucisse-
ment de *cha*, *ché*, *chi*, *cho*, *chu*, &
s'enseigne comme les autres adoucif-
semens par la différence de la pression,
avec de l'usage & de l'attention, tant
de la part du Maître que du Dis-
ciple.

Mais voici de quoi exercer notre
patience. J'écris sur la table

Ca, co, cu.

Ka, ké, ki, ko, ku.

Qua, qué, qui, quo.

Ensuite je prononce fortement *ca*.
Je prends alors la main du Sourd &

Muet, & je la mets doucement à mon gosier dans la situation extérieure d'un homme , qui me prendroit à la gorge pour m'étrangler. Je lui fais observer , & il le sent d'une maniere palpable , qu'en prononçant fortement cette syllabe mon gosier s'enfle. Je lui montre ensuite que ma langue se retire , qu'elle s'attache fortement à mon palais , & ne laisse à l'air intérieur aucune issue pour sortir , jusqu'à ce que je la force de s'abaisser pour prononcer cette syllabe. Je lui fais aussi remarquer l'espece d'effort qui se passe dans les flancs en prononçant cette syllabe. Après cela je mets moi-même ma main sur son gosier , comme je lui ai fait mettre la sienne sur le mien , & je l'engage à faire lui-même ce qu'il m'a vu faire.

Il n'est qu'un très-petit nombre de Sourds & Muets , pour lesquels cette opération réussisse dès la première fois;

avec les autres , il faut la répéter & leur faire sentir l'effet , que la prononciation de cette syllabe produit dans le gosier de leurs Compagnons ou Compagnes , & de quelle maniere leur langue tient à leur palais , tant qu'ils se préparent à la prononcer. Il s'en trouve , pour lesquels il faut y revenir trois ou quatre jours de suite ; mais je prie , qu'on se souvienne surtout qu'il faut prendre garde de les rebuter.

Quand on voit qu'ils s'impatientent ou qu'ils se découragent sur une lettre , il faut passer à une autre : peut-être qu'une heure après ils diront tout d'un coup celle qu'on a été obligé d'abandonner : alors il faudra la leur faire répéter plusieurs fois de suite. Il arrive aussi quelquefois qu'en voulant leur faire prononcer une syllabe qu'on leur montre *hic & nunc* , ils en prononcent d'eux-mêmes une autre qu'on ne

leur a point encore apprise. J'en ai trouvé par exemple, qui pendant que je voulais leur faire dire pour la première fois *cha*, ont prononcé d'eux-mêmes *qua*: il faut alors écrire *qua*, *qué*, *qui*, *quo*, *cu*, & le leur faire répéter plusieurs fois : c'est autant de peine épargnée pour le Maître.

Les petits Sourds & Muets éprouvent assez long-temps de la difficulté à prononcer le *ca*, s'ils ne mettent pas le doigt dans leur bouche, pour disposer leur langue, comme elle l'est dans la prononciation de la lettre *é*: cette première opération les conduit facilement à l'attacher à leur palais, autant qu'il est nécessaire pour la prononciation de la syllabe *ca*.

Lorsque les Sourds & Muets sont parvenus à prononcer le *ca*, toutes les autres syllabes, que nous avons rangées ci-dessus sous trois lignes, ne souffrent plus aucune difficulté.

Ga, gué, gui, go, gu, sont des adoucissemens de *qua, qué, qui, &c.* mais nous avons soin d'avertir, que lorsque le *g* se trouve seul avec un *é* ou un *i*, il se prononce comme *jé* & *ji*. Nous faisons aussi observer, que dans ces mots, *gabion, galere*, la prononciation du *g* est dure, & qu'alors la langue est presque aussi profondément retirée vers le gosier, qu'en prononçant le *qua*, & que l'impulsion de l'air est presque aussi forte. 2°. Que dans la prononciation de *guerre* ou *guidon*, il y a plus de douceur. La langue est moins retirée, & l'impulsion de l'air est moins forte. 3°. Enfin, que dans cette syllabe *gneur* la langue n'est presque plus retirée & l'impulsion de l'air est plus foible. Cette troisieme prononciation du *g* avec une *n* doit sortir par le nez ; aussi la langue doit-elle se porter derriere les dents incisives supérieures, comme nous le dirons en parlant de la lettre *n*.

Nous n'enseignons point particulièrement la lettre *x*, nous montrons seulement qu'elle se prononce quelquefois comme *qs* & d'autrefois *gz*. Nous dirons ci-après de quelle manière nous apprenons aux Sourds & Muets à joindre ensemble ces deux consonnes.

Il ne nous reste plus que les quatre consonnes appelées liquides *l*, *m*, *n*, *r*, parce que nous n'avons pas voulu séparer toutes celles, qui étant dures par elles-mêmes, en ont sous elles d'autres plus douces.

J'écris donc *la*, *lé*, *li*, *lo*, *lu*, & je prononce *la*. Je fais observer; 1°. que ma langue se replie sur elle-même, & que sa pointe en s'élevant frappe mon palais. 2°. qu'elle s'élargit d'une manière sensible pour prononcer la lettre *l* de cette syllabe, mais qu'elle se rétrécit aussi-tôt pour en prononcer la lettre *a*. Les Sourds & Muets saisissent

assez facilement cette prononciation ; dans laquelle il se passe quelque chose à-peu-près semblable à ce qui se fait dans la langue du chat lorsqu'il boit.

En écrivant *ma*, *mé*, *mi*, *mo*, *mu*, & prononçant *ma*, je fais observer, que la situation de mes levres semble être la même que pour la prononciation du *p* & du *b*; mais 1°. que la pression des levres l'une contre l'autre n'est pas aussi forte que celle du *p*, & qu'elle est même plus foible que celle du *b*. 2°. Qu'en prononçant cette lettre, mes levres ne font aucun mouvement sensible en avant. 3°. Que la prononciation de cette lettre doit sortir par le nez.

Je prends donc le dos de la main du Sourd & Muet & je le mets sur ma bouche : je lui fais sentir combien est foible la pression de mes levres, qui ne font en quelque forte, que s'approcher l'une de l'autre, & qui ne font

aucun mouvement pour faire sortir la parole ; ensuite je mets ses deux *index* sur les deux côtés de mes narines , & je lui fais sentir le mouvement qui s'y passe , en faisant sortir par le nez la prononciation de cette lettre. Il se trouve des Sourds & Muets qui ont de la peine à saisir ce second adoucissement du *p* & l'émission de l'air par les narines , mais avec un peu de patience on les y amene par le moyen que je viens d'expliquer , en leur faisant faire sur eux-mêmes ce qu'ils ont éprouvé sur moi , lorsque je prononçois cette lettre. Quelques Sçavans en ce genre ont dit que la lettre *m* étoit un *p* qui sortoit par le nez , & la lettre *n* un *t* qui sortoit par la même voie : au moins est-il certain , que la lettre *n* peut se prononcer très-distinctement , en observant la même position que pour le *t*. Il est cependant plus commode de porter le bout de la langue derrière

les dents incisives supérieures, en les pressant fortement, & cette position facilite bien davantage la sortie de la respiration par le nez; c'est ce que je fais observer au Sourd & Muet, en prononçant moi-même *na*, pendant qu'il a ses deux doigts sur mes deux narines, & en lui faisant ensuite prononcer *na, né, ni, no, nu.*

M. Amman regarde la lettre *r*, comme la plus difficile de toutes, & ne fait point difficulté de dire : *sola littera r potestati meæ non subjacet.* Voici de quelle maniere je m'y suis toujours pris, lorsque je ne pouvois la faire prononcer à quelques Sourds & Muets : je mettois de l'eau dans ma bouche, & je faisois tous les mouvemens, qui sont nécessaires pour se gargariser : ensuite je faisois faire la même chose aux Sourds & Muets, & pour l'ordinaire ils disoient sur-le-champ *ra, ré, ri, ro, ru.* Je conseillerois donc volontiers,

qu'en cas de besoin, on fît la même chose ; mais comme il s'en trouve quelques-uns qui pleurent, lorsqu'on veut leur faire faire cette opération ; pour ceux-là, il faut leur faire sentir sur soi-même ou sur quelqu'autre personne le mouvement qui se fait dans le gosier en prononçant cette lettre.

Si cela ne réussit pas, il ne faut qu'un peu de patience , parce que ceux-mêmes qui ne peuvent la prononcer , disent ordinairement très-bien la syllabe *pra*, lorsqu'on en est à cet endroit de l'instruction , ce qui les conduit à la syllabe *ra* , qu'ils ne pouvoient prononcer ; car alors il est très - facile de leur faire sentir sur eux-mêmes la différence de ce qui se passe sur leurs levres pour la prononciation du *p* , d'avec ce qui se passe dans leur gosier pour la prononciation de la lettre *r*.

Nous n'expliquons point en détail à nos Sourds & Muets les petites diffé-

rences qui se trouvent dans les positions de la langue, en prononçant nos quatre différens *e*: nous leur faisons remarquer seulement l'ouverture plus ou moins grande de la bouche; & cela leur suffit à l'instant même: cependant la moüie que l'on fait en prononçant l'*é* muet ou la diphongue *eu* mérite une attention particulière.

Il n'est pas toujours bien facile de leur faire saisir la différence de cette moüie, d'avec celle que nous faisons en prononçant *ou*: cependant la seconde resserre le goſier & la bouche: la première dilate l'un & l'autre; en prononçant *eu* la levre inférieure est tant soit peu plus pendante: nous faisons observer aux Sourds & Muets, qu'en soufflant dans nos mains pendant l'hiver, pour nous échauffer, nous disons naturellement *eu*.



CHAPITRE II.

Observations nécessaires pour la lecture & la prononciation des Sourds & Muets.

Nous avons fçu prononcer les différens mots de notre Langue avant que d'apprendre à lire. La premiere de ces deux études s'est faite de notre part , sans nous en appercevoir , & toutes les Personnes avec qui nous vivions, étoient nos Maîtres , sans s'en douter. De prétendus Experts dans l'art nous ont introduits dans la seconde de ces sciences ; mais si nous y avons réussi , ce n'a point été leur faute ; car ils prenoient tous les moyens pour nous en empêcher. En nous faisant épeller un *t* , un *o* , un *i* , un *é* , une *n* , & un *t* , ils nous mettoient à

192 *La véritable maniere d'instruire*
cent lieues de *té* : c'étoit cependant
pour nous le faire dire. Peut-on ima-
giner rien de plus déraisonnable ? Enfin
nous avons fçu lire , parce que nous
avions plus de facilité , que nos Maî-
tres n'avoient de bon sens : au moins ,
après nous avoir fait épeller toutes ces
lettres , auroient - ils dû nous dire de
les oublier , pour prononcer *té* ?

ARTICLE PREMIER.

Comment on apprend aux Sourds &
Muets à prononcer de même des syl-
labes , qui s'écrivent différemment.

IL n'en est pas des Sourds & Muets
comme des autres enfans. De la pro-
nonciation à la lecture il n'y a pour
eux qu'un seul pas : disons mieux , ils
apprennent l'une & l'autre en même-
temps. Nous avons soin de leur bien
inculquer ce principe , que nous ne
parlons pas comme nous écrivons.
C'est un défaut de notre Langue ; mais
nous

nous ne sommes pas maîtres de le corriger : nous écrivons pour les yeux, & nous parlons pour les oreilles.

Nous mettons donc l'une sur l'autre différentes syllabes dans le même ordre qu'on les voit ici :

tê	lê	mê
tes	les	mes
tais	lais	mais
tois	lois	mois
toient	loient	moient,

& nous disons à nos Sourds & Muets, qu'elles se prononcent toutes de même en cette maniere, *tê, tê, tê, tê, tê, ... lê, lê, lê, lê, lê, ... mê, mê, mê, mê, mê*: ensuite nous leur faisons prononcer de cette maniere chacune de ces syllabes: ils l'entendent, c'est - à - dire qu'ils le comprennent, & nous voyons qu'ils ne s'y trompent jamais.

Nous observons la même méthode pour toutes les syllabes, qui se pro-

noncent les unes comme les autres ,
& qui s'écrivent différemment ; & cela
entre si bien dans leur esprit , que sous
notre dictée , lorsqu'elle se fait par le
mouvement des levres , sans être ac-
compagnée d'aucun signe , comme
nous le dirons ci-après , ils écrivent
tout autrement , qu'ils ne nous voient
prononcer . Par exemple nous pronon-
çons *leu mouà deu mè* , & ils écrivent
le mois de mai ; nous prononçons *l'ô*
deu fontène , & ils écrivent *l'eau de fon-*
zaine ; je prononce *j'é deu la peine* , &
ils écrivent *j'ai de la peine* , &c. &c.

ARTICLE II.

*Sur les Syllabes composées de deux con-
sonnes & d'une voyelle.*

LES Sourds & Muets n'ayant eu
dans leurs premières Leçons , que des
syllabes , dont la prononciation étoit
absolument indivisible , lorsque nous
leur en écrivons qui commencent par

deux consonnes , & qui exigent par conséquent deux différentes dispositions de l'organe ayant la prononciation de la voyelle qu'elles précédent , cette opération souffre de la difficulté.

Ainsi nous écrivons *pra* , *pré* , *pri* ; *pro* , *pru* ; mais les Sourds & Muets ne manquent point de dire *peura* , *peuré* , *peuri* , *peuro* , *peuru*. Pour corriger ce défaut , nous leur montrons , qu'ils font deux émissions de voix , & que nous n'en faisons qu'une. Nous leur faisons mettre deux doigts de leur main droite sur notre bouche , & deux doigts de leur main gauche sur notre gosier : ensuite nous prononçons comme eux très-tranquillement *peura* , *peuré* , *peuri* , &c. , en comptant avec nos doigts une & deux , à mesure que nous prononçons chacune de ces syllabes , & nous les avertissons , que ce n'est point comme cela qu'il faut faire.

Alors nous leur disons par signes , qu'il

faut serrer & unir ces deux syllabes, que nous avons séparées , & n'en faire qu'une seule. Leurs doigtgs étant donc toujours sur notre bouche & sur notre gosier ; nous prononçons très - précis- pitamment *pra* , & ensuite de même , *pré* , *pri* , *pro* , *pru*. Nous leur montrons à chaque fois , que nous ne faisons qu'une seule émission de voix , ils le sentent , ils essaient de faire la même chose , & pour l'ordinaire en peu de temps ils y réussissent.

Mais , comme je l'ai remarqué ci-dessus , il faut bien prendre garde de les rebuter , s'ils n'y réussissent pas en peu de temps. Tout homme trop vif & sujet à l'impatience , ne seroit pas propre à ce ministere.

D'après l'opération que je viens d'expliquer , on concevra facilement comment il faudra s'y prendre pour faire prononcer toutes les syllabes , qui commencent par une consonne ,

suivie d'une *r*. Quant à celles qui , comme *pla* , *plé* , *pli* , *plo* , *plu* , sont suivies d'une *l* , il faut faire sentir au Sourd & Muet le retroussement de sa langue vers son palais , qui doit se faire pour l'é immédiatement avec la prononciation de la consonne *p*.

A R T I C L E III.

Sur les Syllabes qui finissent par une n.

POUR les syllabes qui finissent en *n* , comme *tran* , *pan* , *fan* , nous disons aux Sourds & Muets , que la voix doit se jeter dans le nez : alors nous leur faisons mettre leurs deux doigts *index* sur le côté de chacune de nos narines , & les presser doucement . Ensuite nous prononçons *tra* , *pa* , *fa* , & nous leur faisons observer qu'ils ne sentent aucun mouvement , qui se fasse dans nos narines . Après cela nous disons *tran* , *pan* , *fan* , & nous leur faisons remarquer le mouvement très-

198 *La véritable maniere d'instruire*
sensible , qu'ils y éprouvent. Nous
mettons à notre tour nos doigts sur
leurs narines , & nous leur faisons pro-
noncer d'abord *tra , pa , sa* ; mais nous
les avertissons ensuite de jeter leur
voix dans leurs narines , comme ils ont
senti , que nous avions fait nous mêmes
pour dire *tran , pan , san*. Quelques-
uns d'entr'eux nous exercent un peu
long - temps , d'autres le font dès
la premiere fois. Nous aidons cette
opération , en leur faisant sentir , que
lorsqu'ils disent *tra , pa , sa* , l'air qui
sort de leur bouche , échauffe le dos
de leur main , & qu'il n'en est pas de
même , lorsque leur bouche étant fer-
mée , l'air ne sort que par leurs na-
rines.

ARTICLE IV.

*Sur les Mots qui se terminent en al , ou
en el , ou en il.*

LORSQUE les mots *natal , immortel ,*

subtil, sont au masculin, & par conséquent ne se terminent point par un é muet, nous montrons aux Sourds & Muets, que nous laissons notre langue dans la position de l'alphabet labial, qui convient à la prononciation de la lettre *l*. Nous n'abaissions point notre langue, pour laisser l'air sortir librement, & nous fermons notre bouche avec notre main. Nous faisons ensuite la même chose avec les Sourds & Muets pour toutes les syllabes de la même espèce : il n'importe par quelles consonnes elles se terminent : nous leur fermons la bouche, & nous n'en laissons pas sortir l'air. Alors ces consonnes reçoivent leur son de la voyelle qui les précède, & à laquelle elles sont immédiatement unies.

C O R O L L A I R E des trois Articles précédens.

Nous avons encore à parler d'une

200 *La véritable maniere d'instruire*
espèce de syllabe qui se termine par
deux consonnes qui donnent chacune
un son distinct , comme *conf* dans
constater, & *trans* dans *transporter*. Il
n'est question que d'appliquer à ces
sortes de syllabes les trois opéra-
tions que nous venons de décrire. En
montrant aux Sourds & Muets qu'il
faut jeter la voix dans le nez , on leur
fait prononcer *con* , selon ce qui a
été dit , article III. En les faisant ref-
ferrer & unir deux consonnes , on leur
fait dire *conf* , ainsi que nous l'avons
expliqué , article II. Enfin , en leur
mettant la main sur la bouche , & les
obligeant de rester dans la disposition
des organes qui conviennent à la lettre
s , on les empêche de dire *conseu* , de
la maniere dont nous l'avons mon-
tré , article IV.

Tel est aujourd'hui , avec les Sourds
& Muets le *nec plus ultrà* de mon mi-
nistere pour ce qui regarde la pronon-

ciation & la lecture. Je leur ai ouvert la bouche & délié la langue : je les ai mis en état de pouvoir prononcer plus ou moins distinctement toutes sortes de syllabes. Je puis dire tout simplement qu'ils savent lire , & que tout est consommé de ma part. C'est aux Peres & Meres, ou aux Maîtres & Maîtresses chez lesquels ils demeurent , à leur faire acquérir de l'usage , soit par eux-mêmes , soit en leur donnant le plus simple Maître à lire , qui soit exact à leur faire une leçon tous les jours après avoir assisté lui-même à nos premières opérations. Il s'agit de dérouiller de plus en plus leurs organes par un exercice continu. Il faut aussi les obliger de parler , en ne leur donnant tous leurs besoins qu'après qu'ils les ont demandés. Si on ne se conduit pas de cette manière , tant pis pour les Sourds & Muets , & ceux qui s'y intéressent : quant à moi il ne m'est

202 *La véritable maniere d'instruire
pas possible d'en faire davantage.*

Lorsque je n'avois point à instruire la quantité de Sourds & Muets qui sont venus successivement l'un après l'autre fondre sur moi , l'application que je faisois par moi-même des règles que je viens d'exposer , m'a suffi pour mettre M. Louis-François-Gabriel de Clement de la Pujade en état de prononcer, en public dans un de nos Exercices , un discours latin de cinq pages & demie , & dans l'Exercice de l'année suivante , il a soutenu une dispute en règle sur la Définition de la Philosophie , dont il avoit détaillé la preuve , & répondu en toute forme scholastique aux objections de M. François-Elisabeth-Jean de Didier , l'un de ses Considisciples :(les argumens étoient communiqués). J'ai mis aussi une Sourde & Muette en état de réciter de vive-voix à sa Maîtresse les 28 Chapitres de l'Evangile selon saint Mathieu , & de

dire avec elle l'Office de Primes tous les Dimanches , &c. Ces deux exemples doivent suffire.

Mais il ne me seroit pas possible aujourd'hui de faire la même chose : en voici la raison.

La Leçon qu'on donne à un Muet , pour le langage , ne sert qu'à lui seul : il faut nécessairement ici du personnel. Ayant donc plus de soixante Sourds & Muets à instruire , si je donnois seulement à chacun d'eux dix minutes pour l'usage de la prononciation & de la lecture , cela me prendroit dix heures entieres. Et quel seroit l'homme d'une santé assez robuste pour soutenir une telle opération ? Mais , d'ailleurs , comment pourrois-je continuer leur instruction dans l'ordre spirituel ? Or , c'est le but principal que je me suis proposé en me chargeant de cette œuvre.

Quand on voudra , dans un Etablissement

sement, conduire plusieurs Sourds & Muets jusqu'à une prononciation & une lecture totalement distinctes, on leur donnera des Maîtres qui se consacreront par état à ce genre d'éducation, & qui les exercent tous les jours. Il n'est pas nécessaire de choisir pour cet emploi des hommes à talens, il suffit d'en trouver qui aient de la bonne volonté & du zèle, & qui pratiquent fidellement ce que nous avons expliqué. Pour cette œuvre purement mécanique, des Gens d'esprit sont plus à craindre qu'à désirer, parce qu'ils s'en lasseroient bientôt. En se rabattant au niveau des maîtres d'Ecole ordinaires, on en trouvera qui s'y appliqueront assidument & persévéramment, pourvu que cette occupation forme pour eux un état dont ils soient certains jusqu'à la fin de leur vie, c'est le seul moyen d'y réussir.

S'il se trouve en Province quelque

Pere ou Mere , Maître ou Maîtresse , qui ait un Sourd & Muet dans sa maison , & qui ne soit pas en état de comprendre tout ce que j'ai expliqué le plus clairement qu'il m'a été possible , sur la maniere d'apprendre aux Sourds & Muets à lire & à prononcer , voici ce que je leur conseille .

Dès l'âge de quatre ou cinq ans ils mettront souvent devant eux , ou même prendront entre leurs jambes le jeune Sourd & Muet ; ils lui leveront la tête pour l'engager à les regarder , en lui proposant quelque récompense . Lorsqu'il regardera , ils prononceront fortement (il n'est pas nécessaire de crier pour cela ,) & tranquillement *pa* , *pé* . Ils ne seront pas long-temps sans obtenir ces deux syllabes . Ils diront ensuite *pa* , *pé* , *pi* , & ils y joindront , par degrés , *po* & *pu* .

Quand ils auront réussi , ils prendront de même par degrés , *ta* , *té* , *ti* , *to* , *tu* ,

206 *La véritable maniere d'instruire*
& ensuite *fa, fē, fi, fo, fu*, toujours
en prononçant *fortement* & tranquille-
ment, & en faisant marcher les récom-
penses à proportion du succès. Mais
ils auront soin de ne point passer d'une
premiere syllabe à une seconde, & de
même de la seconde à la troisieme,
jusqu'à ce que la précédente ait été
bien prononcée. Je vois tous les jours
de très-petits Sourds & Muets qui
n'apprennent que de cette maniere.
Ce mot *fortement*, ne signifie autre
chose, si ce n'est qu'il faut appuyer
longuement sur la syllabe qu'on pro-
nonce. Les Peres ou Meres, Maîtres
ou Maîtresses porteront alors cette Mé-
thode, que je suppose qu'ils auront
entre leurs mains, puisqu'ils auront
fait ce que je leur conseille ici : ils la
porteront, dis-je, à quelqu'un plus
habile qu'eux ; & en lui montrant la
seconde partie de cet Ouvrage, qui
n'est pas longue, ils le prieront de

vouloir bien la lire , & de leur montrer comment ils devront continuer leurs opérations.

CHAPITRE III.

Comment on apprend aux Sourds & Muets à entendre par les yeux d'après le seul mouvement des levres , & sans qu'on leur fasse aucun signe manuel.

LES Sourds & Muets n'ont appris à prononcer nos lettres , qu'en considérant avec attention , quelles étoient les différentes positions de nos organes , à mesure que nous prononcions très-distinctement chacune d'elles ; ils ont compris qu'ils devoient faire en second ce qu'ils nous voyoient faire avant eux. Nous étions le tableau vivant , à la copie duquel ils s'ex-

forçoient de travailler , & lorsqu'ils y réussissoient avec notre secours , ils éprouvoient dans leurs organes une impression très-sensible , qu'ils ne pouvoient confondre avec celle que produisoit une autre position des mêmes organes.

Par exemple , il leur étoit impossible de ne pas voir de leurs yeux , & de ne pas sentir dans leurs organes , que le *pa* , le *ta* & le *fa* y opéroient des mouemens biens différens les uns des autres. Lors donc qu'ils appercevoient ces différences de mouvement sur la bouche des Personnes avec lesquelles ils vivoient , ils étoient avertis aussi certainement que ces personnes prononçoient un *pa* , ou un *ta* ou un *fa* , que nous le sommes nous-mêmes par la différence des sons qui viennent frapper nos oreilles.

Or , il ne faut point s'imaginer que les consonnes dures , telles que sont

p, t, f, q, s, ch, soient les seules qui produisent à nos yeux une impression sensible, lorsqu'on les prononce en notre présence. Je conviens qu'elles nous frappent davantage ; mais les autres consonnes & les voyelles ont aussi leurs caractères distinctifs que nos yeux peuvent appercevoir : ce que nous avons dit , (chapitre I^{er} de la seconde partie ,) sur la maniere dont on doit s'y prendre pour montrer aux Sourds & Muets à les prononcer , en est la preuve ; mais il est juste d'en donner une autre , qui étant une preuve d'expérience , fera sans doute plus d'impression sur nos Lecteurs.

L'Alphabet manuel n'est pas le seul , que nous montrons à nos Eleves : nous leur apprenons aussi l'Alphabet labial. Le premier des deux est différent dans les différentes nations : le second est commun à tous les Pays & à tous les Peuples. Le premier s'apprend en une

heure ou environ : le second demande beaucoup plus de temps. Il faut pour cela , que le Disciple soit en état de comprendre & de pratiquer tout ce que nous avons dit sur la prononciation dans le premier & le second Chapitre de cette seconde Partie.

Mais quand une fois il a compris toutes les dispositions, qu'on doit donner aux organes de la parole , pour prononcer une lettre quelconque , il importe peu , que nous lui en demandions une , telle qu'elle soit , ou par l'Alphabet manuel , ou par l'Alphabet labial ; il nous la rendra également , & nous lui dicterons lettre à lettre des mots entiers par l'Alphabet labial , comme par l'Alphabet manuel. Il les écrira sans faute ; je ne dis pas qu'il les entendra , mais seulement qu'il les écrira , parce que je ne parle ici que d'une opération physique & d'un enfant , qui n'est point avancé dans l'instruction.

Les Sourds & Muets acquérant cette facilité de très-bonne heure , & d'ailleurs étant curieux , comme le reste des hommes , de sçavoir ce que l'on dit , sur-tout lorsqu'ils supposent qu'on parle d'eux , ou de quelque chose qui les intéresse , ils nous dévorent des yeux (cette expression n'est pas trop forte), & devinent très-aisément tout ce que nous disons , lorsqu'en parlant nous ne prenons pas la précaution de nous soustraire à leur vue. C'est un fait d'expérience journaliere dans les trois maifons qui renferment plusieurs de ces enfans , & j'ai soin de recommander aux Personnes qui nous font l'honneur d'assister à nos Leçons , de ne point dire en leur présence ce qu'il n'est point à propos qu'ils entendent , parce que cela seroit capable d'ex-citer l'orgueil des uns & la jalouſie des autres.

Je conviens cependant qu'ils en des-

vinent plus qu'ils n'en apperçoivent distinctement , tant que je ne me suis point appliqué à leur apprendre l'art d'écrire sans le secours d'aucun signe , d'après la seule inspection du mouvement des levres ; mais je ne me presse point de leur communiquer cette science : elle leur feroit plus nuisible qu'utile , jusqu'à ce qu'ils aient acquis la facilité d'écrire imperturbablement sous la dictée des signes en toute ortographe , quoique ces signes ne leur représentent ni aucun mot , ni même aucune lettre , mais seulement des idées dont ils ont acquis la connoissance par un long usage.

Avant qu'ils soient parvenus à ce terme , semblables à un grand nombre de personnes qui n'écrivent que comme elles entendent prononcer , & qui font par conséquent une multitude de fautes d'ortographe , ne sça-

chant pas la différence qu'on doit mettre entre l'écriture & la prononciation nos, Sourds & Muets écriroient les mots selon qu'ils les verroient prononcer , d'où ils résulteroit nécessairement une confusion insupportable ; non - seulement dans leur écriture , mais même dans leurs idées.

Au contraire ayant fortement gravé dans leur esprit l'ortographe des mots dont ils se sont servis cent & cent fois , & d'ailleurs étant bien & duement avertis que nous prononçons pour les oreilles , mais que nous écrivons pour les yeux , ils sçavent qu'ils ne doivent point écrire ces mots comme ils les voient prononcer , de même que nous sçavons que leur prononciation ne doit point être la règle de notre écriture.

Et comme la matière dont on parle & le contexte d'une phrase nous font écrire différemment des mots dont le son est parfaitement semblable dans

214 *La véritable maniere d'instruire
nos oreilles, le bon sens que les Sourds
& Muets possedent comme nous, di-
rige également leurs opérations dans
l'écriture.*

Il est aisé de concevoir que , dans le commencement de ce genre d'Instruction , il est nécessaire 1°. que le Sourd & Muet soit directement en face de son Instituteur , pour ne perdre aucune des impressions que les différentes positions de l'Alphabet labial operent sur les organes de sa parole , & sur les parties qui les environnent . 2°. Que l'Instituteur force , autant qu'il est possible , ces especes d'impressions pour les rendre plus sensibles . 3°. Que sa bouche soit assez ouverte , pour laisser appercevoir les différens mouvements de sa langue . 4°. Qu'il mette une espece de pause entre les syllabes du mot qu'il veut faire écrire ou prononcer , afin de les distinguer l'une d'avec l'autre .

Il n'est pas nécessaire qu'il fasse sortir de sa bouche le moindre son : & c'est toujours ainsi que j'en use : les Assis-tans voient des mouvemens extérieurs, mais ils n'entendent rien, & ne sçavent pas ce que ces mouvemens signifient : le Sourd & Muet , qui voit ces mêmes mouvemens , & qui en sçait la signification , écrit le mot , ou le prononce au grand étonnement de ceux qui l'environnent.

Il est vrai que tous ceux qui parlent vis - à - vis des Sourds & Muets , ne prennent pas toutes les précautions que nous venons d'expliquer , & c'est ce qui fait qu'ils ne sont pas aussi clairement entendus ; mais , 1°. il suffit presque toujours pour un Sourd & Muet intelligent , qu'il apperçoive quelques syllabes d'un mot & ensuite d'une phrase , pour qu'il devine le reste. 2°. L'habitude continuelle des Sourds & Muets avec les Per-

sonnes chez lesquelles ils demeurent, facilite beaucoup la possibilité de les entendre. 3°. Si les Sourds & Muets n'entendent pas autant qu'ils le pourroient, ce n'est pas leur faute, mais celle des personnes qui parlent devant eux, & qui ne prennent pas les précautions nécessaires pour se faire entendre.

En vain répondroit-on que ces Personnes ne sçavent pas les dispositions qu'elles doivent mettre dans leurs organes, pour rendre sensibles aux Sourds & Muets les paroles qu'elles prononcent : sans doute elles ne le sçavent pas, & c'est pour elles une espece de mystere ; mais elles les mettent *machinalement*, (ces dispositions) dans leurs organes, sans quoi elles ne pourroient parler, & les Sourds & Muets (*instruits*) les appercevront toujours, tant qu'on ouvrira la bouche autant qu'il sera nécessaire, & qu'on parlera lentement

tement en appuyant séparément sur chaque syllabe.

Nous avons cette complaisance pour les Etrangers qui apprennent notre Langue, & qui commencent à l'entendre & à la parler ; & de leur côté ils font la même chose avec nous, tant que la leur ne nous est pas familiere. Pourquoi n'en userons-nous pas de même avec les Sourds & Muets nos freres, nos parens, nos amis, nos commensaux, & ne serons-nous pas assez récompensés de cette espece de gêne, si tant est qu'elle mérite ce nom, par la consolation qu'elle nous donnera de remédier en quelque sorte au défaut de leurs organes, en leur fournissant un moyen de saisir par leurs yeux ce qu'ils ne peuvent entendre par leurs oreilles ?

Je crois avoir rempli la double tâche que je m'étois proposée, qui consistoit, 1^o. à présenter la route

Partie II.

K

qu'on doit suivre , pour apprendre aux Sourds à prononcer comme nous toutes sortes de paroles. 2°. A faire connoître comment on pouvoit parvenir à rendre sensibles à leurs yeux , & intelligibles à leur esprit toutes les paroles qui sortent de notre bouche , mais qui ne font aucune impression sur leurs oreilles.

Puisse ce fruit de mon travail être de quelqu'utilité , jusqu'à ce que d'autres Instituteurs aient répandu plus de lumiere sur cette matiere importante. *Fiat , fiat.*

Fin de la seconde Partie.



LA VÉRITABLE MANIERE
D'INSTRUIRE
LES SOURDS ET MUETS,
CONFIRMÉE PAR
UNE LONGUE EXPÉRIENCE.

TROISIEME PARTIE.

A VERTISSEMENT.

DEPUIS qu'il a plu à la Divine Providence de me charger de l'Instruction d'un nombre considérable de Sourds & Muets , la singularité de cette œuvre & les exercices publics de mes Eleves annoncés par la distribution de leurs Programmes ont attiré à mes Leçons une affluence de

Personnes de toute condition & de tout Pays. Je ne connois aucune partie de l'Europe , à l'exception de la Turquie , dont il ne soit venu des Etrangers , pour s'assurer par leurs propres yeux de la vérité des faits qui leur paroiffoient incroyables d'après le rapport de ceux même qui en avoient été les témoins oculaires.

Les Personnes les plus distinguées dans l'Eglise & dans l'Etat , se sont fait un plaisir & en quelque sorte un devoir , de considérer avec attention la facilité & la simplicité des moyens , qu'un Instituteur très-simple lui-même mettoit en œuvre , pour suppléer au défaut de la nature & développer successivement l'intelligence de ces Êtres , qu'on avoit été comme tenté jusqu'alors de regarder comme des especes de demi-automates.

Mais il étoit réservé au Prince le plus Auguste , qui avoit daigné en

être le témoin de ne pas souffrir , que la France restât seul dépositaire d'un secours , dont les autres Nations pourroient retirer de grands avantages.

Il résolut donc d'attirer le premier & de fixer dans ses Etats un enseignement , dont il appercevoit la nécessité pour un nombre de ses Sujets , que son amour paternel lui faisoit appeler **SES SEMBLABLES** (lettre de Joseph II , à l'Instituteur des Sourds & Muets de Paris) ; & voici quelle en fut l'occasion .

Cet Ami souverainement respectable de l'humanité , ayant vu par lui-même pendant deux heures & demie , de quoi les Sourds & Muets pouvoient devenir capables , quand on se donnoit la peine de les instruire , ne pensa d'abord qu'à une jeune Personne de la plus haute naissance Sourde & Muette à Vienne , à laquelle ses parens désireroient avec ardeur de

222 *La véritable maniere d'instruire
procurer une Education chrétienne.*

Il demanda donc comment on pourroit s'y prendre pour instruire cette jeune Demoiselle. Je répondis qu'il y avoit deux moyens ; que le premier feroit de la faire conduire à Paris où je l'instruirois très-volontiers (gratuitement bien entendu), mais qu'il y en avoit un second beaucoup plus simple , qui feroit de m'envoyer un Sujet intelligent de trente ans ou environ , que je mettrois en état de réussir parfaitement dans cette entreprise.

L'expédient étoit de nature à être goûté : aussi le fut - il sur le champ , d'autant plus qu'il annonçoit au Prince une ressource toujours subsistante pour ceux de ses Sujets , qui étoient réduits au même état d'infirmité ou qui le seroient dans la suite.

Cet Auguste Souverain vraiment digne d'être le modele de tous les

autres, qui auroient besoin d'un pareil secours, ne fut donc pas plutôt de retour à Vienne, qu'il me fit l'honneur de m'adresser la lettre suivante, dont il me permettra de supprimer quelques expressions que je ne mérite pas.

« Monsieur l'Abbé . . . , l'Etablissement que vous avez consacré au service du Public, & dont j'ai eu occasion d'admirer les étonnans progrès, m'engage à vous adresser l'Abbé *Storch*, porteur de cette Lettre. Je me flatte, qu'il aura les qualités requises, pour apprendre de vous à conduire un pareil Etablissement à Vienne. Je ne le connais pas autrement, que par son Ordinaire, qui me l'a choisi & dont il croit pouvoir répondre. Je me flatte donc, que vous voudrez bien le prendre sous votre direction, en lui communiquant la

224 *La véritable maniere d'instruire*
» méthode que vous avez établie avec
» tant de succès. Votre amour pour
» le bien de l'humanité, ainsi que la
» gloire de rendre à la Société de
» nouveaux Sujets me font esperer,
» que vous contribuerez de bon cœur
» à étendre aussi votre charité sur une
» partie des Sourds & Muets Alle-
» mands, en leur formant un Maître,
» qui par les yeux leur fournira des
» connoissances suffisantes pour les
» faire penser & combiner leurs idées.
» Adieu.... JOSEPH».

Monsieur l'Abbé Storch étoit un
Prêtre d'environ 25 ou 26 ans, mais
vraiment rempli de l'esprit sacerdo-
tal, & d'ailleurs pleinement doué de
tous les talens nécessaires pour réussir
dans l'entreprise qui lui étoit confiée.
Aussi dans le court espace de cinq
mois fut-il en état de présider sous
mes yeux à mes Leçons, dont je n'étois
plus, pour ainsi dire, que le témoin.

tranquille & l'admirateur continuell.

Il resta cependant encore trois autres mois avec nous, parce que sa modestie lui faisoit croire que ce seroit un moyen de se perfectionner dans l'enseignement public, auquel on le destinoit.

Aussi-tôt qu'il fut de retour à Vienne, l'Empereur lui ordonna de commencer à instruire des Sourds & Muets dans une maison qui lui fut indiquée pour y faire ses Leçons, & il y réussit tellement, qu'en moins d'une année il dressa plusieurs de ses Eleves pour un Exercice public auquel assisterent les plus grands Seigneurs de la Cour de Vienne, & dont ils furent pleinement satisfaits.

Mais l'Instituteur des Sourds & Muets de Leipnick (M. Heinich), l'ayant appris, & sachant que ce nouveau Maître des Sourds & Muets instruisoit ses Disciples, suivant la

226 *La véritable maniere d'instruire*
méthode de Paris , il lui écrivit pour
l'engager à l'abandonner , en l'assurant
que non-seulement elle étoit inutile ,
mais quelle étoit même nuisible à
l'avancement des Sourds & Muets.

Il avoit déjà publié précédemment
dans sa Langue un Ouvrage , qui nous
étoit inconnu jusqu'alors , dans le-
quel il se glorifioit d'être le premier
& le seul qui eût inventé & qui mit
en pratique la véritable maniere d'ins-
truire les Sourds & Muets , ne faisant
point difficulté de taxer d'ignorance
ou de fourberie , tous ceux qui avoient
écrit sur cette matiere avant lui , ou
qui avoient entrepris d'instruire des
Sourds & Muets.

Auroit-on dû s'attendre à de telles
imputations faites à des Hommes il-
lustres , avantageusement connus dans
la république des Lettres , tels que
MM. Wallis , Amman , Bonnet & plu-
sieurs autres. Pour moi bien loin de

ſçavoit mauvais gré à cet Auteur , je n'aurois pû que le remercier de m'avoir aggrégé à leur compagnie , si le respect & la reconnoiffance que je devois à mes Maîtres n'euffent exigé de moi , que je répondiffe aux calomnies dont il les avoit chargés.

Je devois d'ailleurs entreprendre la défense de la méthode dont M. l'Abbé Storch fait usage , puisqu'elle est la mienne , & montrer évidemment que Sa Majesté Impériale ne s'étoit pas trompée en l'envoyant à Paris plutôt qu'à Leipsick , pour y apprendre la vraie maniere d'inſtruire les Sourds & Muets.

Tel est le fond de la dispute littéraire qui s'est élevée entre M. Heinich & moi. Elle ne feroit pas intéressante , si elle ne nous regardoit que nous deux personnellement , parce que le bien public ne pourroit en souffrir ; mais si ma Méthode est inutile & qu'elle soit

nuisible à l'instruction des Sourds & Muets, 1^o. on se trompe à Vienne où M. l'Abbé Storch, à Rome où M. l'Abbé Sylvestre, à Zurich où M. Ulrich, n'ont d'autres principes que ceux de cette Méthode si visiblement défectueuse.

2^o. On se trompera en Espagne où M. Dangulo, en Hollande où M. Delo, ne pourront instruire que comme ils l'ont été eux-mêmes dans Paris à nos Leçons.

3^o. On se trompera en Angleterre, si des Scavans de ce pays exécutent le projet qu'ils ont conçu, de former par souscription à Londres un Etablissement semblable à celui de Paris.

Y a-t-il quelque matière plus importante que celle-là pour le bien de l'humanité, & qui mérite davantage d'attirer l'attention des scavantes Sociétés Littéraires que nous avons consultées ? Croiront-elles pouvoir dé-

cemment demeurer neutres entre deux Méthodes aussi opposées que celle de M. Heinich & la mienne ? Si elles persistent dans leur silence , je les appelle au Tribunal du Public qu'elles auront refusé d'instruire sur un article intéressant pour le bien de la Société.

Comme les Consultations que j'ai eu l'honneur de leur adresser dans le temps peuvent s'être égarées , je joins ici la copie de celle que l'Académie de Zurich a reçue , & sur laquelle après un mûr examen , elle a fait la réponse qu'on trouvera pareillement ci-jointe.



CONTROVERSIA

*Inter Surdorum & Mutorum Institutores
in judicium celeberrimæ Turicensis
Academiæ deducenda.*

QUÆNAM fuerit exorta inter Surdorum & Mutorum Institutores controversiæ occasio paucis dicendum est.

Cùm Lipsiensis Surdorum & Mutorum Institutator Methodum Parisiensem à suâ prorsùs diversam ab Institutore Viennensi , per Decretum Imperiale recèns designato , adoptari didicisset , nihil non movit , ut eam illi tanquam Surdorum & Mutorum progressui valdè noxiam exhiberet.

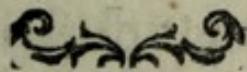
Quâ de re certior factus Parisiensis Institutator Gallicam ad Lipsiensem Institutorem Epistolam scripsit , in quâ diluere nitebatur , quæcumque ab eo fuerant objecta in suis ad Viennensem Institutorem admonitionibus.

Rescripsit quidem Lipsiensis , sed germanicè , nullumque tetigit punc-

tum ex iis de quibus in suâ Epistolâ differuerat Parisiensis Institutör; undè hic intellexit, vel nullo modo, vel non pleniùs ac meliùs à Lipsiensi Doctore Gallicam Linguam, quam à se ipso (Gallo) sciri Germanicam, atque ut ritè procederet amica concertatio, eum admittendum esse sermonem, qui foret utriusque familiarior.

Primam ergo suam Epistolam (scilicet Gallicam) latinè vertendam duxit, alteram latino itidem sermone scripsit, tametsi propter quinquaginta annorum desuetudinem Latinam Linguam emendatè scribere se posse non sperare.

Cæterū, quoniam nihil aliud voluit, quam breviorem simul & faciliorem ad Surdos Mutosque erudendos investigare viam; eamque præsentium & futurorum gratiâ monstrare, de veritate quærendâ & patefaciendâ unicè sollicitus, verba attendere & aucupari nec debuit, neque curavit.



EPISTOLA ad Lipsiensem Surdorum & Mutorum Institutorem Gallico sermone scripta ab Institutore Parisiensi, & ab eodem in Latinum sermonem post hac conversa, in quâ respondetur iis quæ Viennensi Institutori à Lipsiensi objecta sunt adversus Methodum à Parisiensi Institutore compositam, & à Viennensi adoptatam.

VER DOCTISSIME,

Opus à me in lucem editum, quod inscriptum est, *Institutio Surdorum & Mutorum, signis methodicis iter ad doctrinam pudentibus, si legisses, non utique tot ac tantas difficultates tua ad Viennensem Institutorem Epistola contineret adversus Methodum, quæ mihi cum illo communis est. Hieroglyphica non sunt, ut suspicaris, signa quibus in nostro docendi modo utimur: ea nimirum feligimus, quæ vel naturalem, vel si ita loqui fas est, ratiocinativam habeant cum rebus significandis connexionem.*

Doctissimum & intelligentem existimatorem cuius apud litteras judicium maximi est ponderis testem appello Abbatem de Condillac, Serenissimi Parmensis Infantis quondam Institutorem, qui datâ occasione in suo studiorum cursu quatuordecim voluminibus constante, & in gratiam junioris Principis composito, de nostrâ Surdos Mutosque edocendi ratione loquens, sic habet Tom. I, Part. I, Cap. I, Pag. II.

Parisiensis Surdorum Institutator « ex actionis loquelâ, (seu gestu) methodicam artem confecit, simplicem pariter ac facilem, quâ quidem opitulante Discipulis suis cuiuslibet generis ideas subministrat, ac dicere non verear, ideas distinctiores & illis clariores, quæ auditûs organo communiter acquiruntur: cum enim à primâ ætate de verborum significatione judicare non possimus, nisi ratione habitâ circumstantiarum in quibus proferuntur, sæpius evenit, ut quid valeat verbum non videntes, propriam illius ac genuinam portatem non apprehendamus, & per totam latè vitam in hac hæsitatione

» perseveremus. Id autem non con-
» tingit in Surdis Mutisque per signa
» methodica edoctis. Unica Institutori
» se offert via, ut ideas quæ sub sen-
» sus non cadunt illis suggerat, scili-
» cet analysis, cui conficiendæ ipse-
» met coram illis incumbens, ad ean-
» dem artem paulatim illos dirigit, ab
» illis deinceps ita exercendam, ut
» ab ideis quæ sensibus obnoxiae sunt
» ad eas quæ illis non subjacent, facile
» perveniant; unde colligere est quan-
» tum ista locutionis species consue-
» tos vel Educatrixis cuiuslibet vel
» Præceptoris sermones antecellat».

Nota tibi si fuisset nostra Methodus,
à Viennensi Institutore sciscitatus non
esset, utrum Surdus Mutusque antè
cujus oculos scribitur, affer hunc Li-
brum (gallicè, *apportez ce Livre*) ac
deinde, vellem ut afferres hunc Li-
brum (*je voudrois que vous apportassiez
ce Livre*) istâ formulæ mutatione non
disturbaretur.

Minimè quidem, Vir Doctissime,
(& veniam dabis, si grammaticè cum
Grammatico loquar). Noster enim
Surdus Mutusque bacillum in manu

habens , illudque alternatim per di-
versas lineas super tabulam ad hunc
usum ordinatas circumagens , ostende-
ret vocem *affer* (*portez*) in præsenti
de Imperativo positam esse , vocem au-
tem *afferres* (*portassiez*) in secundâ
personâ plurali de Imperfecto con-
junctivo ex verbo gallico (*porter*),
quod est Verbum activum ex primâ
conjugatione , statimque subjungeret ,
ideò positam esse in secundâ personâ ,
quia sermo ad illam dirigitur , ideò
in plurali , quia in nostro idiomate ur-
banitatis causâ secundam personam
usurpamus (quemadmodùm Ger-
mani tertiam) ideò *in imperfecto* , quia
juxtâ orationis seriem ex Verbo (*je
voudrois*) procedentem , actio gerenda ,
licet in rei veritate sit futura , se habet
tamen ex hypothesi voluntatis præce-
dentis , tanquam modo præterita , ideò
in conjunctivo quia locutio non est di-
recta , sed verbum cum Verbo conjun-
gitur ; ideò *in activo* quia de subiecto
agente sermo instituitur , ideò denique
in primâ conjugatione , quia illius Verbi
indefinitivum terminatur in *er* (*porter*) ;
quæ quidèm omnia sigillatim absque

sui Institutoris auxilio Surdus Mutusque noster indicaret; unde procul dubio ipse concluderes, conjugationum regulas ab illo non ignorari.

Nostram Institutionem si perlegisses, eamque licet Gallico scriptam idiomate legendō intellexisses, tres propositiones à veritate alienas tua ad Viennensem Institutorem Epistola non contineret. 1º. Quidem auditū defectum per visū ministerium non posse stippleri. 2º. Ideas abstractas etiam scripturā mediante, signisque methodicis opitulantibus, Surdorum mentem subire non posse. 3º. Citiūs oblivione delenda esse signa, verbaque illis sic ingesta.

Scires autem, in illorum mente sic esse firmiter impressa omnia & singula verba, quæ in consuetis colloctionibus occurrunt, ut libro aperto, vel epistolā resignatā, quidquid sors obtulerit, exemplò scribant per signa methodica dictatum, cuius veritatis testis fuit omni exceptione major ipsa Cæsarea Majestas: cum enim quasdam responsiones quatuor Linguis antè exaratas quam introiret, super tabulā

nostrâ invenisset, illas remissis oculis
conspexit, in semetipso suspicans,
Præceptoris operam in illis scribendis
non defuisse, quod quidem ego ex ejus
vultu conjiciens, statim expungendas
curavi. Tùm ad Principem conversus
supplex oravi, ut Epistolam, si quam
fortè secum gestaret, proferre digna-
retur, à me per signa methodica dic-
tandam, & à Surdis Mutisque ad amus-
sim reddendam; cui quidem petitioni
cum annuisset, exitumque videns satis
mirari non posset, quæsivi, utrùm pro
grato acceptoque habiturus esset, ejus-
dem Epistolæ seriem ab unâ è Surdis
Mutisque alicui ex Condiscipulis ea-
dem ratione suggeri, quod cum pa-
riter præstitum esset, vidit Princeps
& stupuit. Putas-ne, Doctissime Vir,
nùm ageret hæc experimenta, quæ
quotidiana apud me sunt, sanus Ma-
gister, nisi Discipuli ejus omnia om-
nino Verba, quorum frequentior est
usus, memoriâ tenerent, regulasque
conjugationum satis apprimè callerent,
ad ea collocanda juxtâ diversitatem
personarum & numerorum, tempo-
rumque ac modorum, quæ illis per-

ſigna methodica indicatur. Unum ad-
ditum velim , ſcilicet , in Scholis vel
Philofophicis, vel Theologicis Disci-
pulos ex ore Professoris pendentes ce-
lierius non arripere dictatas ab illo
prælectiones.

Tertius nunc appellandus eſt teſtis ,
per totam latè Europam famâ notiſ-
ſimus (D. Linguet ,) cui , cùm in
mentem veniſſet Surdos Mutosque
nihil aliud eſſe poſſe niſi quædam , ut
aiebat , ſemi-automata , hiſce verbiſ
ſcribendum censui .

» Jamdudūm ferre nequeo , te Vi-
» rum , ingenii laude florentem , viæ
» quam in ediscendis cognitionum
» tuarum elementis fecutus es , ità
» eſſe addictum , ut alteram quamvis
» latè patentem , interclusam arbi-
» treris. Numquid non ratio ipsa nos
» docet , arctiorem non eſſe connexio-
» nem ideas inter & ſonos articula-
» tūm pronunciatos , qui aures noſtras
» commovent , quām eaſdem inter &
» caracteres ſcripto exaratos , qui ocu-
» lorum noſtrorum aciem percellunt. »

In causam post hac descendi.

Interiectis diebus vix quindecim D,

L. ad me divertit, quem statim interpellans rogavi, ut quas libuerit abstractas ideas proponeret, Surdis Mutis que per signa methodica ministrandas. Cum verò delectus honorem mihi recusanti perseveranter detulisset, his ego verbis perrexi : « *Intellectus, intellectualis, intelligens, intelligentia, intelligibilis, inintelligibilis, intelligibiliter, inintelligibiliter, inintelligibitas.* En præsto sunt novem vocabula ad intellectus facultatem pertinentia, diversis tamen signis methodicis exprimenda : *Comprehensibilis, incomprehensibilis, comprehensibiliter, incomprehensibiliter.* » (Veniam dari velim verbis excusis quæ sequentur : Gallicè loquebar, verba latina desunt.) « *Conceptibilis, (concevable,) inconceptibilis, inconceptibiliter, idea, imaginatio, imaginabilis, inimaginabilis, inimaginabiliter; fides, credentia (la croyance) credibilis, incredibilis, credibiliter, incredibiliter, incredulus, incredulitas.* En habes, Vir Doctissime, ideas abstractas, inter quas optio sit tua. » Post quosdam mutuæ urbanitatis conflictus elegit vocem

cem *inintelligibilitas*, quam procul
dubio inter cæteras difficultorem sus-
picabatur, quæ tamen confessim à
Surdâ mutâque reddita est, quod qui-
dem attonitis oculis dum aspiceret,
ego ad propositum reversus, “ non
» satis est inquam, Vir Doctissime,
» ut verbo quod indicasti potiaris, id
» quomodò per signa methodica sug-
» geratur paucis aperiam. Data signa
» quinque, illâ celeritate quam vidisti,
» verbum istud satis superque desig-
» nant.

» Primum significat non externam;
» sed internam actionem; Secundum,
» mentis intus legentis, id est, quæ sibi
» proposita sunt intelligentis disposi-
» tionem exhibet, quæ quidem dis-
» positio per tertium signum possibilis
» declaratur, unde exurgit nomen ad-
» jectivum rei propositæ conveniens,
» scilicet *intelligibilis*, quæ cùm sit
» qualitas concreta, & in abstractam
» per quartum signum transmutetur,
» fit *intelligibilitas*; huic autem nega-
» tionem addendo per quintum sig-
» num, exoritur *inintelligibilitas*. »

Cum autem, Vir Eruditus, quem
honoris

honoris causâ nominavi, postulatis
quinque vel sex aliis vocabulis substi-
tisset, illumque inducerem, ut incœpta
persequeretur, respondit, inutilem
fore ac superfluam operam, nec se
amplius dubitare, quin rationem illi
de singulis signis redditurus essem, ac
unum tantum supereesse, cuius expe-
riendi desiderio teneretur, utrum sci-
licet Surdi Mutique, quorum tanta
erat in reddendis ideis per signa metho-
dica expressis sagacitas, definire pos-
sent quidnam esset idea Metaphysica.

Hujus: ergo petitioni annuens, super
tabulam scripsi: « Quid intelligis per
ideas Metaphysicas? » Dùm autem de
responsione minimè sollicitus cum illo
confabularer, una ex Surdis Mutisque
propositam quæstionem his verbis fol-
vit: « Per ideas Metaphysicas intelligo
» ideas rerum, quæ sunt à sensibus in-
» dependentes, quæ sunt suprà sensus
» nostros, quæ sensibus nostris per-
» cipi non possunt, quæ sensus nos-
» tres nullatenus afficiunt. »

Quâ responsione perlectâ me obtes-
tatus est, ut illum in gratiam redu-
cerem cum Surdis Mutisque, in animo

Partie III.

L

indubitanter habentibus, semi-automatum appellatione se fuisse ab illo decoratos.

Illis igitur per signa methodica scribendum ingessi : « Bonâ fide fatetur » Vir Doctissimus, reverâ se, quod » de vobis scripserat autumasse, nunc » autem libenti animo dicta revocare. » Tùm à me digressus est pro certo affirmans, à se, quidquid viderat & audierat, publici juris esse faciendum. Quod autem non steterit promissis, penès ipsum non fuit, ut norunt omnes, qui scripta publica legere assuescunt.

Si nostra Methodus ad cognitionem tuam pervenisset, utique didicisses, nostras à nobis Prælectiones, quandocumque libuerit, per solum labiorum motum integras dictari, absque ullius soni prolatione. Nihil auribus percipiunt quicumque præsentes adstant : Surdis autem Mutisque nullum verbum fugit : arripiunt oculis quidquid patentibus Spectantium auribus se subducit.

Nostram igitur Methodum, Vir Doctissime, tibi licet incognitam impugnasti, nec, ut vera dicam, moleste

fero , aliò me rapit impetus gaudio exultantem , quod in Academiâ Lipsiensi surrexerit Eruditus Institutor , qui eidem operi se devovet , cui me ipsum à multis annis totum dedicavi . Hujus Epistolæ , cui finem facio , prolixitatem excusatam habeas velim . Si autem Methodum meam evolvere sustineas , meque tuis consiliis juvare pollicearis , illius exemplum ad te transmittendum curabo . Utinam aliquis tutiorem aut expeditiorem viam excoxitaverit , cuius ego vestigiis insistens , accepti ab illo beneficij memorem animum testificarer .

Te Deus in columem servet , Vir Doctissime , cuius ego sum cum magnâ observantiâ ,

obsequentiissimus Famulus

*** Parisiensis Surdorum &

Mutorum Institutor .

S E C U N D A *Institutoris Parisiensis ad
Lipsiensem Surdorum & Mutorum
Institutorem Epistola.*

QUAM mihi Epistolam misisti, Vir Doctissime, Germanicis, iisdemque minutissimis Litteris scriptam legere non potui: ac si legisset, multo mihi & quidem superfluo labore nitendum fuisset, ut illam in Gallicum sermonem converterem. Sperabam autem fore ut ex vestratibus qui ad Prælectiones nostras frequenter se conferunt, aliquis inveniretur, qui gallicè redderet, quod germanicè legisset.

Opus à quibusdam, non scripto, sed vivâ voce tentatum, & deinceps intermissum, à nullo consummatum est. Sed in iis etiam quæ sic fuerant in Linguam nostram conversa, nec præproperæ huic interpretationi fidem habere poteram, nec ad meos vocabulorum indices recurrere (dignoscendi causâ, rectè nè an perperam in materiâ ex se difficili reddita esset genuina verborum tuorum significâ-

tio,) tanta est apud vos inter Litteras impressas & manuscriptas dissimilitudo.

Quod igitur à te objecta diluere haec tenus distulerim, in me non residet cunctationis culpa, qui calatum sumpsi, suam ubi operam mihi præbuit Vir Eruditus qui se mihi noscendum non dedit, attamen erga Surdos Mutosque, & eorum Institutorem optimè affectus, officium præstítit, quod huc usque frustrà expectaveram.

Cum autem nec mihi Germanica Lingua, nec tibi Gallica sit omnino familiaris, ille inter nos sermo adhibendus est, quem pleniùs ac melius ambo intelligamus; ideoque priorem meam Epistolam gallicè scriptam duxi latinè vertendam esse, mihi siquidem in animum inducere nequeo, nec illam, nec meam Institutionem methodicam à te fuisse intellectas, cum tuum responsum habeat plurima, quæ non utique scripsisses, si Gallicam Linguam calluisses, quâ utendum esse in meis scriptis existimaveram.

Ad tria potissimum Capita, Vir Doctissime, revocari potest omnis inter nos disceptatio,

L 3

1º. Quidem meam instituendi Methodum eamdem esse arbitraris cum illis, quas olim in lucem ediderant Eрудitissimi Viri Wallis, Amman & Bonnet.

2º. Nostrâ breviorem & faciliorem ad Surdos Mutosque edocendos viam te invenisse affirmas, in hoc consensu cum D. Peirre, qui hic non ita pridèm Surdos Mutosque erudiebat.

3º. Quod in nostris publicis Prælectionibus quotidie fit astantibus ex omni ordine & regione Viris Doctissimis, hoc tibi videtur impossibile.

Primum Caput leviter attingam, si quidem meâ parvi refert, utrum me Institutionis meæ inventorem quispiam judicet, an in aliorum labores me introisse contendat.

Attamen, ut bonâ fide fatear quod res est, neminem novi qui ante me de Signis methodicis mentionem ullam fecerit, imò & eorum nomen usurparerit, quique illorum ope non solum personas (ut aiunt Grammatici) numerosque verborum, sed etiam horum tempora & modos oculis ad vivum exhibuerit.

Nullum etiam Autorem novi, qui illam artem patefecerit, quâ dato semel alicujus *infinitivi* vel potius *indefinitivi* signo characteristico, non solum personæ & numeri, temporaque & modi ejus Verbi, cuius est indefinitivum ex hoc velut fonte fluant, sed etiam *nomina* cùm *substantiva*, tùm *adjectiva* & *adverbia*, quorum illud indefinitivum sit quasi radix primigenia addendo scilicet primario huic signo, signa peculiaria, quibus personæ & numeri, temporaque & modi, vel nomina, sive substantiva, sive adjectiva, & adverbia inter se distinguantur.

Neminem pariter inveni, qui manifestè aperuerit, quomodò analysis ope, signa signis connectendo, ideæ quælibet etiam Metaphysicæ, (ut loquuntur Philosophi) oculis ita subjiciantur, ut nulla sit, quæ horum aciem effugiat.

Si quis hodiè in suâ Surdos Mutosque instituendi Methodo de signis methodicis locutus, eorum inventionem sibi vindicet, id me non famæ cupidum, sed publicæ utilitatis maximè studiosum minimè sollicitabit.

Hanc prior inveni Methodum , ferat alter honores.

Verùm hæc de meâ Methodo dicta sufficient.

Secundò. Viam nostrâ breviorem simul & faciliorem ad Surdos Mutosque erudiendos te invenisse arbitraris , scilicet existimas , ad loquendi usum Discipulos ab initio informandos esse , unde ad doctrinam patet aditus latior , quam is quem dat mea Methodus , quæ characteres scriptos & signa methodica principium docendi facit.

In eamdem igitur descendis sententiam , quam triginta ante annis amplexus est Perreirus ipse , qui in Gallico Libello , quem Regiæ Scientiarum Academiæ Parisiensi obtulit , anno M. D. CCLI. de se ipso in tertiatâ personâ locutus , sic ait.

Perreirus « suam Institutionem in » duas potissimum Partes dividit , lo-
» quelam scilicet & intelligentiam.
» Prioris ope Discipulos edocet artem
» dicendi & legendi verba nostratia ,
» ac tūm quidem Surdis explicat quaf-
» dam solūm usitatores loquendi for-
» mulas , una cum nominibus rerum ,

» quæ sunt usus quotidiani , ut ali-
» menta , vestes & supellecilia ».

« In secunda autem Parte cætera
» omnia quæ ad Institutionis perfec-
» tionem necessaria sunt eos docet ,
» nimirum vim proprietatemque ver-
» borum , ut juxta Grammaticam &
» linguae suæ indolem congruenter iis
» uti valeant , sive loquendo , sive
» scribendo ».

« Paucis post diebus exercitationi
» datis ejus Discipuli jam tunc apti
» fiunt ad quasdam voces distinctè redi-
» dendas ».

« Prima Pars disciplinæ absolvitur
» intra menses duodecim vel summum
» quindecim , præsertim , cum Disci-
» puli teneroris sunt ætatis. Altera
» autem longioris temporis moram de-
» siderat , ut ad suam perfectionem du-
» catur ».

Huc usque Perreirus , cuius pace
dixerim , hunc docendi modum pro-
gressibus Discipulorum valdè nocere ,
quippe qui per duodecim aut quinde-
cim menses nullum præbeat illorum
menti pabulum.

Aliam prorsus sectamur viam : sci-

licet ad Surdos Mutosque erudiendos
 eadem vestigia premimus, quibus illi
 institere, quos à teneris qualescum-
 que Magistros experti sumus, sive nu-
 tritores, sive famulos, vel etiam paulò
 provectionis ætatis fratres aut cognati-
 os, de nostrâ quidem Institutione mi-
 nimè sollicitos, qui tamen eam singu-
 lis ferè pueritiæ momentis persecuti,
 latenti, ut ita dicam, incremento,
 eoque quotidiano auxerunt.

Objecta quælibet circumstantia &
 in conspectu posita, hi primi & do-
 mesici Magistri suo certo ac proprio
 vocabulo frustrà nominassent, nisi
 ad ea, vel manuali signo, vel alio nutu
 oculos nostros direxissent.

Hanc igitur velut à naturâ accep-
 tam omnes secuti sunt Methodum;
 atque ideo tribus quasi adminiculis ste-
 tit ea vulgaris docendi ratio; primum
 enim præstò fuit vox auribus sonans,
 deinde objectorum præsentia, tum
 oculorum intuitus.

Idem omnino contingit in Surdo-
 rum & Mutorum disciplinâ, non
 quidem per januam semper & ubique
 patulam, id est per aures, sed per

oculos, quasi per fenestram visilibus per viam imaginibus sic arripit Surdi mens litteræ cuiusvis propriam formam, ut nullus sit errori locus.

Prætereà, dum Surdi litterariam illam tabulam inspiciunt quæ à duabus primis Græcorum litteris *alphabeti* nomen accépit, alphabetum manuale suum (quod Dactylogiam Perreirus vocat) ediscunt per diversas digitorum positiones ita formatum, ut singulæ facillimè distinguantur certâ & propriâ ratione.

Quod Latini vocant *litteras appellare*, quod Galli *épeler*, quod Germani *buchstabiren*, hoc non sono vocis, sed digitorum positione cujusque litteræ propriâ exequuntur, cum hoc tamen discrimine, quod unâ ingeniosi & dociles Discipuli & alterâ tantum prælectione hebetiores indigeant, ut id memoriæ mandent, quia scilicet:

Segnius irritant animos demissa per aures,
Quam quæ sunt oculis subiecta fidelibus, & quæ
Ipse sibi tradit Spectator.

Exempli causâ super abaco seu tabulâ scribo hanc vocem *fenestra*, & ad

eam Surdi Mutique oculos converto, is statim signis manualibus cujusque litteræ propriis ter quaterve aut summum quinquies utitur, ut defixis in eam vocem oculis singulas signet litteras, quæ sunt octo: mox aversis oculis easdem litteras per Dactylogiam indicat; deinde ad tabulam iterum conversus vocem *feneſtras* à Magistro interim deletam super abaco reſcrit.

Singulas ergo vocis hujus litteras in suâ serie sibimet tradidit attentus Spectator, non obliviscendas, quia vox illa & in colloquiis per signa methodica & in nostris five privatis five publicis Lectionibus frequenter veniet usurpanda.

Hic obiter notandum est, ad prædictam operationem non amplius requiri, quam duo momenta ab horologiorum opificibus minutorum nomine designata, ut ab ipsis novitiis præsente & inspiciente Institutoe absolvatur.

Vix Surdi Mutique litteras quinque & viginti, id est Gallicum Alphabetum per Dactylogiam tenuere, cùm aliud maximi momenti opus aggredimur.

Ac primò quidem parvi refert, qualis sit Discipuli dexteritas, cuius scribere discentis manum à primo suæ Institutionis die manu super impositâ regimus, cuique non alium deinceps nisi proprios oculos Magistrum designamus. De mendis non curat Institor, dummodò litteræ internosci facile possint: nam Verborum, ut aiunt, conjugationes, declinationesque Nominum concinnâ non indigent scripturâ, sed accuratam volunt ejuslibet terminationis dispositionem. Itaque statim à secundo die, si non à primo, huic operi incumbitur.

Duo vel tria Verbi alicujus tempora, quorum exemplar illorum oculis continuè subjicitur, quotidiè ediscunt, quæ deinceps super tabulâ (remoto exemplari) cretâ scribant, atque septem ferè dierum spatio Verbum *postea integrum* tenent, & juxta ejus exemplar, non tamen objectum eorum oculis, sed in mente penitus infixum, omnium *eiusdem conjugationis* Verborum quæ illis alternatim indicantur, tempora modosque valent cùm scriptorū methodicis exhibere signis.

Quantâ autem discendi aviditate hæc pueri studia ingrediantur & prosequantur vix ac ne vix quidem ex cogitari potest, modò tamen eâ non fint ætate, quâ nihil nisi ludus delectat, nondumque degustari potest, quam suave sit & jucundum ex profundæ caliginis abyſſo gradatim emerget & cum cæteris ejusdem naturæ participibus vitæ & societatis inire commercium.

Tradimus interim per minutas interrogatiunculas prima Religionis elementa signis methodicis elucidata quæ memoriæ Discipuli mandent & postero die super tabulâ scribant, quod quidem tam alacriter perficiunt ut elicitas gaudio lacrymas continere nequeant; à quibus nosmetipsi quandoque non possumus temperare.

Huic priorum mensium Exercitationi, quæ singulis sua est, bis in hebdomada se adjungunt publicæ Prælectiones, ad quas illos admittimus, & quæ illis ad signa methodica capessenda maximam utilitatem præbent, queis in Prælectionibus, dictante per signa methodica Præceptore, ma-

teries quam requirit ordo Prælectio-
num in quæstiones & responsiones
divisa, super tabulâ quinque pedes
latâ, grandioribus litteris, cretâ scri-
bitur, quadringentis plûs minùs verbis
constans, ac deinde in plutei mo-
dum erecta ante oculos Discipulorum
quinquaginta exponitur.

Tum fusis per signa methodica pre-
cibus, incipit singulorum cuiusque
quæstionis Verborum explicatio me-
thodica, quæ decies circiter repeten-
da fit primùm à Magistro vel ab uno
è doctioribus Discipulis, cæterorum
coronâ inspiciente, ut alternis vici-
bus ad juniores & rudiores descen-
dendo, signa quæ viderint exequantur,
quæ quidem non simplicem cuiusque
vocis significationem exhibent, verùm
etiam grammaticam illius positionem
juxta temporum ac modorum, item-
que generum, casuumque varietatem:
nec sua desunt etiam adverbiis, con-
junctionibus & præpositionibus signa
propria.

(A novitiis qui huic Exercitationi
interfunt, non exiguntur nisi signa No-
minum, quæ frequentius usurpantur.)

Itaque unius mensis spatio recenſentur verba ter mille & amplius ſic repetita in publicis Exercitationibus, quorum pars maxima ſæpius recurrens profunda in cerebro vestigia ſic imprimit, ut non ſolum deleri nequeant, ſed in dies figantur altius nunquam avellenda.

Absit ergo, Vir Doctissime, ut mentes ad imaginem Dei factas & omnis doctrinæ capaces, in ſolâ loquelæ exercitatione menses duodecim, quindecimve misere distineamus, quaſi non ſimiles nobis homines nostris curis committerentur, ſed bruta animantia, quibus non eſt intellectus.

Quomodo in deplorandâ veritatum ad ſalutem necessariarum ignorantiarum eos jacere ſinamus, quos poſſumus & Dei exiſtentiam & præcipua Religionis Mysteria, ejusque Sacraenta, non quidem planè, ſed quantum ſatis eſt edocere, ut ſi interim è vitâ migraverint, ſpiritualibus ſubſidiis à Christo ad ſalutem noſtram institutis purgati refectione æternam poſſint adipisci beatitudinem.

Quidquid contradicit Perreirus,

illa docendi ratio potior est , quæ insitam vim animi citius promovet ; ea verò longior & pejor est , quæ non nisi post annum & amplius intelligentiæ tenebras depellit.

Verumtamen , si longitudinem itineris excusaret via liberior & planior , spesque affulgeret felicioris exitus , veniam dandam esse non diffiterer.

At contrà longa & aspera via erudiendis aperitur Discipulis : grande & difficile opus per fastidiosum & novitiis valdè onerosum laborem inchoatur , qui fieret quidem tolerabilius , si intermisceretur aliud exercitium , quod mentalimentum præberet , eamque è tenebris in lucem sensim vocaret . Sed proh dolor ! loquendi hora est , nondum advenit tempus cogitandi : mentem crassa premet caligo , dum linguae dissolvitur vinculum.

Interea quid agat Doctor Egregius ? Simplicis Ludi - Magistri personam geret , alteri cuilibet facile commitendarum , nisi velit imperitæ multitudini fucum facere , nec enim exi-

mias animi dotes requirit ista Institutionis pars, quam cum puellis aliquot apud se in convictu commorantibus non malè implent Surdarum & Mutarum Educatrices, quas ad istam operationem mechanicam diebus aliquot direximus. Hic patientiâ opus est non doctrinâ.

Cæterùm ingrato isti labori (ad cuius felicem exitum duodecim aut quindecim menses requirebat Perreirus), si dent quotidiè Magister & Discipulus plus duabus horis, manè nimirùm unâ, & alterâ post meridiem, defatigatione victus uterque brevi sentiet, quâm sit ærumnabilis ista Methodus. At quomodò tempus residuum consumet Discipulus, cuius intelligentiæ nulla offertur exercitatio? Intolerabili tædio afficietur, oscitabit, diei pondere gravabitur, nisi ad nugas & inania oblectamenta se convertat, siquidem absque sui Institutoris auxilio nihil potest exequi.

Nos autem, ut diximus, pabulum menti ejus ab ipso principio dedimus, & deinceps sine ullâ intermissione ministramus.

Suam Methodum , cum à nemine impugnaretur , nullo Perreirus stabiliit fundamento , & in suæ inventionis quietâ possessione annos quatuor & viginti permansit : ut autem à me impugnata est , in meâ Institutione methodicâ editâ in lucem anno 1775 , artis suæ defensionem se suscepturn declaravit , quùm primùm per sua ipsi negotia liceret : operi tamen manum non admovit. Quantâ exultasset lætitia , si communis te causæ fore Patronum prævidisset.

Priusquam autem , Vir Doctissime , super hoc argumento tecum differere incipiam , unum te monitum volo , nimirùm in animo me non habere tuam loquelæ edocendæ rationem cum Perreiri arte promiscuè confundere , siquidem nec tuam nec illius Methodum perspectam habeo.

Unum est in quo vestra sententia concordat : ad loquèlam Surdos Mutosque priùs esse erudiendos ambo contenditis , quàm ad rerum & verborum intelligentiam. Hoc unum in his quæ superiùs dicta sunt oppugnandum suscepi & incoëptum prosequor , à te objecta diluendo.

« Vocabula , inquis , sive typis ;
 » sive calamo scripta coacervatis vel
 » muscarum vel aranearum pedibus
 » similia sunt : figuram seu formam
 » non habent , quam , dum absunt ,
 » nostra imaginandi facultas sibi possit
 » repræsentare : imò vix ac ne vix
 » quidem litteram unam ab aliis se-
 » paratam certo fixoque modo posse
 » mus menti nostræ exhibere , quantò
 » minùs integrum vocabulum ? »

Exempli causâ profers hanc vocem
Paris ; cuius imaginem clausis oculis
 concipi posse negas æquè claram ac
 distinctam , vel si ita loqui fas est ,
 lectu pariter facilem , ac super chartâ
 aut codicillo ; spondesque mille contra
 unum hanc vocem integrum non posse
 menti pictam offerri .

Ergo mirabilem ac penè divinitus
 concessam litterarum inventionem ,
 quam summis laudibus extulère nomi-
 natissimi omnium gentium Scriptores ,
 sic deprimis , ut inordinatè coacerva-
 tis vel muscarum vel aranearum pedi-
 bus non dubites litteras assimilare .

Singularem hanc & huc usque inau-
 ditam comparationem , si Perreirus in

suæ Methodi patrocinium excogitas-
set, non mirarer : digna erat, quæ
tali inniteretur fundamento.

Tu verò qui præcedentes quascum-
que Methodos despicias, non solùm ut
inutiles, verùm etiam ut Surdorum
progressibus valdè noxias : tu qui no-
vam annuntias Methodum, cuius in-
ventione gloriaris, & quam omnes
& singuli Surdorum Institutores suâ
relictâ debeant amplecti, quale nobis
ad doctrinam pandis iter, dum te se-
quemur antesignanum? Profectò non
crederem, nisi tua inexpectata com-
paratio novæ hujus inventionis secre-
tum aperuisset.

Novam dicas, nec Perreirus conce-
deret, nec doctissimi Viri Amman &
Bonnet, ipso antiquiores faterentur.

Si nostra hæc controversia publicam
in lucem prodeat olim, spondeam &
ipse mille contra unum in te insurrec-
tuos Viros, quotquot sunt, erudi-
tione & ingenio commendabiles.

Supponis, Vir Doctissime, sed non
probas, formam cuique litteræ assigna-
tam non ita charactere proprio distin-
gui, ut cum aliâ non possit confundi.

Testes contra te appello ipsos Surdos
Mutosque, quorum plurimos, jam à
primo suæ Institutionis die diversa
litterarum figura sic afficit, ut sublatâ
ex oculis Alphabeti tabulâ, quod illis
principium discendi fuit, singulas lit-
teras sciscitanti cuilibet per Alphabe-
tum manuale reddant hoc modo :
scilicet remoto pollice & digito auri-
culari per digitos inter utrumque me-
dios, sibique mutuò adhærentes sig-
nant litteram *m*, cuius figuram apertè
demonstrant : annulari sublatâ litteram
n; iisdem duobus digitis in altum
erectis litteram *u*; pollice & indice in
formam circuli in se recurrentibus
litteram *o*. Quid plura? Tuam istam
vocem *Paris*, ubi viderint, si deleas,
ipsi restituent vel scripto, si creta adsit
aut calamus, vel digitorum positione,
cujusque litteræ propriâ, si desit ca-
lamus aut creta.

Attendas velim, Vir Doctissime,
grandiores litteras, quas supra majores
Templorum & publicorum Ædificio-
rum portas videre est, coacervatis
muscarum vel aranearum pedibus non
posse omnino assimilari. Nam sensibiles

in mente species relinquunt, quarum formas, ubi opus est, faciliè repræsentat vis imaginandi omnibus innata hominibus. Grandiores igitur litteras sumimus ad inchoandam Surdorum Mutorumque Institutionem, quas sensim dum minuimus, eadem supersunt ideæ sive grandioribus utimur characteribus, sive minutis, unde nunquam huc usque contigit, ut grandioribus litteris apprehensis, novum ad minutiores ediscendas studium fuerit adhibendum.

Spondes mille contra unum, dum affirmas, vocem integrum *Paris* cogitatione depingi non posse; verum hic, tuâ pace dixerim, te ludit error inscium, quod litteras à subjecto, ut aiunt Philosophi, cui adhærent, abstractas consideres, unde quum earum color evanescit, colligis ipsas litteras imaginandi facultate non posse apprehendi: quia nimirūm nihil ipsa sibi, nisi per species seu imagines sensibus obvias potest exhibere.

Reverà autem litteræ sive impressæ, sive manu scriptæ menti nostræ se non offerunt independenter à subjecto,

cujus aliquam superficie partem ſuis propriis characteribus intingunt, adeo que vel albo vel nigro colore quaſi veftitæ imaginandi vim ſemper afficiunt, unde fit ut claræ ac diſtinctæ ſint, nec minùs menti noſtræ lectu faciles, quam ſi eas oculis offerat charta vel liber.

Quod, ut pleniū intelligatur, obſervandum eſt, noſtram imaginandi vim hac facultate præditam eſſe, ut ſpecies objectis viſu perceptis ſimiles ſibimet fingere valeat, eaſque ita diſtinctas ac ipſamet objecta: ſuos habet oculos, nec corporis oculis minùs veloces.

Quemadmodūm igitur voceſ à te in exemplum allatam & ſcripto exarata intuendo, quinque hujus litteras oculi noſtri non confundunt, ita nec noſtra imaginandi facultas alteram pro alterâ accipit, eaſque ſibimet exhibere potefit, vel auratas, vel argenteas, vel ferreas, vel etiam lapideas aut ligneas, albo vel nigro, vel viridi aut rubro colore depictas, & grandioribus aut minutioribus characteribus formatas; nec in brevioribus tantum, ſed etiam in longioribus voçabulis
hang

Hanc sibi congenitam facultatem exercere potest, modò tamen non cursim visa, sed attentè fuerint considerata.

Quisquis hanc in semetipso non agnoscit potestatem, suam imaginandi vim nunquam satis consuluit, nec quantum valeat expertus est.

Quinimò, quemadmodum oculi nostri propositionem integrum vel impressam vel manu scriptam citius apprehendunt, quam voce possit exprimi, nostra pariter imaginandi facultas hæc verba lapideis, iisque semi-pedalibus characteribus supra majores quasdam Templorum portas insculpta sibi velocius exhibet, quam illa prouinciare valeamus PAVETE AD SANTUARIUM MEUM : EGO DOMINUS.

Quid autem in locum facillimæ hujus ad intelligentiam assequendam Methodi substituas, nunc investigandum est.

Tuis ipsissimis utar verbis in latinum sermonem conversis, « Mei Discipuli, » inquis, artem legendi verborumque » sonos altè distinctèque & cum intelligentiâ reddendi ediscunt. Tam » somniando quam vigilando in suâ » lingua articulata cogitant. Eos unus-

» quisque potest alloqui , modo tamen
 » verba lentè proferat. Lingua scripto
 » exarata in eorum mente innititur
 » linguâ vocis sono prolatâ , quam
 » auribus quidem non percipiunt , sed
 » per alium sensum experiuntur , quod
 » de se est prorsus indifferens. Initio
 » miserandus est illorum cantus , sed
 » intra duorum vel trium annorum
 » spatiū clarè ac distinctè loquuntur,
 » tandemque ipsam declamandi artem
 » ediscunt ».

Ergo , Vir Doctissime , ut eodem ite-
 rūm utar exemplo quod ipse attulisti ,
 vocabulum istud *Paris* , quod Surdo-
 rum & Mutorum meorum imaginandi
 vis uno temporis puncto sic arripit ,
 ut deletum restituant oculis , tui Disci-
 puli memoriâ non apprehendunt , nisi
 postquam eos edocuisti quænam esse de-
 beat gutturis , linguae , dentium , labio-
 rum & malarum positio , ut singulas
 hujus vocabuli litteras articulent ; quod
 tamen ubi protulerint , judicare ipsi
 non possunt , rectè an perperam sono
 vocis id reddiderint ; siquidem sonos
 à se prolatos auribus non percipiunt .

Dato autem , nec , ut aiunt , concessō ,
 quod felicem exitum in istâ articula-

tione sortiti sint , non poterit imaginandi facultas verbum illud in eorum memoriam revocare , nisi singulas etiam positiones jam dictas cuique litteræ specialiter convenientes in eodem ordine sibi rursus exhibeant , eas comprobando per interiorem linguæ cum aliis oris partibus contactum , quod quam difficile sit & longum , quis , quæsto , non sentiat.

Tuos Discipulos affirmas , cùm vigilando , tūm somniando in suâ linguâ articulatâ cogitare. Bonâ fide fateor , me non satis capere , quid sibi hæc velint *in suâ linguâ articulatâ cogitare.* Gallus ergò in Gallicâ Linguâ somniando cogitat ; Latinus in Latinâ , Germanus in Germanicâ. Ego verò sæpius in nullâ , cùm frequentissimè contingat , ut de iis somniando cogitem , quæ nullo nomine designari possunt ope cuiuscumque mihi notæ linguæ , qualia sunt varia phantasmata quæ nostra sibi fingit imaginatio , atque etiam eveniat , ut de iis dormiendo cogitem , quæ mihi ignotum habent nomen , ut innumera opificum instrumenta , mihi quidem visa , sed

quorum nomina prorsus ignoro , &c.

Quod autem spectat ad alia , quo-
rum nomen apprimè teneo , sæpius
evenit , ut in somno per species sibi
similes mentem meam afficiant in nullâ
linguâ de eorum nomine cogitantem ,
nec sanè mirum , quando quidem etiam
vigilanti sæpius contingit ut de homi-
nibus vel rebus , quorum nomen revo-
care fruстрà desidero , attentè & aman-
ter cogitare consuescam .

Gaudeo , Vir Doctissime , sed non
miror tuos Discipulos intra biennium ,
trienniumve clarè ac distinctè loqui ,
tandemque declamandi artem ediscere .
In fine Institutionis meæ Methodicæ
invenies latinam Orationem , quinque
paginis constantem , ab uno è nostris
ab ipso ortu Surdis , coram eximio &
numero astantium cætu in ambone
recitatam & pro suo modulo decla-
matam .

Venio nunc ad tertium nostræ con-
troversiæ Caput . Fieri non posse tibi
videtur , ut Surdi Mutique omnia
linguæ vocabula , quæ nostras exhi-
bent cogitationes memoriâ teneant ,
illaque possint scripto reddere , statim

ac signa methodica illis respondentia confixerint, vel à Magistro, vel à Condiscipulis suis, vel alicunde ostensa.

Attendas velim, hoc à nobis de omnibus omnino vocabulis non dici, sed tantum de illis quorum communis est usus, vel in familiaribus hominum inter se colloquiis, vel in nostris sive privatis, sive publicis de Religione Prælectionibus, vel etiam in omni Libro ad morum disciplinam pertinente, sed quæcumque verba vel altioribus scientiis, vel artium sive liberalium, sive illiberalium præceptis exponendis specialiter assignata sunt, Surdus Mutusque ab Institutore suo non accipit, nisi fortè obiter, nec mirum accidere debet, si illorum non meminerit, atque satis est, ut ea teneat, quæ maximæ hominum parti sufficiunt ad vitam rectè honestèque agendam.

Hæc autem unicè necessaria, vel aperto Libro, vel Epistolâ resignatâ, Surdis Mutisque per signa methodica, dictari, testes sunt ex omni regione viri oculatissimi, quos decipere, si velim, non possim. Intersunt quotidiè

noſtris Prælectionibus Homines , qui fidem non habent rumoribus in vulgus ſparsis : venere , ſed non abeunt increduli , atque ante plures annos , ne unuſ quidem extitit , qui in hoc fidei genere dubius permancerit.

Unum pro mille teſtem appello i-ſum Perreirum , qui cum Epistolam à ſe exhibitam per ſigna methodica Surdæ Mutæque dictari vidiffet , in hæc verba ſtupens erupit : **SI NON VIDISSEM , NON CREDIDISSEM.**

Eamdem Epistolam (quod notes ve- lim) ipfe ſi voluiffet Perreirus , Disci- pulis ſuis diſtasset , cum hoc discriminē quod ope Dactylogiæ ſingulas vocis cuiuſque litteras indicaffet , quas ſcrip- to expreſſiſſet ejus Discipulus , ſed non intelligens , quem ſenſum haberet ea litterarum ſeries.

Signa autem methodica nullius ſunt linguæ , nullum ſignificant vocabulum , nec ullam litteram : ideas exprimunt , quas ubi Discipulus intellexit , ex- primit ſuā qualicunque lingua , & qua- libuscumque verbis , nec utique fieri potest , ut ſenſum non capiat voca- buli , quod ipfe elegit ſcribendum.

Quanta sit hujus & illius dictandi rationis diversitas primo intuitu percepit Cæsarea Majestas. Cùm enim uni ex puellis Surdis Mutisque per Dactylogiam dictasse Germanica hæc verba : *es sey fern von mir, dass ich mich rhüme, dass allein in dem creutz (mihi absit gloriari nisi in cruce. Gal. 6°. 14°.)* & jussisse ut per signa methodica harum vocum sensum declararet, respondit, se nescire quid sibi vellent, quam Methodum merè mechanicam esse intellexit Imperator, atque idem semper expectandum esse responsum, postquam Surdo Mutoque linguae cuiusvis vocabula essent per Dactylogiam dictata.

Noli tamen hinc colligere Dactylogiae usum à nobis omnino repudiari: eam ubi necesse est adhibemus, ad exprimenda nimirūm *propria*, (quæ dicuntur) *nomina hominum, regionum, urbium*, quæ cùm non habeant nisi arbitrariam significationem, per signa methodica exhiberi non possunt ut alia linguarum vocabula.

Alterum artis nostræ vidit experimentum Cæsarea Majestas: cùm enim

quinque Surdos sic collocassem, ut quod alter scriberet, ab altero videri non posset, unam ex præcedentibus exercitiis propositionem elegi, decem circiter vocabulis constantem, quam per signa methodica exhibui, quæ propositio ab uno Gallicis, ab altero Latinis, à tertio Italicis, à quarto Hispanicis, à quinto Anglicis vocabulis reddita est; ac ne hoc quidem miratus est Imperator, quippe qui sciret à me nec litteras nec vocabula significari, sed duntaxat ideas, quæ cum sint omnibus & regionibus & linguis communes, ab eo qui illas apprehendit, possunt facile suâ reddi lingua.

Hinc colliges, Doctissime Vir, (& veniam dabis, si à nostræ controverſiæ proposito paulisper digredior) à me non falso fuisse affirmatum, ex signis methodicis conflari posse illam universalem linguam, Viris eruditissimis tandiù exoptam, cuius ope homines è diversis nationibus simul ubicumque commorantes, se se mutuo intelligere & sibi invicem respondere valeant, imò & propositiones ab uno

ex astantibus prolatas , suo quisque possit sermone reddere , quo quidem bono frui liceat , si in singulis diversarum gentium scholis , jubente principe , (quod doctissimus Abbas de Condillac exoptare se professus est) Magistri vel Professores nullum verbum sinant excidere , cuius signa methodica suos Discipulos non edoceant.

Silentio tamen præterire nolim , quod mihi à doctissimis Viris sæpiùs objectum est , scilicet fieri non posse , ut quis , dum integrum propositionem per signa methodica exhibet , in eâ efferendâ non sequatur cujuscumque idiomatis ordinem . Jam verò ita dissimilem esse variorum idiomatum indolem , ut , exempli causâ , si quis Gallici sermonis seriem servat per signa methodica , quæ gestu conficiuntur , non possit Italus , nedum Germanus , exhibet propositionis sensum assequi .

Quod autem ut solvatur , attendere oportet , à me supponi totidem Spectatores , qui ab ipsâ pueritiâ edocti , signorum methodicorum linguam sic notam habeant , ut Gallus gallicum , Germanus germanicum sermonem in-

telligunt ; hoc posito notandum quid contingere, si coram Gallis duodecim Latinam Linguam apprimè callentibus , gallicè quis exprimeret propositionem seu phrasim , eamque latinè reddi postularet.

Ex duodecim illis Aſtantibus ne unus quidem inveniretur , qui Gallicæ phrasis ſeriem ſeſtandam ſibi proponeret , nullus profeſtò cuius latīna phrasis, tam in verborum ordine quam in delectu alterius phraſi ſeu interpretationi foret admodum ſimilis , nec enim Gallici sermonis ordinī reddendo ſtuderet eruditus interpres , de ſenſu propositionis concinnè exprimendo unicè follicitus.

Idem omnino erit de propositione ſeu phraſi quālibet , quam velis è locutione per signa methodica in aliam quālibet linguam vertere : non geſtuum ordo quæreretur , ſed ideas per signa methodica exhibitas juxta priam dicendi ſcribendique rationem fidus interpres curaret exprimere.

Ad tuæ epistolæ finem revertor , Vir Doctissime. Ducentos Surdos Mutoſque à te loquelæ affuefactos commoratas , ex quibus à te informatos eſſe



asseveras non solum Viros societati utiles , verum etiam Homines peritos artium sive liberalium , sive illiberalium ; sed quid ad laudem nostram confert ista Surdorum Mutorumque peritia ? Nulla est ars quam absque ministerio nostro Surdi Mutique apud nos non exerceant , postquam Magistro solerti traditi sunt artis suæ preceptis imbuendi . Imò contingit quandoque , ut innatâ indole magistri vicem supplente , eos etiam qui tirocino functi sunt longius antecellant .

Gratulor tibi , quod sub illius Principis ditione vitam agas , qui tuæ institutioni plurimum favet , qui que tibi , ut ais « non solum quadringentos annui » redditus nummos assignavit , verùm « etiam habitationem , lignumque necessarium suppeditat , præter alios » quæstus , quos ex illâ arte quotidiè » consequeris » .

Quod ad me attinet , suis donis ab ipso ortu Divina Providentia ita me cumulavit , ut ingratu animi vitium mihi exprobraret , qui est ex suo misericors , ex nostro justus , si quod gratis accepi , gratis non darem .

Nunquam Institutori Viennensi sua-
debo , ut Discipulos loquendi artem
ipse edoceat , sed tantum ut Magis-
tros informet , qui mechanicæ huic
operæ (ipso duce) incumbant , dum
se ipsum ad utiliora servat , eaque
majora.

Cæterum , Vir Doctissime , quanta-
cumque sit inter nos opinionum diver-
sitas , nihil imminuet de eâ observan-
tiâ , quâ te semper colet .

Tuus obsequientissimus
Famulus , Parisiensis Sur-
dorum & Mutorum Insti-
tutor .

*RESPONSIO Lipsiensis Surdorum &
Mutorum Institutoris ad præcedentem
Epistolam.*

VIR Generosissime & plurimum
Reverende .

Licet Litteræ tuæ , quas nuper ad
me dedisti , honorificæ mihi fuerint

atque gratissimæ; non possum tamen
non liberè profiteri conceptus nostros
de optimâ Surdo-Mutos erudiendi Me-
thodo toto cœlo esse diversos, & ve-
hementer dubito fore ut ambo eodem
quasi termino conveniamus.

Jam olim tibi dixisse memini, me
non solum tuam, sed etiam cæterorum,
qui hac in re aliquid attentione dignum
præstiterunt Methodum cognitam ac
perspectam habere & me jam ante vi-
ginti annos ad ductum Daëtylogiæ
erudiisse, sed simul observasse, hanc
Methodum Mutos erudiendi, sive fa-
cilitatem, sive soliditatem respicias,
cum illâ quam ego inveni & frequento,
non esse æquiparandam. Mea enim Me-
thodus solum linguâ articulatâ & so-
nante, & hæc deinceps gustu, qui ab-
sentis auditûs vices sustinet, nititur.

Verum enim verò, ut possim tecum
super meâ Surdo-Mutos erudiendi Me-
thodo communicare, tibique aliquid
hujus inventi aperire, indispensabiliter
necessum est, ut istam docendi ratio-
nem à me discas, ad quod, ut ipse
in loco domicili me convenias, &
ad minimùm dimidiā partem anni
impendas, requiritur.

Methodus mea nullâ in re cùm erudiendi ratione quâ Perreira , Deschamps , aliique viri haud ignobiles utuntur , conspirat , n̄iſi fortè in lingua , quæ ſcribendo exprimitur , & quidem tunc ſolummodò , ſi hæc lingua ſcripta tanquam copia vel imitatio linguaē articulatæ quæ tonum habet , conſideratur.

In lingua articulata , ſecundūm meam Methodum ad erudiendos Surdo-Mutos Discipulos cardo rei vertitur. Per hanc & per ideas variis generis illi annexas conceptuum ſibi cogitationumque majorem copiam acquirunt & ex mundo sensuali ad intelle&tualem transgrediuntur. Uno verbo cogitant per ſensationes quas arte adepti ſunt , & per rerum repræſentationes , cum illis ſensationibus cohærentes , quæ coniunctim tanquam elateres , in eorum facultatem appetendi averſandique influunt , atque operantur , & quæ arbitriam ipsorum cogitandi agendique rationem producunt , quâ de re magis in extenso diſſerui in meis *observationibus super Mutis* , Germanico idiomate ſcriptis , quæ anno 1778 , apud Librarium Herold Hamburgi in lucem prodierunt.

Discipuli mei Muti sensim modo haud sanè diffici & linguam vernacularam & linguas peregrinas & quidem tām distincte, clarā voce, cum intellectu & habitu ut homines auditu prædicti loqui discunt. Præterea varii generis artes & scientias addiscunt ex omnibus partibus eruditionis, exceptâ cognitione vivâ & rectâ tonorum, de quibus tantum comparativè, exempli causâ, per vibrationes aquarum & alios motus ejus generis ideam obscuram omnino & imperfectam acquirere possunt.

Discipuli mei ergò non solum ipsi super variis artibus & scientiis ratiocinantur, sed etiam de objectis hujus generis & tenoris poteris cum illis vivâ voce loqui, & illis quæ calamo excipiunt dictare: hæc res est quæ non solum hic sed etiam ubique innotuit, & quæ multis Principibus ac eruditis probata fuit.

Si verò putas, me, dūm erudio nullam planè Dactylogiam usurpare, vehementer erras, sed utor illâ tantum ad combinationem idearum: signa autem quæ cogitationibus communicandis inserviunt apud meos Discipu-

Ios in lingua articulata & eâ quæ scribendo exprimitur, consistunt.

Impræsentiarum hanc quam inveni Surdo-Mutos erudiendi Methodum, nemo novit præter me & filium meum. Multum defudavi & multum operis laborisque, quod vix crederes, impendi huic Methodo vel inveniendæ vel ordinandæ, nec mihi animus est eam pro vili pretio alios docere.

Principis negotium foret eam à me pecuniâ numeratâ redimere, & omnes casuistas provoco, an poterit unus vel alter eorum, peculium quod jure & difficulter acquisivi, mihi disputando eripere. Surdo-Mutos pauperes gratis erudio. Divites autem secundum opes quibus pollent, solvere pro informatione tenentur, & sèpiùs plùs accipio quàm poposci.

Vale, Vir Venerende faveque,

Tuo

Lipsiæ, 12 Jul. optimè de te sentienti.

1782. S. HEINICKE.

TERTIA & ultima Parisiensis Institu-
toris ad Lipsiensem Epistola.

VIR Doctissime pariter & Venerande.

Nostram Surdos Mutosque instituendi Methodum ab Institutore Vienensis adoptatam, si non oppugnasses, tanquam inutilem & Surdorum progressui noxiam, de illâ cum tuo erudiendi modo comparandâ nunquam cogitasse. Non aggressoris sed defensoris partes sustinui.

Mirari autem satis non possum, Vir Doctissime, quod mihi opem à me nullo modo expetitam, his verbis offeras.
« Verùm enim verò, inquis, ut possim tecum super meâ Surdos Mutosque erudiendi Methodo, communicare, tibique aliquid hujus inventi aperire, indispensabiliter necessum est, ut istam docendi rationem à me discas, ad quod, ut ipse in loco domiciliî me convenias, & ad minimum dimidiā partem anni impendas, requiriatur. »

Ne offendaris , Vir Doctissime ;
ſpontè oblatum officium ſi recuſem.

Quod ego ſimplices Surdarum Edu-
catrices intrà dies ad ſumnum quin-
decim ſufficienter edocere poſſum , hoc
idem ego ipſe per ſex menſes edoceri
non indigeo.

Et hæc quidem de tuâ ipliſſimâ Me-
thodo dicta ſint , Vir Doctissime , quam
tibi ſoli tuoque dilectiſſimo filio notam
arbitrariſ : hanc enim te præſente , vel
alio quolibet à te demandato , non
diſcam , ſed omnem ſenſatum & au-
diendi facultate præditum Virum do-
cebo.

Nihil de illâ in præcedentibus meis
Epifolis dicere auiſus ſum , mihi ſi-
quidem apprimè notum nondūm erat ,
quonam præciſe modo in loquelâ edo-
cendâ procederes : hoc autem ſecre-
tum ipliſemēt hiſ verbis revelaſti . « Mea
» Methodus , inquis , lingua articulata
» & ſonante , & hæc deinceps gulfu ,
» qui abſentis auditūs vices ſuſtinet ,
» nititur . »

Non aliam & nos ſeſtamur viam ,
cum hoc tamen diſcrimine , quod in-
teriorem diuersorum loquela organo-

rum contactum gustus nomine designare non possumus. Nec ista definitio Viris Physicis arrideret. Gustus enim unus est ex quinque sensuum organis, qui nonnisi saporibus discernendis inservit. Quænam sit præcipua illius sedes, an in lingua vel in palato controvertitur: in utroque residere probabilius est, & quotidianæ experientiae magis consonum.

Jam verò quilibet interior loquela organorum contactus nullum producit saporem, sed tantum sensibilem commotionem gustus sensui prorsus extraneam.

Ista igitur sensibilis commotio in Surdis excitanda ad ministerium nostrum pertinet, & ad illam sæpè sæpius revocanda est illorum attentio, donec eidem commotioni in semetipsis excitandæ sic assueverint, ut ad illam efformandam auxilio nostro non amplius indigeant.

Ad illud autem assequendum nec argenteo nec aureo nobis opus est instrumento. Inutilem hunc Perreiro relinquimus apparatus suco imperitis faciendo idoneum, digitis manibusque

nostris, ubi & quomodò necesse est applicandis utimur, & sic ad optatum pervenimus effectum. Non, ut ille remotis arbitris, sed palam coram tot Astantibus quot fors adduxerit, huic Exercitationi incumbimus, simulque audientes docemus, quomodò Surdos & Mutos in domibus suis degentes, qui ad nostras Lectiones convenire non possunt, ad loquelandam disponere valeant.

Hinc colligere potes, Vir Doctissime, quam inutile mihi futurum esset iter, quod ad Lipsiam susciperem.

Unum, ut bonâ fide fatear quod res est, in tuâ nuperrimâ responsione mihi mirum accidit, quod scilicet **confitearis**, *ad combinationem idearum te Dactylologiam uti*: hæc sunt ipsissima tua verba. Simplex ista confessio cui-libet intelligenti satis superque declarat merè mechanicam esse tuam hanc operationem, quæ non ideas cum ideis **comparat**, sed verba cum verbis, litteras cum litteris. Dactylologia enim nihil aliud est, nisi litterarum series diversis digitorum dispositionibus indicata, quæ nomen quocumque ex-

primere potest in quâcumque linguâ, nullatenus verò ejus significationem aperire.

Dictante ergò per Dactylogiam Institutore, cum eâ, si voluerit celeritate, quâ solers organicus instrumenti sui pinnas tangit, Discipuli fideliter reddent quascumque litteras diversæ digitorum positiones illis obtulerint. Quid verò significet ista litterarum series non intelligent, & quolibet interrogante responsonem quæstioni congruentem rectè pingent, sed quid ista pictura significet mente non assequentur. Doctissimi videbuntur, & in rei veritate nihil erunt, nisi fidelissimi Amanuenses.

Vale, iterumque vale, Vir Doctissime. Si quibusdam tantum leucis ab invicem distaremus, tui invisendi desiderio arderet

Tuus humillimus & obsequentissimus Famulus,
Parisiensis Surdorum Institutior.

D E C I S I O

Turicensis Gymnasii Doctorum Con-
ventūs super controversiā inter Sur-
dorum & Mutorum Institutores
exortā.

*L*** ABBATTI,*

Qui Surdos atque Mutos Parisiis Insti-
tuit Viro Clarissimo S. P. D. Gym-
nasi Turicensis Rector & Conventus.

VALDE honorificè sensisti de nobis
L* Vir humanissime , cum ejus diffi-**
dii, quod tibi cum Heinickio Viro Doc-
tissimo intercedit , arbitrium cum pau-
cis ex omni Academiarum numero ad
nos detulisti. Tametsi verò plerique
nostrum , qui de arte homines Surdos
Mutosque instituendi adhuc tantum
cognovimus, quantum fama atque au-
ditione percepimus , minùs rectè ad
hujuscemodi certamen judiciumque
vocari forsitan videamur , tamen quia
nimirum aliquantò facilius est de præ-

clarè inventis quibusvis judicare, quam eadem ipsum prodere, non jam nostrum arbitramur, refugere ejus muneris periculum, quod tu perhumanè quidem nobis censuisti injungendum. Adde quod in nobis, qui antequam has Litteras ad te scriberemus, non tuas modò Heinickiique Epistolas, quibus hujus contentionis summa continetur, sed & vestrūm utriusque scripta diligenter pervolvimus, judicium fortasse videndique veri acumen ac industria, ejusque rei de quâ agitur adcu-rata cognitio nullo modo potest desiderari. Quare nos quidem de causâ vestrâ quid sentiamus, ingenuè dice-mus atque liberè: numquid autem è re tuâ feceris ejus certaminis exitum partim nobis committens, cùm alij viderint, tum ipse tu, qui nostro certè judicio in hac re vides plurimum.

Sunt autem duæ vestræ hujus contentionis partes. Nam primum Heinic-kius, qui ante se de Surdis Mutisque instituendis præcepissent, omnes, ne-que te minùs quam cæteros, à verâ rectâque viâ aberrasse, deinde verò, se unum optimam illam ac præstantif-

ſimam ejus artis rationem reperiffe atque tenere affirmat. Atque alii quid fecerint, præceperintve parum ad nos pertinet, illud excutiendum videtur, quod in illa ratione reprehendit quam partim inventam abs te inivisti, & magnâ multorum laude celebratam tueris.

Itaque ille existimat, te in instituēdis Surdis atque Mutis scripturæ ministerio utentem incassum laborare, neque sanè operæ pretium facere. Nam cùm litteræ, syllabæ, ipsa denique vocabula non sint nisi signa, minimè quidem rerum ipsarum, sed diversorum, quibus res quæque significantur, sonorum, fieri nullo modo posse, ut his, qui audiendi sensu careant, ullius rei notio hâc viâ ad animum referatur. Enim verò ita rem se habere. Neque nos, dum scripta qualiacumque legimus, ex ipsis litteris vocibusve pictis rerum notiones haurire, sed vocabulorum figurâ, sonorum admonitis iter fieri ad rerum ipsarum intelligentiam. Atque etiam meditantibus nobis illud uſu venire, ut verborum non certè illorum scriptorum, sed sonantium

sonantium sensu per phantasiam instaurato , cogitationis munere per omnia defungamur. Itaque hoc unum esse non certissimum modò , verùm prorsus necessarium cogitandi adjumentum , quo rerum species animo observantes & retineri possint & evolvi , tum etiam nocti inter se aliarumque cum aliis contentionē institutā conferri. Quo præsidio cùm destituti sint illi qui aurium sensu careant , aliquid videri omnino quærendum , quod huic commodè possit substitui : idque ipsum reperiisse se se profitetur Heinickius.

Sed cùm idem facile provideret , fore qui dicerent , hæc quidem ita fieri in nobis , qui loqui priùsquam legere discentes , verborum non figuris sed sono , nec naturâ magis aut necessitate quàm adsuetudine ad cogitandum utamur ; nil verò obstatre quo minus ipsæ rerum notiones hominibus Surdis , scriptis earum signis proximè ac sine alterius sensū ministerio per oculos ad animum deferantur , etiam hanc arcem occupavit. Quapropter ille negat hoc fieri posse , eam potissi-

mum ob causam , quod nemo omnium
scriptorum vocabulorum speciem aut
per memoriam , aut per phantasiam
ita possit instaurare , ut vel in tenebris ,
vel remotâ chartâ , clarè ac velut oculis
ita animo illa intueatur. Nobis qui-
dem id maximè conantibus formam
aliquam objici , confusam illam atque
obscuram , eorum similem , quæ trans-
versâ nebulâ prospiciuntur : verùm
intentâ in singulas litteras cogitationis
acie cæterarum imaginem evanescere ,
omniaque illarum vestigia in mente fa-
cillimè deleri. Id adeò verum ille exis-
timat , ut neminem , vel quatuor illius
litterarum vocabuli *Brod* , quo nos
panem dicimus , formam omnem ad-
curatè animo tueri posse contendat.
Undè adpareat quàm sit inepta illa ad
eliciendam cogitationis vim ac con-
tentionem ratio , quæ à tam fluxo &
inconstanti visorum se se invicem pel-
lentium delentiumque ludibrio duca-
tur.

Ea ferè est , nisi quæ nos fefellerunt ,
summa eorum quæ ab Heinickio con-
tra te tuamque disciplinam fuerunt
disputata. In quibus nonnulla partim

in se vera, partim etiam acuta dici, neque nos certè negamus, neque fortasse tu. Numquid verò ad te pertineant, ea videlicet alia est quæstio.

Nobis autem ita videtur, utcumque fingamus, verum esse, quod dicit, maximam esse in instaurandis litterarum vocabulorumque scriptorum formis phantasiæ tarditatem, id fortasse de nobis audientibus, at verò de Surdis sine erroris metu nullo modo posse adfirmari. Neque enim, putamus, ipse Heinickius ignorat, eos plerumque homines, qui aliquo careant sensu, tanto plus cæteris valere, ac proinde imagines phantasiâ concipere multo magis expressas ac consignatas, sive animi vis pauciorum sensuum munere circumscripta eo minùs dissipatur, sive minùs hebeficit intentionis acies, sublatâ eorum, quæ nos sæpe conturbant, impedimentorum parte, seu denique cogit ipsa necessitas quærere, quâ ratione eorum, quibus caremus, jactura, per illa quæ habentur possit quodam modo reparari.

Sed ut totum hoc, qualecumque est, largiamur; putemusque in Homi-

nibus Surdis, non aliter atque in nobis
audientibus, à scriptis rerum notis,
sine tertio aliquo medioque genere
signorum ad cogitationem minimè fieri
posse progressionem, ne hoc quidem
tuæ laudi vel minimum derogari, sa-
tis videmur nobis intelligere. Quid
enim? Tu ne unius scripturæ uteris
præsidio in erudiendis Discipulis, aut
nihil omnino sonorum sufficis minis-
terio, per quod transitus fiat facilior,
ab scriptis vocabulis ad rerum ipsa-
rum comprehensionem? Nihilne ergo
sunt signa illa quæ tu dicis *methodica*,
quibusque non res modo quotidianas,
nobisque circumjectas adcuratissimè
significas, sed & ea quæ sunt abstru-
siora & ab sensuum consuetudine ma-
ximè abhorrentia, ita quodam singula
velut corpore vestis, ut oculis planè
conspiciantur. Quam quidem artem
tuam incomparabilem, ac suprà quam
credibile est, abs te excultam perfec-
tamque, si dicamus omni laude esse
majorem, non veremur, ne cuiquam
rerum perito atque intelligenti nimium
videamur laudasse. Ita quidem nos
affecit ea pars operis tui præclari, ut

nobis antea videlicet de multis rebus dubitantibus, nunc certè lux quædam affligeret clarissima: atque ita ibi cùm ingenii tui acumen, tum disciplinæ adcurationem suimus admirati, ut ejus libri lectionem iis omnibus qui in instituendis infantibus nullo sensu carentibus versantur, utilissimam fore judicaremus.

Hoc tuum inventum diceremus Heinickium ignorasse, nisi ejus extaret mentio in illo libello, quo rationem tuam oppugnavit. Nunc autem dicendum est, illum non Libri tui lectione, sed incerto rumore hoc sibi cognitum, dijudicare satis non potuisse, neque vidisse sanè, quæ quantaque ejus in omni tuâ disciplinâ vis esset. Quòd si enim hoc vidisset, certè etiam intellexisset, scriptarum litterarum atque vocum formas, tuis Discipulis non magis atque nobis aut sibi, rerum ipsarum esse signa: sed quemadmodùm nobis audientibus scriptura est orationis, & per hanc dénum idearum notionumque interpres, ita etiam Surdos Mutosque per scripturam nihil aliud, nisi signorum methodicorum

subire reminiscentiam, quæ est ipsorum oratio. Quemadmodum autem nemo nostrum eo consilio aut legere didicit, aut scribere, ut disceret cogitare, ita ne tibi quidem, Vir Clarissime, si quid videmus, hoc est instrumentum, quo velis cogitandi aut ratiocinandi vim demum è tuorum ingenio elicere. Nobis illuc dux fuit orationis sonans, tuos eodem perducit signorum methodicorum admirabile illud artificium. Quo uno dubium non est, quin tuis omnibus essem redditurus humanitatem, nisi scriptam præterea litterarum accedere doctrinam ad animorum cultum existimares per quam salvare.

Itaque hâc unâ re observatâ, nobis videtur concidere omnis ab Heinickio in disciplinæ tuæ reprehensionem instituta disputatio. Quod si enim maximè audientibus vocabulorum sonantium per mentem instauratio, necessarium sit cogitandi adjumentum, ne tui quidem Discipuli hujuscemodi aliquo præsidio carent, quibuscum tibi per signa rerum colloquium est omnium; ita ut visâ litterarum vocabulorumque formâ,

Statim subeat orationis suæ, id est
 signorum illorum quibus unamquam-
 que rem soles indicare, recordatio.
 Igo Proinde & legentes scriptas voces,
 ut nos cum sonis, illi cum suis signis
 commutant, ideoque posito sive libro,
 sive qualicumque scripto, sententiam
 hoc modo retinent faciliter & cum se-
 cum aliquid cogitant, non per litteras
 sed per eadem illa signa cogitant,
 quam saepius jam diximus esse illorum
 orationem.
 Illud interea quæri possit, utrum
 isthæc, quæ signis continetur metho-
 dicis, oratio talis omnino sit, quæ
 videatur sonorum, quibus sufficitur
 defectum penitus posse compensare.
 Hoc autem ita intelligitur, uti osten-
 sum fuerit, eam non minùs facile
 retineri animo posse, nec minùs ple-
 nam esse aut adcuratam illâ, quæ
 sonorum ministerio per aures inla-
 bitur.

Ac primùm quidem illud nullum
 negotium habet; nisi quis fortè exis-
 timet, facilius sese insinuare animis,
 magisque impressa ibi relinquere ves-
 tigia rerum illarum signa, quæ neces-

sitatem habent nullam , sed ex uno pendent voluntatis arbitrio , quam quæ sunt naturalia , id est , rerum , quas referunt , singulartim , formam aut rationem ipsam imitatione exprimentia. Nobis quidem etiam audientibus , multò facilior accidit rerum quam vocabulorum reminiscencia , & , cùm paucissimi sint , qui , quæ legerint audierintve , iisdem verbis deinceps referre valeant , nemo tamen est omnium , quin eorum , si modo intellexerit , summam redditurus sit postulanti. Cùm vero plures eadem audiverint , suis tamen verbis narrabunt singuli , quod non ita fieret , nisi ad res potiusquam ad verba memoria pertineret. Unde necessariò consequitur illud , ut facillimè in animo retineantur illa signa , quæ sunt rerum ipsarum quam simillima ; hujusmodi autem esse tua , ecquis ignorare potest , aut perlecto illo libro , quo disciplinæ tuæ rationem omnem exponis , dubitare ? Quæ enim signa rebus ipsa natura adjunxit , quibusque Surdi omnes in declarandis animi sensis , & non nulli quidem satis callidè utuntur , ea

tu sequeris , cum hoc tamen discrimine , ut cum isthæc , Mutorum velut lingua tantâ sit egestate , quantâ necesse est illam , quam sibi quisque primus autor ipsemet reperiat , tu omnes orationis exultæ ac perpolitæ divitias in illam transtuleris.

Quod enim fieri posse anteà nequidem eramus suspicati , id nunc asserere minimè dubitamus , nullam earum linguarum , quæ in ore hominum atque usu vigent , pleniorē esse aut copiosiorem illâ quâ tu ad Surdos Mutosque uteris. Atque res sub aspectum cæterosque sensus cadentes , quomodo signis possint notari faciliùs intelligitur. Aliquanto majorem difficultatem habere videntur notiones , quas Philosophi dicunt abstractas & ab omni sensuum commercio remotas. Eas per signa reddi posse à te negavit Heinickius : non negasset , si vel eam partem libri tui , quâ de hâc ipsâ registi , vel alias plures perlegisset. Itaque tu passim , quomodo id genus notiones in partes suas resolvens , evolvere atque per signa methodica oculis penè ipsis soleas subjicere , non

uno tantum exemplo luculenter sane declarasti. Quid? Illudne minorem habet difficultatem, quod eadem te arte nominum, verborum, casuum, modorum, cæterarumque grammaticæ partium omne discrimen, tuis significare non dicis modo, verum signa quibus in hoc negotio uteris singulatam adcuratè describis, ut oculis & ratione utens nemo non intelligat, aut ita fieri posse perspiciat. Hoc qui præstiterit, eum rerum qualiumcumque notiones signis posse comprehendere, jam in se est verissimum. Sed cum ineptum sit, quæ tu facta esse exemplis ostendisti, ea fieri non posse, pertinaci studio contendere, restat Heinickio, ut quæ signa rerum abs te reperta sunt, ea dicat ab Surdis intellegi non posse; quod quidem quale sit, patebit ex iis, quæ paulo infrà dicentur.

Atque ex ipsâ porrò horum signorum naturâ illud intelligitur sponte quod tertio loco ponimus, nimirum iis haud minus adcuratè, inde adcuratius multo rerum quarumlibet species ac notiones reddi posse, quam

Omni, quæ verbis constet oratione. Nam cum res non modo significant, sed imagines illarum expressas per oculos ad animum deferant, rebusque adeò singula sint necessaria singulis, nulla quoque hic potest habere locum interpretationis diversitas aut inconstantia, cùm contrà verborum vis ab hominum consensu nata, multo demum varioque usu sit eruenda, plurimum verò sententia à multis perpetrām constituta, ne per omnem quidem vitam rectè percipiatur. Quæ res permultorum sæpè gravissimorum errorum existit causa. Illud autem per se clarum est, in signorum illorum non minùs quam in verborum delectu errari posse ab iis, qui non tantum iudicio valeant, quantum satis est, ad res quasque abs se discernendas, ita ut plūs ab iis minùsve significetur, quam oportebat: atqui isthuc non artis, verùm hominum est vitium.

Idque velim primis inde patet, quod, qui aptè accurateque loquitur, à multis tamen vel perperām vel planè non intelligi potest, non item qui signa exhibet rei cuique convenientia.

Alter enim nonnisi signa profert ab
humanæ voluntatis arbitrio profecta,
alter ipsas rerum imagines, vel adum-
bratas, vel etiam expressas velut qui
nomen tuum audiunt, non etiam te
cogitant, nisi illis jam famâ innotueris,
qui verò quantumlibet incogniti ima-
ginem ad naturæ similitudinem deli-
neatam intuerentur, certè tantum tui
vidarent, quantum voluisset pictor
objicere. Nam verò, si ingenuè dicen-
dum est, quod sentimus, tuæ istius
disciplinæ utilitas tam latè nobis patere
videtur, ut omnibus iis, qui audientes
à loquentibus fuerunt instituti, exis-
timemus perquām salutare, ad te mitti,
eo quidem consilio, ut eorum, quæ
didicerunt, verborum rationem sibi
ipsimet redderent, multaque ibi rectius
docerentur, plurima dediscerent.

Multa sunt alia incommoda institu-
tionis quæ ducitur ab oratione, quo-
rum plurima collegit Lockius in illo
Libro quem scripsit de mente. Ea
verò, ne longiores simus, omittimus.
Atque hæc omnino nobis erant di-
cenda ** *. Vir Clarissime, ne quis
existimaret, aut disciplinæ tuæ præ-

tantiam rationibus defendi non posse, aut nos re parum cognitâ, de vestrâ lite dijudicare. Quanquam causa quidem tua minimè indiget illo rationum præsidio : habet enim quod majus est omni ratiocinio testium quotidiè ad te confluentium, tum eorum quos nominasti, nullâ ex parte suspectorum autoritatem gravissimam. Horum igitur fidem ac religionem, si possit, convellat Heinickius, ostendat falsa esse, atque efficta à te, quæ tu dicis oculis suis vidisse & JOSEPHUM Imperatorem, & Linguetum, & ipsum disciplinæ tuæ reprehensorem Perreirum. Quæ quidem ita sunt clara atque certa, ut ne minima quidem in illa vel fraudis cadat vel erroris suspicio : eaque, qui tollere non possit, is multa fortasse contra te tuamque disciplinam arguta, iisque probabilia disputabit, qui neque te tuosque coram viderunt audieruntve, nec, quod minimum est, Librum tuum legerunt ; eorum autem, qui non præjudicatâ opinione, sed partim ratione, partim indubitatâ rerum fide ducuntur, certè movebit neminem.

At ipse Heinickius exempla commemorat Surdorum per scripturam ita

informatorum , ut omnis institutionis
fructus perierit. Quod si verum est ,
ut nos minimè pugnamus , ecquid inde
patet , nisi quæ tu rectè peritèque facis ,
ea nonnullos non satis etiam intellecta
stultè imitari ?

Quod si aliquando disciplinam suam
vulgaverit , ne ipse quidem fortasse om-
nes ejus imitatores probabit. Nos autem
haud procul ab urbe habemus familia-
rem tuum Kellerum virum egregium ,
qui tua vestigia premens in eadem arte
pulcherrimè versatur. Hujus & Disci-
pulos vidit , & rationem exploravit ,
eandemque descriptam vulgavit , qui
de causâ tuâ inter nos sedet Usterius
vir clarissimus. Nobis verò isthæc
scribentibus sunt ad manum Surdorum
qui illius viri operâ utuntur scripta
diversi generis exercitia , quibus illi ,
quos negat Heinickius ullius rei non
sub sensus cadentis notionem animo
concipere , nonnulla ad Dialectico-
rum formam argumenta satis scitè
concluserunt. Quid igitur ? Facile pu-
tamus intelligi , ut ea , quæ in se sunt
optima , præposterâ imitatione non
nunquam pessima reddantur , ita ratio-

nem , quæ rectè instituta ad bonum exitum perducit, nisi bonam ipsam esse non posse.

Vis ne scire *** Vir Clarissime , nostri judicii summam ? Non videtur Heinickius rationem tuam , quam op- pugnat satis cognitam perspectamque habuisse , neque legisse aut omnino vidisse Librum , quo illam exposuisti . Aliter enim nec tua inventa cum alio- rum disciplinâ temerè confudisset , nec tam alia multa peccasset , quæ osten- dimus , omnium verò minimè , tuas à te ad loquelandam institui , vel ipse ne- gasset , vel negari passus esset ab iis qui suam rationem publicè præ tuâ commendarunt . Non enim hoc negari poterat , nisi ab eo qui nesciret , te de informandâ Surdorum loquelandâ duobus capitibus exposuisse , & in fine libri Oratiunculam Latinam exhibuisse ab aliquo Discipulorum publicè recita- tam , aliis præterea locis ejus rei fe- cissee mentionem .

Atque hæc quidem de te tuâque ratio- ne nobis omnino visa sunt dicenda . De Heinickii autem arte , quam unam ve- ram rectamque Surdos Mutosque eru-

diendi sese reperisse ille adfirmat ; cujusque intelligentiam haud contemnendâ pecuniæ summâ venalem premit , neque nostrum est , neque aliorum judicium. De hujuscemodi enim rebus suspicari aut etiam dubitare secum cuvis , at in ullam partem quidquam adfirmare sine temeritate aut arrogantiâ licet certè nemini. Ipse quidem profitetur , se illud , quod in audientibus sonorum ministerio efficitur , in Surdis consequi sapore. Id quomodo præstandum videatur , nos fatemur ingenuè conjecturâ assequi minimè posse. Quæ autem vel ipse Heiniccius , vel quisquis ejus artem in Museo Germanico commendavit , de hac eadem re scripserunt , ea ut arcana scilicet obscuriora sunt , quam ut , quale hoc sit inventum ex illis possit dijucari , eorum partem scripsimus infrà , conversuri etiam , si satis ipsi intelligeremus (1).

(1) Das vornehmste Instrument , dessen er sich hierzu bedient , ist eine künstliche Gurgel , wodurch er einen gleichformigen Ton aus der Kehle des Jaubstummen herauszustimmen weiß. Hierauf werden durch

Illud dissimulare non possumus ,
non neminem nostrum perlecto illo
Heinickii libello , statim in eam cogi-
tationem fuisse delatum , ut putaret ,
illum gutturis atque linguæ , per quæ
maxime funduntur voces , varios mo-
tus sensusque saporis nomine perpe-
rām insignivisse. Atque eò nimirum
ducere videtur locus ille paulò ante
à nobis laudatus in quo & gutturis &
linguæ sit mentio , arte sic construc-
torum , ut per illa Surdi omnem lo-

ein medicinisches arcanum die vocalen ciner nach
dem andern im Geschmak befestigt. Dañ bedient er
sich eines zioeyten Instruments , ciner künstlichen
zunge , vodurcher die konsonanten an die nuu
schon hervorgebrachten undbefestigten vocalen auf
cine sichtbare art gleichsam anzuheften verſtchet.
Durch diese begden maschinen , welche den Taub-
ftun men auch gevohuen , die Wörter ander kehle
und Munde der mit ihm sprechenden afschn zu-
lernen , hat Herz Dir. H. die Gutigkeit gehabt ,
meine Neügierde zubefriedigen , und meine ganze
Ervartung zuerfüllen : in Aufschung des medicinif-
chen arcnums aber sche ich Diesem Vergnügen
noch entgegen. Deutsches Museum , l. c. pag. 244.
Conf. Beobachtum gen über Aume und über die
menschliche sprache etc pag. 61 & 95.

quelæ machinationem in ore hominum
discant animadvertere. Verumtamen
ita rem sese habere, eo minùs decet
existimare, quod illum qui fit à con-
taetu sensum, cum sapore confudisse,
ejus esset imperitiæ, quæ minimè vi-
deri debet cadere in eum, qui te
corrigere ac docere meliora sustineat.
Cæterū ex ipso eventu de Heinickii
disciplinâ nos judicare non possumus,
ut qui nec ejus Discipulos vidimus,
nec institutionem audivimus. Vedit &
audivit Fredericus Storkius Vindobon-
ensis, isque visa auditaque promissis
nullâ ex parte respondisse publicè ad-
firmavit.

Quidquid autem ejus rei sit futu-
rum, ne minimum quidem invidebis
Heinickio, ut qui nec opus habes alie-
næ laudis obtrectatione accessionem
quærere tuæ, neque arte tuâ quæstum
ullum exerces, maximum laboris præ-
mium reputans benè quam plurimis
fecisse.

Habes *** Vir Clarissime, quæ de
re vestrâ nobis ad te perscribere est
visum, non ut auxilium causæ tuæ
ferremus, quo tu quidem nostro ju-

dicio minimè indigebas , cùm satis superque sit adversario à te ipso responsum , sed ut petitioni tuæ obsequeremur. Tibi verò placidâ & felicitatis omni genere abundante senectute ita perfrui contingat , ut de hominibus meruisti. Vale. Deditus VI Calend. Febr. M. D. CCL XXXIII.

Nomine Conventū Gymnasii Turicensis has litteras datas esse apposito sigillo testatur.

JOANNES GEORGIUS OERIUS
Rector.

Locus sigilli

(Qui de statu quæstionis ad congregatos publicis in Comitiis Proceres Academicos referrent , à doctissimo Turicensi conventu delecti fuerant D. HESSE Philosophiæ D. STINBRUKEL Græcæ Linguæ , D. SCHINZ Physicæ & Mathematicæ , D. USTERI Litterarum , & D. HOTTINGUER Eloquentiæ & Historiæ celeberrimi Professores , quorum novissimo conscribendæ decisionis munus obtigerat .)

AMPLISSIMO D. D. RECTORI,

*Et omnibus ac singulis Gymnasii Tu-
ricensis Doctribus Parisiensis Sur-
dorum & Mutorum Institutor.*

QUALES vobis, Viri Doctissimi,
quantasque gratias & habere & agere
debeam verbis expedire & eloqui non
possum.

Exorta inter nos & Heinickium con-
troversia doctos & intelligentes rerum
æstimatorum exigebat, ut de illâ quid
sentiendum esset, causâ penitus cog-
nitâ & mature perpensâ statuerent.
Nova erat & huc usque inaudita dis-
putationis materia, quæ non posset
æquâ judicij lance ponderari, nisi per-
lectis hinc & inde, tum impressis
tum manuscriptis litigantium operibus.
Onerosam hanc Provinciam suscipere
huc usque dignatae non sunt celeber-
rimæ quædam Academiæ quas consu-
lendas duxeramus.

Viam à nemine tritam inivistis, Viri
Doctissimi, vestrisque, ut opinor,
vestigiis insistere minimè formidabunt,
quicumque in posterum de hoc argu-
mento differere conabuntur.

Maximâ cum admiratione judicium
à vobis prolatum amplexi sunt viri
apud nos eruditissimi, quibus illud
legendi copia facta est, exquisitam in
assignando disputationis cardine saga-
citatem, semotis iis omnibus, quæ
huic erant extranea, ratiocinationum
pondus, verborum delectum, & ora-
tionis concinnitatem summis laudibus
extulerunt, unum hoc metuentes, ne
typis non mandarentur & disceptatio
inter Surdorum & Mutorum Institu-
tores exorta, & Academiæ vestræ
inter contendentes scientifica decisio.

Quod nequidem suspicatus est Hei-
nickius, imò totis viribus impugnavit,
hoc apud nos quotidianâ constat ex-
perienti. Ex sexaginta octo Surdis Mu-
tisque, quos hic & nunc habemus
instituendos, nonnulli sunt, qui nec
proferunt, nec ullas unquam protule-
runt voces, quia scilicet artem illas

pronuntiandi addiscere noluerunt. Verumtamen dictante per signa methodica Institutore (vel etiam uno ex condiscipulis) quaslibet propositiones scripto citius reddunt, quam in Scholis vel Theologicis vel Philosophicis Discipuli dictante professore.

Jam vero luce meridianâ clarissimus est, non per gustum vel tactum, ad sensum Heinickii species vocum, ex quibus constare debent supradictæ propositiones ab illis scribendæ, illorum imaginationi occurrere, sed per recordationem dispositionis litterarum certo fixoque & successivo ac imperturbato ordine collocatarum. Illos scilicet coegerit ipsa necessitas, ut per fenestram, id est, per oculos, in mentem suam introducerent, quod per januam, id est, per aures non poterat introire. Cum autem ab ipsis metuæ institutionis exordio vocum quarumlibet significaciones non aliter quam per signa methodica didicerint, quoties eadem signa conspiciunt, quibus mediantibus vocis aliquujus scripto exaratæ, significatio illis innotuit, toties earumdem litterarum

non congregatus, sed successivus ordo
in eorum memoriâ tenaciter impres-
sus illorum imaginationi se exhibet,
ut scripto fideliter reddatur.

In hoc errat Heinickius, quod litte-
ras vel syllabas credat non esse rerum
ipsarum signa, sed tantum modò diver-
sorum quibus res quæque significantur
sonorum. Fatemur equidem litteras vel
syllabas non esse naturalia rerum ip-
sarum signa, & nonnisi ex arbitrariâ
diversarum gentium conventione res
ipsas illarum ope significari: sed hâc
initâ conventione, & inter ejusdem
gentis homines constanter observatâ,
nulla remanet de illarum significatione
dubitatio.

Idem autem omnino de sonis ipsis
dicendum est, quod scilicet nonnisi
ex arbitrariâ hominum conventione
res ipsas significant, ita ut in omnibus
diversarum gentium linguis, quicum-
que soni proferrentur, nulla in mente
exurgeret idearum representatio, nisi
sonorum emissionem signum aliquod
ab ipsâmet infantâ comitatum fuisset
audientis oculos in rem ipsam con-

vertens, quam inter hanc vel illam gentem unanimi consensu convenerat per istos sonos significare.

Igitur non ex vocum sonis in se naturâque suâ consideratis, rerum significations innotescunt, sed ex aurium auditu in mentem revocatur, quid inter hanc vel illam gentem per istos sonos ex pacto merè arbitrario significetur.

Inter litteras vel syllabas, & voces vel sonos nulla est naturalis connexio. Non magis litteræ vel syllabæ ex se naturâque suâ sonos repræsentant, quàm soni litteras vel syllabas. Harum & illorum connexionem pactitia inter ejusdem gentis homines conventio efformavit; unde contingit, ut quemadmodùm lectâ hac voce *feneſtra*, in memoriam redeunt soni, quos prolatos audivimus, quoties hæc vox auribus nostris inſonuit, ita pariter sono proleta hâc voce, memoriæ nostræ se exhibeant octo litteræ ad illam scribendam necessariæ, quamvis nec litteræ sonos, nec soni litteras ex se naturâque suâ significant, sed tantum in memoriam

riam revocent ideas , quas nonnisi signorum ope res ipsas indigitantium primitus habuimus , & quas deinceps habere non desivimus , quoties easdem syllabas , vel scripto exaratas conspeximus , vel sono vocis prolatas audivimus .

Quod autem nec litteræ vel syllabæ , nec voces vel soni independenter ab arbitrariâ conventione ideas repræsentare possint , indè manifestum est , quod res eadem in diversis locis diversa omnino accipiant nomina , immo & ubi eadem sunt nomina , iisdem depicta characteribus , diversimodè pronunciantur , & sonos prorsus diversos ad aures audientium referant , ab ipsis modo pariter diverso proferendos .

Unde consequens est , nonnisi à Magistrorum institutione , cùm res ipsas vel scripto exaratas , vel vocis sono prolatas indigarent , ortum esse , ut recurrentibus iisdem vel litteris vel sonis , eadem pariter exurgant ideæ ab ipsamet infantiâ in mente impressæ , cùm res ab ipsis ex arbitrariâ gentis suæ conventione significatas indicarent .

Quidquid in contrarium obtendat Heinickius, quemadmodum loquentes istas quatuor litteras, *Brod*, quibus necesse est ut quatuor diversæ organorum dispositiones respondeant, non confundunt, ita pariter Surdi Mutique alteram pro alterâ non accipiunt, illas ex ordine scribere longâ & quotidianâ consuetudine edocti, sicut & nos illas pronunciare. Excusatam habeatis velim, Viri Doctissimi, meæ ad vos gratiarum, actionis tarditatem. Quatuor abhinc mensibus tantâ negotiorum multitudine obrutus sum ut impar fuerim huic officio adimplendo.

Tres novi Surdorum & Mutorum Institutores curis meis commissi sunt, hanc artem edocendi. Priorem appello unum è vestratis, qui magnos de die in diem progressus facit, unde certissima spes affulget, ipsum contributibus suis auditûs & loquelæ usu destitutis viam expansurum, quam sequendo, eandem doctrinæ copiam haurire poterunt, ac si nascendo illorum patefactæ fuissent aures & vinculum linguae resolutum.

Post hunc ad nos accessit advocatus

ā Româ Præsbyter, egregiis dotibus ordinatus, quem suis impensis accersivit & honorifice, ut par erat, in suis ædibus hospitio recepit Pontificius Legatus. Excellentissimus Princeps Doria Pamphili, quem nominasse laudare est, illi que hujus artis præcepta instillari exoptat, ut Romam reversus, in habitaculo ad hunc usum specialiter destinato Surdos Mutosque publicè instituat.

Hujus gratiâ duodecim è nostris Discipulis ad exercitium solemne præparamus, quod, Deo dante, circa mensis Julii finem Gallicè, Latinè & Italicè coram eximio astantium cœtu exquentur. Diversas operationes ab ipsis patrandas in prævio Programmate exponemus.

Tertiam Illustrissimus Turonensis Archiepiscopus ad nos transmisit, ut quantum fieri poterit, instituta, Surdos & Mutos inopiâ laborantes in suo nosocomio nostræ Religionis elementa edoceat.

Hæc sunt, Viri Doctissimi, nuperima occupationum nostrarum incrementa, multis aliis super addita, ex quibus eximere se non potest ministerium

316 *La véritable maniere d'instruire
nostrum quotidianum intra angustos
Surdorum & Mutorum institutionis
limites minimè coarctatum.*

*Si coram oculis vestris veniam non
mereatur nostra hæc excusatio , hanc
rursum efflagitare non recusat.*

**Amplissime Domine Rector Doctis-
simique Proceres Academicí,**

*Q*UANDONAM beatae trinitatis missi
sapientia operatio remanserit . Præ
Anubites obsecravimus . Præ
timote invigilatcentis in dies obprobri-
tioris ut mutuus dirimente subcepimus
litteras dubitamusque cum dubio secessimus

*E*xquisitissimis viris detinendimus .
Ut autem timorem habemus de
Vester humillimus
& obsequentissimus Fa-
mulus Parisiensis Sur-
dorum & Mutorum Ins.
IV Kal. Jun. titutor.

M. DCC. LXXXIII.

O R A T I O

A Ludovico-Francisco-Gabriele id est
CLEMENS DE LA PUJADE, ab
ipsâ nativitate Surdo Mutoque pu-
blicè pronunciata.

*Sapientia aperuit os Mutorum, & Linguas
infantium fecit disertas. (Sap. 10, 21.)*

QUANDONAM perpetrata fuerit ista
divinæ Sapientiæ operatio, memi-
nistis, Auditores ornatissimi. Præ-
timore ingravescens in dies oppres-
sionis ne mutire quidem audebant
Israelitæ, quamdiu sub duro servitutis
Ægyptiacæ jugo detinebantur.

Ut autem inimicos illorum demersit
Deus in mare, & ab altitudine infero-
rum deduxit illos, tunc Sapientia ape-
ruit os Mutorum, & decantaverunt no-
men sanctum Domini. Quin etiam stu-
pendi hujus miraculi inopinatus as-
pectus, vel imperitorum, vel pueror-
um linguas disertas fecit, & victricem
Dei manum laudaverunt pariter.

Si autem mea me non fallit opinio, Auditores ornatissimi, ad nos etiam ab ipso ortu Surdos Mutosque, facet hic textus facili negotio potest accommodari. In iniuitate concepti & in peccato nati cæteris indultam & audiendi & loquendi facultatem nobiscum non intulimus in mundum.

Justus es, Domine, & rectum judicium tuum demonstras in duplice quâ laborantis infirmitate, quid omnibus debeat.

Absit tamen à nobis, Auditores ornatissimi, ut vos ad deplorandam vicem nostram inducamus: imò cum Prophetæ dicere liceat: *Venite, audite, & narrabo, omnes qui timetis Deum, quanta fecit animæ meæ.*

Æterna Dei Sapientia attingens à fine usque ad finem fortiter, suaviterque disponens omnia, dum decerneret pœnas, medicinam utique præparabat.

Scilicet in ordine & præparatione beneficiorum Dei, quibus certissimè liberantur, quicumque liberantur, institutionis nostræ, & modum, pariter & ministrum divino decreto non ambigimus esse destinatos.

Pretiosam gratiarum concatenationem , quibus Institutorem nostrum liberandum esse confidimus , unus inter alios annulus connecebatur. Præparanda erat voluntas ejus à Domino , ut ad Surdos Mutosque in fide erudiendos animum adjungeret.

Hujus itaque , dum miseretur Deus optimus & sapientissimè providus , nostræ simul æternæ salutis consulebat. Natalium ordinem sic disposuit dispensatio decretorum , ut ille ante nos oriretur , qui statu præordinatoque tempore nos esset instituturus , tum ad efformandos distinctæ loquelæ sonos , tum ad intelligendas fidei nostræ veritates.

Igitur discretæ ætatis annos vixdum attigeramus , cùm occurrit nobis ac veluti se sponte obtulit paratum ab æterno præsidium , quod nobis nequidem in mentem venerat , vel quærere , vel etiam desiderare. Ducente nos , ut ita dicam , ad manum divinâ Providentiâ , obvius stetit ille , quem in opus ad quod assumpserat eum , æterna Sapientia sibi segregarat.

Quid ergo contigit , Auditores

O 4

ornatissimi? Sensus unius defectum alterius sensus ministerium supplevit: ascendit per fenestras sacra doctrina, quæ non poterat per januam introire: id est, oculorum auxilio, ars magistrans edocuit, quidquid scientiæ & veritatis aurium organo cæterorum hominum mentibus infunditur.

Lux in tenebris luxit. Dei existentiam quam ne suspicabamur quidem, ejusque proprietates & opera didicimus: quin etiam præcipua Religionis nostræ mysteria, ejusque & sacramenta & præcepta mente assediti, sacræ doctrinæ copiam hausimus, forsitan pleniorem, quam si nostræ nascendo patefactæ fuissent aures, & vinculum linguæ resolutum.

Hic tandem insperatæ beneficentiae cumulus. Labia nostra Deus aperuit, & os nostrum annunciat laudem ejus.

Quidni ergo, Auditores ornatissimi, ad nos etiam pertineret istud Sancti Spiritus oraculum, *Sapientia aperuit os Mutorum, & linguas infantium fecit disertas?*

Unum supereft in votis: Faxit per gratiam suam Deus clemens & misericordis.

ricors, ut serviamus illi in sanctitate & justitia, coram ipso, omnibus diebus nostris!

Ab æterno destinata, per Christum autem mediatorem nostrum, in cruce comparata hæc sunt beneficia Dei, quibus nos certissimè liberandos spes nostra in sinu nostro est.

Cessent ergo querelæ, gemitus & suspiria sortem nostram dolentium! Tristitia in gaudium vertatur! nostræque finem imponamus orationi, dirigendo ad vos, Auditores ornatissimi, consolatoriam hanc invitationem: *Magnificate Dominum nobiscum; & exaltamus nomen ejus in idipsum.*

FINIS.

*COPIE du Programme de l'Exercice des
Sourds & Muets , qui s'est fait sous
les auspices & en présence de Son
Excellence Monseigneur le Prince
DORIA PAMPHILI , Archevêque de
Séleucie & Nonce de Sa Sainteté , le
13 août 1783.*

LES Sourds & Muets répondront en François , en Latin & en Italien à deux cent questions , dont quatre-vingt-six sur les trois principaux Mysteres de notre Religion , & cent quatorze sur le seul traité des Sacremens , en général . Quant aux Sacremens en particulier , on ne donnera (dans cet Exercice) que la définition de chacun d'eux .

M. l'Abbé Sylvestre , que SON EXCELLENCE a fait venir de Rome au commencement du mois de Mars , pour apprendre l'art d'instruire les Sourds & Muets , présidera à leurs opérations Italiennes .

Les Sourds & Muets exécuteront les Signes méthodiques de douze cent

Verbes. Quelque partie d'un de ces Verbes réguliers, qu'on voudra leur proposer, ils diront à quelle conjugaison il appartiendra, & à quelle personne, quel nombre, quel temps & quel mode il se trouvera, & pour quelles raisons.

Ils distingueront les Noms substantifs d'avec les Noms adjetifs & les Pronoms, comme aussi les Adverbes d'avec les Prépositions & les Conjonctions.

Ils écriront d'après les Signes méthodiques tout ce qu'on leur dictera d'un Livre ou d'une Lettre, (sans voir ni la Lettre ni le Livre) pourvu néanmoins qu'il ne s'y rencontre pas de mots techniques, ou d'autres, qui ne soient pas d'un usage ordinaire.



NOMS des Sourds & Muets qui répondront dans les trois Langues.

Louis-François-Gabriel DE CLEMENS
Françoise ARNAUD.
DE LA PUJADE.

Augustin-Sim. ROUS. Marguerite AUGÉ.
SEL.

François - Elisabeth- Marie - Louise - Adé-
Jean DE DEDIER. laïde BERNARD.
Jean-Bap. LE BLOND. Marie-Martine LOR-
RIN.

NOMS de ceux qui répondront seulement en François.

Guillaume - Jean-Joseph DE LA FONTAINE, Comte DE SOLAR.

Anne-Catherine DESALES.
Elisabeth - Charlotte DE CHAMPIGNY DE GISAUCOURT.

Rose D'HAUCOURT.

MATIERE de cet Exercice.

I^o. Sur les trois principaux Mysteres
de notre Religion.

1. QU'EST-CE qu'un Mystere ?
2. Que signifie ce mot *révélé* ?
3. Expliquez moi davantage ce mot *révélé* ?
4. Combien y a-t-il de Principaux Mysteres de notre Religion ?
5. Quels sont ces trois Principaux Mysteres de notre Religion ?
6. Qu'est-ce que le Mystere de la Sainte Trinité ?
7. Que signifie ce mot *distinguer* ?
8. Le Pere est-il Dieu ?
9. Le Fils est-il Dieu ?
10. Le Saint Esprit est-il Dieu ?
11. Sont-ce trois Dieux ?
12. Pourquoi ces trois Personnes ne sont-elles pas trois Dieux ?
13. De quels termes l'Eglise se sert-elle, pour exprimer cette doctrine ?

14. Pouvons-nous comprendre, comment trois Personnes ont une seule & même nature?
15. Pourriez-vous me montrer en nous-mêmes une espece de ressemblance de cette distinction de trois Personnes en Dieu, dans l'unité d'une même nature?
- R. Oui : & cela est très - facile.
Nous existons, nous pensons,
&c.
16. Qu'est-ce qu'on doit dire de ces trois Propriétés de notre nature?
17. Ces trois Propriétés de notre nature sont donc distinguées l'une de l'autre?
18. Mais ces trois Propriétés sont-elles séparables l'une de l'autre?
19. Qu'est-ce que font ces trois Propriétés unies ensemble?
20. Comment l'illustre M. Bossuet appelloit-il cette ressemblance de la Trinité des Personnes en Dieu & de l'unité de sa nature?
21. Le Pere est-il éternel?
22. Le Fils est-il éternel?
23. Le Saint-Esprit est-il éternel?

24. Sont-ce donc trois éternels ?
25. Le Pere est-il plus ancien que le Fils ?
26. Votre Pere n'est-il pas plus ancien que vous ?
27. Pourquoi votre Pere est-il plus ancien que vous ?
28. Au contraire en Dieu , pourquoi le Pere n'est-il pas plus ancien que son Fils ?
29. Le Pere est-il Tout-Puissant ?
30. Le Fils est-il Tout-Puissant ?
31. Le Saint-Esprit est-il Tout-Puissant.
32. Sont-ce donc trois Tout-Puissants ?
33. Le Pere est-il plus Puissant que le Fils ?
34. Y a-t-il une de ces trois Personnes qui se soit faite homme ?
35. Quelle est cette Personne qui s'est faite homme ?
36. Qu'est-ce que le Mystere de l'Incarnation ?
37. Comment le Fils de Dieu s'est-il fait homme ?
38. Où le Fils de Dieu a-t-il pris ce corps & cette ame semblable aux nôtres ?

39. Comment cela s'est-il fait?
 40. Que signifient ces paroles *par l'opération du Saint-Esprit*?
 41. Comment s'appelle le Fils de Dieu fait homme?
 42. Qu'est-ce donc que J. C.
 43. Combien y a-t-il de natures en J. C.
 44. Y a-t-il aussi deux Personnes en J. C.
 45. Comment deux natures unies ensemble ne font-elles qu'une seule Personne?
- R.* Le symbole attribué à saint Athanase, &c.
46. Pourquoi le Fils de Dieu s'est-il fait homme?
 47. Nous étions donc esclaves du péché?
 48. Qu'est-ce que nous méritions?
 49. Pourquoi meritons-nous la séparation éternelle d'avec Dieu?
 50. Comment s'appelle le péché dans lequel nous avons été conçus?
 51. Qu'est-ce donc que le péché original?
 55. Comment le Prophete parle-t-il de ce péché? *Psl. 50. v. 7.*

53. Qu'est-ce que dit l'Apôtre saint Paul, en parlant de ce même péché, *Rom. 5, 12.*
54. En quoi a consisté ce péché de notre premier Pere ?
55. Qu'est-ce que le même Apôtre ajoute ? *Ibid.*
56. Qu'est-ce que le Mystere de la Rédemption ?
57. Dieu nous ayant créé, à qui appartenions-nous à titre de création ?
58. Mais par le péché, à qui nous étions-nous vendus ?
59. Qu'est-ce que dit l'Apôtre saint Paul en parlant des Pécheurs ?
2. Tim. 2. 28.
60. Qu'est-ce que dit le même Apôtre en parlant en général de l'homme pécheur ? *Rom. 7. 24.*
61. Qu'est-ce donc que J. C. a fait pour nous ?
62. Comment J. C. nous a-t-il rachetés ?
63. Qu'est-ce que l'Apôtre saint Pierre nous dit, que J. C. a porté sur sa croix ? *1. Petr. 2. 21.*
64. Qu'est-ce que l'Apôtre saint Pierre dit encore ? *Ibid.*

330 *La véritable maniere d'instruire*

65. Qu'est-ce que ce même Apôtre ajoute enfin d'après le Prophete Isaïe ?
66. De quelle captivité J. C. nous a-t-il donc délivrés par sa mort ?
67. De quelle autre servitude J. C. nous a-t-il encore délivrés par sa mort ?
68. Qu'est-ce ce que J. C. a ouvert pour nous par sa mort ?
69. Qu'est-ce que J. C. a fermé pour nous par sa mort ?
70. Pourquoi donc y aura-t-il encore un si grand nombre de personnes qui descendront en enfer après leur mort ?
71. Dans l'accomplissement de ce grand Mystere (de la Rédemption), qu'est-ce que J. C. a fait pour nous comme homme ?
72. Mais en même-temps, qu'est-ce que J. C. a fait pour nous comme Dieu ?
73. Qu'est-ce qu'il avoit institué le Jeudi-Saint, la veille de sa Passion ?
74. Quel jour est-il mort ?
75. Quel jour a-t-il été enseveli ?

76. Quel jour est-il descendu aux enfers?
77. Quel jour est-il ressuscité?
78. Qu'est-ce que dit l'Apôtre saint Paul en parlant de la mort & de la résurrection de J. C.? *Rom. 4. 25.*
79. Quel jour J. C. est-il monté au ciel?
80. J. C. est-il monté seul dans le ciel?
81. Pourquoi les Justes, qui étoient morts avant lui, n'avoient-ils pu y entrer?
82. Depuis ce temps-là, où J. C. est-il?
83. Que signifient ces paroles, *est assis à la droite de son Pere?*
84. Qu'est-ce que J. C. présente continuellement à son Pere?
85. Qu'est-ce que J. C. fait toujours pour nous, selon saint Paul? *Hebr. 7. 25.*
86. Qu'est-ce que J. C. a fait dix jours après son Ascension?



II^o. SUR le Traité des Sacre- mens en général.

§. 1^{er}. *De la Définition des Sacremens.*

1. QU'EST-C E qu'un Sacrement?
2. Pourquoi les Sacremens sont-ils appellés des signes sensibles?
3. Combien la plupart des hommes ont-ils de sens?
4. Mais vous, Sourds & Muets, combien avez-vous de sens?
5. Donnez-moi quelques exemples de ces signes sensibles dans l'usage des Sacremens?

§. 2^e. *De la Définition particulière de chaque Sacrement.*

6. Combien y a-t-il de Sacremens?
7. Quels sont ces sept Sacremens?
8. Qu'est-ce que le Baptême?
9. Qu'est-ce que la Confirmation?
10. Qu'est-ce que l'Eucharistie?
11. Qu'est-ce que la Pénitence?
12. Qu'est-ce que l'Extrême-Onction?

13. Qu'est-ce que l'Ordre?

14. Qu'est-ce que le Mariage?

§. 3^e. *De l'Auteur des Sacremens.*

15. Par qui les Sacremens ont-ils été institués?

16. Un Ange, ou saint Pierre, ou quelqu'autre Saint, n'auroit-il pas pu instituer les Sacremens?

17. Que falloit-il être pour instituer des Signes sensibles qui confèrent la grace?

18. Pourquoi falloit-il être Dieu?

§. 4^e. *De la Matiere & de la Forme des Sacremens.*

19. De quoi tous les Sacremens sont-ils composés?

20. Comment Saint-Augustin exprimoit-il cette doctrine?

21. Qu'est-ce que la matiere des Sacremens?

22. Donnez-m'en quelques exemples?

23. Qu'est-ce que la Forme des Sacremens?

24. Par qui la Matiere & la Forme des Sacremens ont-elles été déterminées?

25. Quels sont les deux Sacremens ;
dont il est de foi , que J. C. ait
déterminé la Matiere & la
Forme ?
26. Par qui la Matiere & la Forme des
autres Sacremens ont-elles été
déterminées ?
27. Cependant qu'a-t-il pu arriver ?

§. 5^e. *Des Causes efficientes des
Sacremens.*

28. Qu'est - ce que nous appellons
Cause efficiente ?
29. Combien y a-t-il de Causes effi-
cientes de l'effet des Sacremens ?
30. Quelle est la Cause efficiente pre-
miere & principale de l'effet
des Sacremens ?
31. Pourquoi Dieu est-il cette Cause ?
32. Quelle est la Cause méritoire de
l'effet des Sacremens ?
33. Pourquoi J. C. est-il cette Cause ?
34. Comment J. C. nous a-t - il mé-
rité ces graces ?
35. Quelle est la Cause instrumentelle
de l'effet des Sacremens ?
36. Que feroit la matiere sans la for-
me , ou la forme sans la matiere ?

37. Quelle est la Cause ministérielle de l'effet des Sacremens ?
38. Comment le Ministre contribue-t-il à l'effet des Sacremens ?

§. 6^e. *Des effets des Sacremens.*

39. Quel est l'effet général de tous les Sacremens ?
40. Comment les Sacremens nous sanctifient-ils ?
41. Comment la vie de la grace s'appelle-t-elle encore ?
42. Comment s'appelle la grace , qui nous donne cette vie ?
43. Combien y a-t-il de Sacremens qui nous donnent cette vie que nous n'avions pas ?
44. Quels sont ces deux Sacremens ?
45. Avant le Baptême de qui étions-nous esclaves ?
46. Pourquoi étions-nous sous l'esclavage du démon & du péché ?
47. Mais en nous donnant la vie de la grace , de quel esclavage le Baptême nous délivre-t-il ?
48. Quelle liberté le Baptême nous donne-t-il ?

49. Jusqu'à quand conservons - nous cette liberté?

50. Mais, qu'arrive-t-il à ceux qui commettent quelque péché mortel?

51. Quel autre Sacrement J. C. a-t-il institué, pour leur rendre la vie de la grace & de la justice qu'ils ont perdue.

52. De quel esclavage ce Sacrement les délivre - t - il une seconde fois, s'ils le reçoivent avec les dispositions nécessaires?

53. Combien y a-t-il de Sacremens, qui augmentent en nous la vie de la grace, que nous avions déjà?

54. Quels sont ces cinq Sacremens?

55. Comment appelle-t-on les Sacremens qui donnent la vie de la grace à ceux qui ne la possédoient pas?

56. Pourquoi ces Sacremens s'appellent-ils les Sacremens des morts?

57. Pourquoi leur ame étoit-t-elle morte devant Dieu?

58. Comment appelle-t-on les Sacremens qui augmentent la vie de la grace?

59. Pourquoi ces Sacremens s'appellent-ils les Sacremens des vivans?
60. Combien y a-t-il de Sacremens des morts?
61. Quels sont ces deux Sacremens des morts?
62. A qui ces deux Sacremens des morts donnent-ils la vie de la grace?
63. Les enfans qui n'ont pas l'usage de la raison, sont-ils donc capables d'avoir quelque disposition? R. Non, mais le Baptême n'exige, &c.
64. Quel autre effet différent de la grace sanctifiante quelques-uns des Sacremens produisent-ils dans nos ames?
65. Qu'entendez-vous par un caractère?
66. Combien y a-t-il de Sacremens qui impriment un caractère dans nos ames?
67. Quels sont ces trois Sacremens?
68. Quel caractère le Baptême imprime-t-il dans les ames?
69. Quel caractère la Confirmation

338 *La véritable maniere d'instruire*

imprime-t-elle dans les ames?

70. Quel caractere l'Ordre imprime-t-il dans les ames?

§. 7^e. *Du sujet des Sacremens.*

71. Qu'entendez-vous par le sujet des Sacremens?

72. A qui ce nom convient-il donc?

73. Pourroit-on donner les Sacremens à un homme mort?

74. Seroit-il permis de donner quelqu'autre Sacrement à un homme qui n'auroit pas reçu le Sacrement de Baptême?

75. Pourquoi cela ne seroit-il pas permis?

76. Tous les hommes sont-ils donc indistinctement capables de recevoir tous les Sacremens?

77. Donnez-moi quelqu'exemple de cette vérité?

§. 8^e. *De la nécessité des Sacremens.*

78. Comment Dieu pourroit-il nous sanctifier, s'il le vouloit?

79. Les Sacremens n'étoient donc

point absolument nécessaires
en eux-mêmes?

80. Pourquoi donc ont-ils été institués, & sont-ils nécessaires?

81. En instituant les Sacremens, qu'est-ce que J. C. a attaché à leur réception?

82. En attachant notre sanctification à la réception des Sacremens, qu'est-ce que J. C. a clairement manifesté?

83. Comment J. C. a-t-il manifesté sa Sageesse?

84. Comment encore?

85. Mais en même temps que nous apprend-il?

86. Comment J. C. a-t-il manifesté sa miséricorde en attachant notre sanctification à la réception des Sacremens?

87. Qu'est-ce qu'il a voulu encore par un effet de sa grande Miséricorde?

88. Comment J. C. a-t-il manifesté sa justice en attachant notre sanctification à la réception des Sacremens?

89. Pourquoi J. C. a-t-il voulu, que

les hommes dépendissent des choses sensibles dans l'ordre du Salut ?

§. 9^e. *Des Ministres des Sacremens.*

90. Quel est le Ministre d'un Sacrement ?
91. Quels sont les Ministres de nos Sacremens ?
92. Quels sont les deux Sacremens , dont les seuls Evêques sont les Ministres ?
93. Par qui tous les autres Sacremens peuvent-ils être conférés ?
94. Quel Sacrement les Diacres peuvent-ils conférer solemnellement en l'absence du Prêtre ?
95. Qu'est-ce que cela signifie ?
96. Mais en cas de nécessité , qui est-ce qui peut conférer le Baptême ?
97. Qu'entendez - vous par le cas de nécessité ?
98. Pourquoi celui qui ne baptiseroit point alors un enfant , commettoit-il un grand péché ?

§. 10^e. *De l'intention requise dans les Ministres des Sacremens.*

99. Qu'entendez-vous par l'intention?

100. Quelle est l'intention qui est nécessaire dans les Ministres des Sacremens?

R. Le Concile de Trente a décidé, &c.

101. L'intention extérieure, qui se manifeste par l'action même est-elle suffisante?

R. Quelques Théologiens pensent, &c.

102. Que soutiennent-ils donc?

103. Que peut-on dire sur ce sujet?

104. Que doit-on penser de toute autre intention du Ministre?

105. Peut-elle donc empêcher l'effet du Sacrement?

§. 11^e. *Des Cérémonies des Sacremens.*

106. De quoi l'Eglise se sert-elle dans l'administration des Sacremens?

107. Que signifie ce mot *Cérémonie*?

108. Ces Cérémonies ont-elles été instituées par J. C. même ?
109. Ces Cérémonies sont-elles d'un nouvel usage dans l'Eglise ?
110. Quand paroît-il qu'elles ont été instituées ?
111. Quelle est la premiere raison, pour laquelle ces Cérémonies ont été instituées ?
112. Quelle est la seconde ?
113. Quelle est la troisieme ?
114. Quelle est la quatrieme ?

Tel est l'Exercice public que les Sourds & Muets ont fait en présence de plus de deux cens personnes. Ils étoient montés sur une estrade, sur laquelle on avoit dressé en forme de pupitre, une table noire de cinq pieds de long : chacun des Assistans, qui vouloit interroger, annonçoit d'après son Programme le numéro de la question, qu'il avoit intention de proposer, & disoit en même temps, dans laquelle des trois Langues il desiroit qu'elle se fit. Alors sur les signes de l'Instituteur, qui sont les mêmes pour les trois Langues, un Sourd & Muet

averti par un seul mouvement des levres , quelle étoit celle des trois qu'on avoit choisie , l'écrivoit sur la table avec son crayon en gros caracteres , & sur le champ deux autres Sourds & Muets , l'un à droite , l'autre à gauche , sans être aidés d'aucuns signes , faisoient la réponse dans les deux autres Langues .

Son Excellence Monseigneur le Nonce du Pape , qui étoit présent à cet Exercice , a daigné faire l'honneur aux Sourds & Muets de les interroger de cette maniere .

Après tout cet exposé , si quelqu'un soutient encore , que les Sourds & Muets sont incapables d'entendre les Vérités saintes de notre Religion , ne pourra-t-on pas dire avec justice , qu'il a moins de raison que ceux qu'il regarde comme des demi-automates .

F I N.

*ADDITION faite par l'Auteur depuis
l'impression, pour la page 29.*

EN éllevant perpendiculairement depuis un jusqu'à neuf, autant de doigts qu'on veut exprimer de dizaines, & y ajoutant le signe de zero, qui est le même que celui d'un o, cela fait ou dix ou vingt ou trente, &c. &c., ou quatre-vingt-dix. Cent s'exprime comme en chiffre romain, par un c ; mil, par une M. On donne aux Sourds & Muets une idée très-distincte de ces nombres, en leur faisant compter sur une longue ficelle des grains de chapelet par dizaines, par centaines & par milliers.

E R R A T A.

PAGE 150, ligne 5, après ces mots *sont donc point*, ajoutez *seulement*.

Page 163, lig. 17, reproche, lis. reproche.

Page 231, lig. 16, sperare, lis. sperabat.

Page 251, lig. 2, per viam ne doit faire qu'un seul mot.

Page 252, lig. 9, fenestras, lis. fenestra.

- Page 259, lig. 7, anno 1775, lis. 1776.*
Page 272, lig. 24, exoptam, lis. exoptatam.
Page 289, lig. 6, observantes, lis. obverfantes.
-

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, la véritable Maniere d'instruire les Sourds & Muets, &c. Cet Ouvrage de M. l'Abbé ***, si connu déjà par son Institution des Sourds & Muets, & par les Leçons gratuites qu'il leur donne avec tant de zèle, m'a paru tout-à-fait propre à étendre un art dont on ne sçauroit trop apprécier les avantages, & à former des Instituteurs qui en le propageant rendront à la Société des Membres presque perdus pour elle ; ce nouvel Ouvrage souverainement intéressant par son objet, par sa méthode & sa clarté, m'a paru très-digne de l'impression. A Paris, ce 8 Mars 1784.

CADET DE SAINEVILLE.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordi-

naires de notre Hôtel , Grand - Conseil ,
Prévôt de Paris , Baillifs , Sénéchaux , leurs
Lieutenans Civils , & autres nos Justiciers
qu'il appartiendra : **S A L U T.** Notre amé le
Sieur N Y O N l'aîné , Libraire , Nous a fait
exposer qu'il desireroit faire imprimer &
donner au Public : *La véritable Maniere d'in-
struire les Sourds & Muets , confirmée par une
longue expérience ,* s'il nous plaïoit lui ac-
corder nos Lettres de Privilege pour ce
nécessaires. **A C E S C A U S E S** , voulant fa-
vorablement traiter l'Exposant , Nous lui
avons permis & permettons par ces Pré-
sentes , de faire imprimer ledit Ouvrage
autant de fois que bon lui semblera , & de
le vendre faire vendre & débiter par-tout
notre Royaume pendant le temps de **dix**
années consécutives , à compter de la date
des Présentes. **F A I S O N S** défenses à tous
Imprimeurs , Libraires , & autres personnes ,
de quelque qualité & condition qu'elles
soient , d'en introduire d'impression étran-
gere dans aucun lieu de notre obéissance ;
comme aussi d'imprimer ou faire imprimer ,
vendre , faire vendre , débiter ni contrefaire
ledit Ouvrage sous quelque prétexte que ce
puisse être , sans la permission expresse & par
écrit dudit Exposant , ses hoirs ou ayant
cause , à peine de faire & de confiscation
des Exemplaires contrefaits , de six mille livres
d'amende , qui ne pourra être modérée , pour
la premiere fois , de pareille amende & de
déchéance d'état en cas de récidive , & de
tous dépens , dommages & intérêts , confor-
mément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août

1777, concernant les contrefaçons. A LA CHARGE que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Règlemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilége; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMENIL, Commandeur de nos Ordres; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMENIL, le tout à peine de nullité des Présentes; Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayants cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la Copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & fáux Conseillers-Sécrétaires foy soit ajoutée comme

à l'original : **C O M M A N D O N S** au premiers
notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de
faire pour l'exécution d'icelles, tous actes
requis & nécessaires, sans demander autre
permission ; & nonobstant clameur de Haro,
Chartre Normande, & Lettres à ce con-
traires : **C A R** tel est notre plaisir. **D O N N É**
à Versailles, le vingt-unieme jour du mois
d'Avril, l'an de grace mil sept cent quatre-
vingt-quatre, & de notre regne le dixième.
Par le Roi en son Conseil.

Signé LE BEGUE.

*Registré sur le Registre XXII de la Chambre
Royale & Syndicale des Libraires & Im-
primeurs de Paris, N° 3226, fol. 77, confor-
mément aux dispositions énoncées dans le pré-
sent Privilège ; & à la charge de remettre à
ladite Chambre les huit Exemplaires prescrits
par l'article CVIII. du Règlement de 1723.*
A Paris, le 23 Avril 1784.

Signé LE CLERC, Syndic.

**De l'Imprimerie de N. H. NYON, Imprimeur
du Parlement, rue Mignon, 1784.**

